

**L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE :**  
**Contribution éthique au développement d'une**  
**mondialisation à visage humain**

Analyse et pistes de réflexion  
pour le programme interdisciplinaire  
Éthique de l'économie, Division de la prospective, de la  
philosophie et des sciences humaines de l'UNESCO

Louis Favreau

*Note sur l'auteur :*

Louis Favreau est sociologue et titulaire de la Chaire de recherche du Canada en développement des collectivités (CRDC) de l'Université du Québec en Outaouais (UQO). Il est également chercheur au Centre de recherche sur les innovations sociales dans l'économie, l'entreprise et les syndicats (CRISES) et dans une Alliance de recherche Universités-Communautés (ARUC) en économie sociale.

*développement des collectivités (CRDC)*



Série Rapports de recherche no. 7

ISBN : 2-89251-162-3

*Chaire de recherche*  
*du Canada en*

Août 2003

*Université du Québec en Outaouais*

## **TABLE DES MATIÈRES**

<b>Résumé.....</b>	<b>iv</b>
<b>Introduction au document .....</b>	<b>6</b>
<b>1. L'éthique et les nouvelles formes de solidarité présentes dans les initiatives économiques populaires, autrement dit de la mondialisation par le bas telle qu'elle s'exprime présentement à l'échelle de la planète .....</b>	<b>9</b>
1.1 L'économie sociale: aperçu historique et théorique dans une perspective Nord-Sud .....	9
1.2 Retour sur l'histoire des pratiques de l'économie sociale au Nord et au Sud : origines et contours .....	10
1.3 Les pratiques contemporaines d'économie sociale : la fin de l'éclipse.....	15
1.4 La nouvelle économie sociale dans les pays du Nord : le cadre de référence qui fait consensus	17
1.5 Conceptualisation de l'économie sociale à partir de l'expérience des pays du Nord : 150 ans de pratiques et de conceptualisation.....	19
1.6 La nouvelle économie sociale dans les pays du Sud : un développement dans le creuset de l'économie populaire.....	20
1.7 Économie sociale et solidaire au Nord et au Sud : deux courants d'interprétation.....	22
<b>2. Économie populaire, sociale et solidaire dans le développement des communautés au Nord et au Sud .....</b>	<b>27</b>
2.1 L'économie sociale et solidaire territorialisée, une composante cachée de la mondialisation ...	27
2.2. L'économie sociale et solidaire dans les communautés : une vue des Amériques .....	29
<b>3. Économie populaire, sociale et solidaire : son interface avec l'État et avec le marché .....</b>	<b>38</b>
3.1. Économie sociale et solidaire dans les pays du Nord : l'interface avec l'État et le marché .....	38
3.2 L'économie populaire et l'économie sociale et solidaire dans les pays du Sud.....	45

<b>4. Économie populaire, économie sociale et solidaire : son interface avec les institutions internationales.....</b>	<b>50</b>
4.1 La politique et les programmes des institutions économiques internationales .....	50
4.2 La politique et les programmes d'autres institutions internationales : le cas du BIT .....	56
<b>5. Économie populaire, économie sociale et solidaire dans la coopération Nord-Sud.</b>	<b>63</b>
5.1 Économie sociale, ONG et coopération Nord-Sud .....	64
5.2 Économie sociale et solidarité internationale: l'économie sociale, un concept fédérateur accompagné d'une démarche partenariale .....	74
5.3 L'internationalisation des réseaux d'économie sociale et solidaire .....	76
<b>6. Éthique et nouvelles formes de solidarité dans le développement: enjeux et défis d'aujourd'hui.....</b>	<b>83</b>
6.1 Un mouvement citoyen international en émergence .....	83
6.2 Des expériences locales d'intérêt planétaire à la constitution de nouveaux réseaux internationaux .....	83
6.3 Mondialisation, société civile, États, démocratie et développement : les enjeux actuels au Nord et au Sud.....	86
6.4 Le défi de l'humanisation de l'économie : trois approches de la place de l'économie sociale et solidaire dans le développement.....	92
<b>Conclusions.....</b>	<b>96</b>
<b>Repères bibliographiques .....</b>	<b>99</b>
<b>Quelques revues en économie sociale et solidaire.....</b>	<b>105</b>
<b>Quelques sites de recherche en économie sociale et solidaire .....</b>	<b>106</b>

## ***LISTE DES TABLEAUX***

<b>Tableau I : Les trois grandes familles de l'économie sociale.....</b>	<b>p.25</b>
<b>Tableau II : Économie populaire et économie informelle.....</b>	<b>p.48</b>
<b>Tableau III : Typologie des interventions dans la coopération Nord-Sud.....</b>	<b>p.66</b>
<b>Tableau IV : Coopération internationale Nord-Sud (1950-2000).....</b>	<b>p.68</b>
<b>Tableau V : Trois approches du développement social.....</b>	<b>p.95</b>

## Résumé

Dans la plupart des pays du monde, au Nord comme au Sud, des initiatives économiques populaires associent des gens pour **entreprendre autrement**. Plusieurs de ces initiatives de même que des dispositifs innovateurs d'accompagnement (en matière de financement, d'aide à la création d'entreprises, d'insertion socioprofessionnelle et de soutien à la relance de communautés locales...) révèlent en fait de nouvelles pratiques de solidarité économique et sociale. Autrement dit, plusieurs logiques guident l'essor du développement économique et social de nos sociétés : celle du marché et de l'État mais également celle des entreprises collectives et de la société civile.

Le rôle et la place de l'économie sociale et solidaire sur la planète, tout particulièrement dans un contexte de mondialisation, sont au cœur de ce texte. Entre autres sujets, sont dévoilées l'histoire, les pratiques et la théorie qui bordent les concepts centraux d'"économie sociale et solidaire" et de "société civile". Ces concepts sont mis en relation avec celui d'une économie à visage humain et d'une éthique de l'économie.

Les initiatives économiques populaires que nous avons observé depuis une dizaine d'années et les dizaines de monographies que nous avons réalisées dévoilent une économie sociale et solidaire sortie de son éclipse de plusieurs décennies et offrant un **potentiel de développement de nouvelles formes de régulation démocratique, d'identité et d'utilité sociale**. Plutôt qu'une nouvelle forme de gestion sociale de la pauvreté, elles témoignent d'une réponse inédite à des besoins sociaux (nécessité), à des aspirations de développement d'appartenances collectives (identité), le tout se conjuguant avec la visée d'un monde démocratique et équitable (projet de société).

De plus, le concept d'économie sociale et solidaire s'avère **fédérateur de nombreuses initiatives** issues de l'économie populaire, de mouvements associatifs, de syndicats, d'ONG, d'Églises, etc., lesquels évoluaient jusqu'à récemment en rangs dispersés : fédérateur par son **approche transversale** (par-delà les secteurs, se regrouper sur une base territoriale commune); fédérateur par son caractère **inclusif** (des initiatives bien organisées sous forme de mutuelles, d'associations ou de coopératives mais aussi des initiatives plus informelles); fédérateur aussi par le **projet d'économie politique** dont il est porteur c'est-à-dire une démocratisation du développement et une redistribution de la richesse produite; enfin, fédérateur par son **projet internationaliste** de mise en réseau à l'échelle de la planète pour favoriser une autre mondialisation.

## Introduction au document

Partout dans le monde aujourd'hui, des expériences inédites d'économie sociale et solidaire ont surgi. Que l'on pense, pour ne mentionner que les plus connues dans les pays du Sud, à la "Grameen Bank" (Bangladesh) qui a développé un système de microfinancement pour venir en aide aux familles les plus démunies (petits prêts pour le démarrage de microentreprises), aux cuisines collectives latino-américaines ou aux tontines africaines ; que l'on pense, dans les pays du Nord, aux services de proximité et aux Régies de quartier en France, aux coopératives sociales en Italie, aux coopératives de travail associé en Espagne ou aux agences de développement communautaire québécoises ou américaines.

Partout dans le monde, ces initiatives sont également en voie de renouveler l'**économie sociale**, concept "parapluie" rassemblant le monde des coopératives, des mutuelles et des associations. À notre avis, cet ensemble d'initiatives, - que le mouvement ouvrier a contribué à mettre au monde au siècle dernier, parce qu'il s'était vu "contraint" à fournir des réponses à l'offensive capitaliste-, doit être examiné au moins sur trois registres: d'abord sur celui des impératifs économiques (de stricte nécessité) mais aussi celui des impératifs socioculturels (d'identité) et des impératifs sociopolitiques (de projet de société). Partout dans le monde se réinvente aujourd'hui une "économie sociale et solidaire", notion la plus reconnue de toutes celles que l'on emploie depuis une ou deux décennies (économie communautaire, "non-profit sector", économie alternative, économie sociale, économie solidaire...) du moins dans le monde latin et francophone. Partout aussi dans le Sud la notion d'"économie populaire" a fait un bon bout de chemin en détrônant la notion trop ethnocentrique d'"économie informelle" qu'avait introduite le BIT en 1972. Économie sociale, économie sociale et solidaire, économie populaire sont trois notions qu'il vaut la peine de mieux cerner pour progresser dans la connaissance de ce phénomène économique éclipsé, méconnu, sous-estimé et souvent même ignoré, phénomène qui pourtant ne relève ni de l'économie privée, ni de l'économie publique.

Le présent texte aborde différents thèmes afférents au concept d'**économie sociale** et d'**économie sociale solidaire**. En premier lieu, la pertinence du premier, par une approche historique et théorique. Par la suite, il est mis en rapport avec d'autres notions qu'on identifie, à tort ou à raison, comme étant proches telles celles d'économie informelle, de "non profit sector", d'économie populaire.

L'érosion des compromis sociaux et la remise en question des règles institutionnelles qui ont constitué la base du modèle de développement de l'après-guerre (le modèle fordiste et providentialiste) constituent le cœur de la crise actuelle: la mondialisation néolibérale a provoqué une concurrence à la hausse entre pays, de l'exclusion et un déficit démocratique, les États devenant de plus en plus redevables à des acteurs qui leur sont extérieurs (FMI, Banque mondiale, etc.). C'est la toile de fond qui explique en grande partie la **résurgence du thème d'une**

**économie à visage humain et d'une économie éthique** au sein d'ONGD, de mouvements sociaux et d'institutions internationales comme l'UNESCO.

Les mouvements sociaux au Nord comme au Sud ont en effet subi les contrecoups de cette mondialisation. Ils vivent donc depuis plus d'une décennie un temps fort d'incertitudes. Mais **la crise a aussi libéré un espace inédit pour l'innovation sociale, notamment dans la zone où le "social" et l'"économique" se superposent**, ce qui est le cas de **l'économie sociale et solidaire**, ce qui nous engage manifestement sur la voie de la recherche portant sur le renouvellement de l'économie sociale au Nord et de son émergence au Sud.

*L'économie sociale et solidaire: une piste d'avenir pour le développement d'une éthique de l'économie?*

*Raisons d'étudier la question*

Par-delà le repérage de ces initiatives nouvelles, il convient d'examiner leur potentiel effectif. Car, au Sud comme au Nord, nous sommes renvoyés au débat sur la fonction de relais et sur celle de levier de cette économie dans sa contribution au développement d'ensemble de la société. Tout comme leurs cousines du Nord, les initiatives émergentes de l'économie sociale et solidaire au Sud courent le risque de l'instrumentalisation et de la substitution. En effet pour pallier les effets sociaux des programmes d'ajustement structurel, elles peuvent être condamnées à combler un vide là où l'État démissionne. D'où l'importance de formuler quelques hypothèses sur leur trajectoire et sur leur avenir.

Le texte avance qu'il faut se garder de tout optimisme naïf. Partout dans le monde, selon les principales recherches disponibles à cet égard, ces initiatives associatives et coopératives n'ont que peu de visibilité, disposent pour le moment d'une faible couverture légale, ont une position souvent instable entre celle d'agents des pouvoirs publics et celle de partenaires. Elles sont souvent fragilisées quant à leur financement, ont besoin de professionnalisation et ont parfois une focalisation trop marquée sur des enjeux locaux au détriment des enjeux plus mondiaux (comme par exemple la pollution, les migrations, les termes de l'échange mondial, etc.).

Mais en même temps, la période de crise structurelle que nous traversons nous rappelle que **l'intervention d'un État social — même renouvelé — ne suffit pas à lui seul à développer une économie socialement responsable**. Cette raison fournit une clé essentielle pour justifier de s'interroger sur l'économie sociale et solidaire.

En outre, l'économie sociale nous rappelle aussi ce 19<sup>e</sup> siècle, dans les pays du Nord, là où les mouvements sociaux ont cherché dans plusieurs directions les voies d'une économie plus humaine, les voies d'une création de richesses qui **ne se réduit pas et ne se ramène pas à l'économie de marché**. Le 20<sup>e</sup> siècle nous rappelle encore plus qu'au

Sud, l'économie de marché, au sens d'une économie capitaliste, est loin de prévaloir pour la très grande majorité de la population plutôt engagée dans une économie populaire.

Il y a en effet l'émergence au Nord à partir du 19<sup>e</sup> siècle de sociétés d'entraide de toutes sortes devenues par la suite des mutuelles, des coopératives ou des associations et développement au Sud, dans le creuset de l'économie populaire, d'initiatives qui cherchent à favoriser le premier développement. De là la notion relativement récente d'une **“économie plurielle”** évoquée dans certains travaux de l'OCDE (1996), d'une économie, certes, avec marché mais d'une économie où l'intérêt général est fortement présent si les économies publique et coopérative/associative y sont fortes; d'où l'idée d'une économie sociale qui ne participe pas du désengagement de l'État mais bien de son re façonnage (dans les pays du Nord) ou de sa reconstruction (dans les pays du Sud) et d'une économie où l'ensemble des entreprises subissent la sanction du marché (l'impératif de croissance) sans que s'éclipsent d'indispensables règles du jeu favorisant un développement économique au service de la société, ce qui n'est rendu possible que par un rééquilibrage des pôles privé, public et associatif<sup>1</sup> de cette économie et par leur démocratisation.

Une meilleure compréhension du **rôle, de l'histoire et des diverses pratiques** de l'économie sociale au Nord et de son développement dans le creuset de l'économie populaire au Sud pourra, croyons-nous, fournir notamment quelques **paramètres de compréhension** sur deux questions importantes pour le développement d'une économie éthique de nos sociétés :

- 1) comment lancer ou relancer, tant au Sud qu'au Nord, le développement de régions et de communautés locales dans le monde délaissées par le développement économique dominant ?
- 2) comment l'économie sociale et solidaire contribue-t-elle à la construction de nouvelles formes de régulation démocratique et à l'élaboration de nouvelles politiques publiques ?

---

<sup>1</sup> Entendu ici dans son sens plus général, englobant toutes les formes de regroupements de personnes mobilisées par un engagement social quelconque (mutuelles, coopératives, syndicats, regroupements villageois...).



# **1. L'éthique et les nouvelles formes de solidarité présentes dans les initiatives économiques populaires, autrement dit de la mondialisation par le bas telle qu'elle s'exprime présentement à l'échelle de la planète**

“ L'initiative économique n'est pas réservée aux riches ni n'est le monopole de l'entreprise privée ”

**J.-P. Vigier**, directeur de la Société d'investissement et de développement international (SIDI), France

L'éthique en économie dite populaire, sociale ou solidaire est inscrite dans la démarche même de ces entreprises mais de différentes façons et à des degrés divers : par exemple, la coopérative est un regroupement de personnes (non d'actionnaires) d'où le principe fondamental “une personne, un vote”, l'association de son côté exprime généralement qu'une finalité d'utilité sociale prévaut sur le profit; l'économie populaire développe des coopérations inédites dans le réseau familial et d'amis autour d'une activité économique fondé sur le travail et non sur le capital. Toutes ces formes de solidarité inscrites dans la démarche même de ces entreprises doivent être identifiées, décrites et expliquées.

## **1.1 L'économie sociale: aperçu historique et théorique dans une perspective Nord-Sud**

L'économie sociale doit d'abord être considérée comme une mobilisation sociale à partir de trois ressorts ou mobiles : les besoins socioéconomiques de populations (la nécessité) ; les aspirations de ces populations à une identité propre (l'identité); l'horizon partagé d'une société démocratique et équitable (un projet de société). Cette mobilisation est généralement le fait, en amont et en aval, de mouvements sociaux qui animent des activités économiques combinant initiative et solidarité. Mais quelles directions cette mobilisation, pour créer des organisations socioéconomiques et des entreprises, ont-elles prises ? Est-ce principalement, en dernière instance, l'expression d'une néo-philanthropie (par défaut d'État social) ou plutôt l'expression de nouvelles formes de régulation socioéconomique, politique, d'identité et d'utilité sociale ? Est-ce une nouvelle forme de gestion sociale de la pauvreté ou une réponse inédite à des besoins sociaux qui se conjuguent à une aspiration à la vie démocratique et au renouvellement de la protection sociale et des politiques d'emploi des États ? Qu'est-ce que l'histoire des pratiques dans ce domaine (histoire qui remonte au 19<sup>e</sup> siècle) et la théorie qui lui est liée nous révèlent à cet égard tant dans les sociétés du Nord que dans les sociétés du Sud ?

## 1.2 Retour sur l'histoire des pratiques de l'économie sociale au Nord et au Sud : origines et contours<sup>2</sup>

Une première ligne de force se dégage de près de deux siècles d'histoire de l'économie sociale: l'économie sociale dans les pays du Nord, notamment ses branches coopérative et mutualiste, s'est développée parmi les classes laborieuses luttant pour améliorer leurs conditions de vie rendues précaires par l'industrialisation capitaliste<sup>3</sup>. En d'autres termes, comme la recherche historique en économie sociale l'a souvent souligné, la coopération est d'abord "fille de la nécessité", réponse à la pression de besoins fortement ressentis par des populations plutôt défavorisées ou en difficulté (Desroche, 1976). Cette **condition de nécessité** constitue une première dimension, de caractère **socio-économique**, à intégrer dans une **grille d'analyse** qui cherche à comprendre l'économie sociale et solidaire d'aujourd'hui. De cette façon, nous identifions aussi un des rôles traditionnels joué par l'économie sociale, rôle bien mis en évidence par les théories économiques des organisations sans but lucratif (Salamon et Anheier, 1996 et 1998): ce type d'entreprises et d'organisations naît ou se développe en réponse aux défaillances de l'économie dominante, en particulier aux besoins non rencontrés par le marché ou l'État. Autrement dit, dans un premier temps, **ces initiatives humanisent l'économie de sociétés qui ne misent que sur le marché et/ou sur l'État.**

C'est ainsi, par exemple, que les coopératives de consommation ont d'abord été l'expression d'efforts collectifs pour trouver des réponses à certains besoins essentiels: obtenir des produits de base (nourriture, vêtements...) au meilleur prix possible parce que les moyens de subsistance étaient alors fort maigres. De la même manière, des sociétés d'entraide ont émergé pour assurer un minimum de protection sociale à leurs membres. Enfin, pour leur part, les coopératives ouvrières de production ont d'abord traduit la réponse de travailleurs – surtout des artisans – qui, face à l'industrialisation capitaliste, ont voulu défendre leur métier, rester maîtres de leur travail et ne pas se laisser enfermer dans un salariat alors synonyme de dépossession. Sans parler de ceux qui avaient tout simplement

---

<sup>2</sup> Sur plus d'un aspect, le présent texte dans sa facture générale est redevable à quatre réseaux de chercheurs en économie sociale dans lesquels la Chaire de recherche en développement des collectivités (CRDC) est insérée. Le premier est québécois et existe depuis plus de 10 ans: le Centre interuniversitaire de recherche sur les innovations dans l'économie sociale, les entreprises et les syndicats (CRISES) qui a fourni au moins deux ouvrages sur l'économie sociale et le développement économique communautaire (Comeau, Favreau, Lévesque et Mendell, 2001 ; Favreau et Lévesque, 1996). Le second réseau est surtout européen et a donné lieu à un ouvrage sur la nouvelle économie sociale mis en relation avec le défi de l'emploi dans un cadre comparatif de neuf pays du Nord (Defourny, Favreau et Laville, 1998). Le troisième réseau est, pour partie, composé de chercheurs du Nord et, pour partie, de chercheurs du Sud dans le cadre du programme STEP du BIT qui a déjà à son actif un ouvrage sur l'émergence au Sud d'une nouvelle économie sociale (Defourny, Develtere et Fonteneau, 1999). Le quatrième réseau est composé de chercheurs du Nord et du Sud et a été constitué à l'initiative conjointe d'A.S. Fall (IFAN, Dakar) et de L.Favreau (CRDC, Québec) sur un programme dont l'intitulé est "Création de richesses en contexte de précarité : comparaison Nord-Sud et Sud-Sud". Des équipes en Afrique (3), en Amérique latine(3), en Europe (1) et au Canada (1) ont été mis sur pied dans la foulée de la deuxième Rencontre internationale d'économie sociale et solidaire de Québec en 2001.

<sup>3</sup> Les initiatives d'économie sociale de l'époque sont partie prenante, au même titre que le syndicalisme, du mouvement ouvrier naissant (Demoustier, 2001 : 20-33)

été précipités dans le chômage par le capitalisme naissant et qui tentaient de riposter en se regroupant à quelques-uns pour créer leur propre entreprise.

L'histoire mutualiste peut être évoquée dans le même sens. Les “sociétés de secours mutuelles ” se sont multipliées dès le début du XIX<sup>e</sup> siècle parce que les systèmes de prévoyance collective faisaient défaut, alors même que les risques d'accidents du travail et de maladie étaient très élevés. N'ayant que de faibles moyens financiers pour faire face au coût de traitements médicaux, à l'arrêt momentané ou prolongé de rentrées salariales provoqué par la maladie ou l'invalidité, des familles de milieux populaires s'associaient pour alimenter par des cotisations modestes mais régulières des caisses de secours qui les aidaient en cas de malheur.

Mais cette contribution socioéconomique est insuffisante pour expliquer l'émergence de ce type d'initiatives économiques. Une deuxième dimension, **de caractère socioculturel**, doit être prise en compte. La nécessité ne suffit pas à expliquer la **mobilisation sociale** qui est à la base de ses manifestations. **L'identité collective**, par l'appartenance à un même groupe dont les membres ont conscience de participer à un destin commun, forme un second registre de motivations déjà développé par Tocqueville au 19<sup>e</sup> siècle (de Tocqueville, 1991). Celui-ci fait en effet de l'association une condition de la démocratie par l'engagement public qu'elle révèle et entretient. En ce sens, le dynamisme de l'économie sociale dans le monde ouvrier au XIX<sup>e</sup> siècle et au début du XX<sup>e</sup> siècle a été l'expression d'une culture de métier menacée mais traversée par l'exigence démocratique, puis d'une culture de classe certes dépossédée mais largement solidaire. C'est à partir de la mouvance associative qu'ont émergé divers types d'organisations: des syndicats, des partis ouvriers, des mutuelles, des coopératives et des associations.

Cet ensemble d'organisations du mouvement ouvrier a fait œuvre collective –en dépit de ses oppositions et différends- en contribuant à transformer la condition prolétarienne du siècle dernier qui était surtout faite de marginalité sociale, de précarité du travail et d'absence de droits en condition ouvrière par l'obtention de certains droits sociaux et la reconnaissance d'organisations propres, puis, finalement, en transformant cette condition ouvrière en condition salariale par l'obtention d'une pleine citoyenneté à la faveur de protections sociales universelles de caractère public (Castel, 1995).

Leurs membres étaient reliés par le travail, par une même culture populaire et par des luttes leur permettant ainsi de réaliser une forme particulière d'intégration, une “intégration conflictuelle” dans la société. Il y a donc bien eu des **identités collectives** (ou à tout le moins une communauté de destin) génératrices d'institutions nouvelles qui ont constitué les premières souches de l'économie sociale. Contrairement aux thèses traditionnelles du marxisme portant sur le mouvement ouvrier, l'économie sociale est née au sein d'un mouvement social et se voulait un levier

de transformation sociale, mouvement également porté par l'utopie de faire vivre des rapports sociaux de solidarité **dans et par des activités économiques**<sup>4</sup>.

Ainsi historiquement, au Québec, les Canadiens français ont mis sur pied, il y a plus de cent ans, un mouvement coopératif remarquable de dynamisme dans le domaine de l'épargne et du crédit. Ce mouvement coopératif a été construit sur une identité socioculturelle forte mais peu reconnue, celle d'un peuple, les Canadiens français. En cherchant à socialiser l'épargne de cette population le mouvement des caisses populaires Desjardins misait sur un développement économique autonome et affirmait en même temps l'identité canadienne-française (et par la suite québécoise) au Canada, une identité francophone et catholique à défendre face à une domination anglo-saxonne et protestante.

---

<sup>4</sup> Cette dimension de levier de changement social peut s'affaiblir avec le temps, comme l'indique l'évolution de certaines grandes coopératives et mutuelles. Mais cet éloignement des mouvements sociaux qui les avaient fait naître n'est pas le propre de l'économie sociale. Les organisations syndicales et les partis politiques de gauche se sont également détachés de leur base sociale initiale et de l'impulsion du mouvement d'origine. Cette tendance a un nom: l'institutionnalisation, laquelle a ses avantages (la reconnaissance sociale), ses contraintes (l'encadrement régulateur de l'État) et ses possibilités (la démocratisation du développement dans les secteurs où les initiatives s'investissent). Voir à ce propos, notre réflexion sur l'institutionnalisation des initiatives des 30 dernières années dans l'expérience québécoise (Favreau et Lévesque, 1996: 165-182).

### **Desjardins: 100 ans d'économie sociale dans le secteur du crédit et de l'épargne**

Le mouvement Desjardins est un exemple type d'une forme de mobilisation sociale de la population canadienne-française des débuts du siècle défavorisée par le système bancaire de l'époque: les premières caisses populaires sont nées au début du siècle (1901) sous l'impulsion d'Alphonse Desjardins à partir de l'expérience de l'économie sociale allemande et belge de Raiffaisen. Après plusieurs décennies de décollage lent et de peu d'impact structurant sauf au niveau micro, il a pris son élan définitif dans les années 60, élan qui n'a pas cessé depuis.

Le mouvement Desjardins a aujourd'hui, après 100 ans d'existence, 5,3 millions de membres, dont 4,8 millions au Québec et 800 caisses populaires et d'économie, lesquelles couvrent l'ensemble du territoire québécois. Il mobilise 18 000 dirigeants bénévoles et 32 000 employés. Il dispose d'actifs de plus de 77 milliards de dollars (CAN) formant ainsi la première institution financière québécoise avec 38,8 % du crédit à la consommation, 27 % de l'épargne personnelle et 24 % du crédit commercial et industriel. Il a aussi des services dans les assurances, les fiducies et valeurs mobilières et investit dans les entreprises québécoises à partir d'Investissement Desjardins.

Les analyses de la société québécoise et de son modèle de développement s'entendent généralement pour dire que la cohabitation active de l'économie coopérative Desjardins avec l'économie publique québécoise a constitué, sans contredit, un des piliers du développement économique et social du Québec.

Voir Lévesque, B. et al.(1997), *Desjardins: Une entreprise et un mouvement?*, Presses de l'Université du Québec, Québec.

L'histoire du complexe coopératif de Mondragon au Pays Basque espagnol dans l'après-guerre montre que cette grille d'analyse ne vaut pas seulement pour l'économie sociale la plus ancienne. On sait en effet à quel point l'affirmation de l'identité basque a joué un rôle important dans la naissance et le développement de Mondragon, même s'il ne s'agit pas du seul facteur ayant favorisé son émergence. Au fond, les deux conditions ci-haut mentionnées étaient adéquatement remplies: la nécessité, c'était l'ensemble des besoins de reconstruction au lendemain de la guerre civile et de la Seconde Guerre mondiale; l'identité collective, c'est cette réponse d'une culture, d'un peuple, face au risque de domination castillane. Ces deux facteurs expliquent dans une large mesure le dynamisme et, aujourd'hui encore, la vitalité de ce mouvement coopératif.

### Le Complexe industriel coopératif de Mondragon au Pays Basque espagnol

Mondragon est cette région pauvre du Pays Basque espagnol qui dans les années 50 relance son développement à partir quasi exclusivement d'organisations et d'entreprises d'économie sociale. Le complexe coopératif à l'origine est composé d'une Caisse centrale d'épargne et de crédit liée organiquement à sept ou huit entreprises industrielles (appareils ménagers tels des frigos, poêles, etc.). Aujourd'hui, après 40 ans, la région dispose d'une main-d'oeuvre salariée de 30,000 personnes dans des entreprises et des organisations coopératives (usines, commerces, collège technique, hôpitaux, etc.). L'analyse confirme que Mondragon a su traverser la crise économique des années 70-80 autrement que partout ailleurs en Europe dans les mêmes secteurs par sa capacité d'adaptation technologique et sa politique de requalification de la main d'œuvre (Belleville, 1987).

Finalement, un troisième facteur vient jouer, c'est celui des créateurs d'utopies: celle du socialisme communautaire d'un Owen, d'un Saint-Simon, d'un Fourier ou d'un Proudhon, celle du projet socialiste d'un Mauss ou d'un Jaurès ou celle des chrétiens sociaux tels Leplay ou Raiffensen. Ou encore des réalisateurs ou porteurs de projet qui tels les Équitables Pionniers de Rochdale ont su dégager des principes transversaux à l'ensemble de l'économie sociale. Bref, la pensée sociale de chaque époque, celle qui cherche à se démarquer, voir à établir une rupture avec celle du capitalisme, a influencé, animé et légitimé de nouvelles avenues et **l'ambition d'une transformation sociale** d'ensemble et d'une économie à visage humain. Une des composantes de cette économie a été et est l'économie sociale.

Des paramètres semblables jouent dans de nombreux pays du Sud où se développe une économie populaire et solidaire qui, à bien des égards, rappelle l'émergence de l'économie sociale dans les pays industrialisés. À titre d'exemple parmi tant d'autres possibles, Villa el Salvador au Pérou est une sorte de Mondragon latino-américain: 350 000 habitants en banlieue de Lima se sont donné un aménagement du territoire qui combine l'organisation du voisinage par pâtés de maisons et l'organisation de services collectifs autour de 120 places communes de même qu'un réseau de petites entreprises inscrites pour partie dans une dynamique d'économie sociale et solidaire<sup>5</sup>. En l'occurrence, la communauté de destin est sans doute moins fondée sur une identité culturelle très spécifique que sur une condition sociale largement commune et sur une appartenance territoriale précise, également présente dans le cas de Mondragon<sup>6</sup>.

---

<sup>5</sup> Pour une analyse de l'expérience de Villa el Salvador, voir Favreau et alii, 2001, BIT, Genève.

<sup>6</sup> Nous rejoignons ici les travaux de plusieurs chercheurs qui expliquent le lancement d'initiatives d'économie sociale par l'appartenance à des collectifs sectoriels ou territoriaux porteurs de cohésion sociale. Sur cette question

En somme, la coopération et plus globalement l'ensemble de l'économie sociale, est fille de la nécessité mais aussi fille d'une identité collective: faite d'initiatives économiques lancées sous la pression de besoins cruciaux, l'économie sociale est aussi portée par une identité collective ou une communauté de destin forgée par des facteurs d'ordre culturel (de langue, de religion, de territoire comme espace de vie commune, etc.). Enfin, elle est inscrite dans la dynamique de mouvements intellectuels et sociaux porteurs d'une visée de transformation de toute la société, d'une société où le développement serait démocratique et équitable.

### **1.3 Les pratiques contemporaines d'économie sociale : la fin de l'éclipse.**

Si l'on veut bien prendre cette explication comme un premier éclairage, le redéploiement aujourd'hui de l'économie sociale pourrait alors s'expliquer par la réactualisation, sous des formes différentes, des conditions socio-économiques, des conditions socio-culturelles et des conditions intellectuelles propres à l'émergence de l'économie sociale d'hier.

En effet, dans les pays du Nord, la condition de nécessité joue avec bien plus de force que dans la période dite des "Trente Glorieuses" parce que le modèle de développement de cette période est entré en crise. C'est en particulier, **la transformation du rôle de l'État-providence** dans de nombreux domaines et **la crise de l'emploi** qui ont fait émerger de nouvelles nécessités pour de plus en plus de personnes auparavant protégées. De **nouvelles demandes sociales** sont ainsi apparues, traduisant des besoins qui ne sont pas ou ne semblent plus être satisfaits de manière suffisante par le marché ou par l'intervention publique. Si l'économie sociale avait été au XIX<sup>e</sup> siècle une réponse inédite en même temps qu'une adaptation fonctionnelle à l'économie de marché, en ce début de XXI<sup>e</sup> siècle, la nouvelle économie sociale (ou économie solidaire) est une réponse innovatrice à l'incapacité conjointe du marché et de l'État à assurer protection sociale et plein emploi sur les bases qui les avaient rendus possibles lors de la période d'expansion d'une économie mixte (1945-1975). Dans les pays du Sud, la crise structurelle ayant davantage fait de ravages, l'économie populaire comme réponse de survie des populations et l'économie sociale et solidaire comme stratégie de redéploiement du développement, se sont peu à peu imposées avec encore plus de vigueur (Castel, 2002; Rouillé d'Orfeuil, 2002; Fall, 2000; Develtere, 1998).

Dans les sociétés du Nord, la condition d'identité collective, le ferment social permettant de créer un effet de levier, pose sans doute davantage problème que la condition de nécessité. Une série de facteurs jouent contre cette identité collective: l'individualisme ambiant de même que la crise des dispositifs traditionnels de socialisation (la famille,

---

voir notamment les travaux canadiens (Fairbain, 1991), américains (Christenson et Robinson, 1989 ; Perry, Stewart E., 1987) ou européens (Jacquier, 1992). Ces travaux ont mis en évidence le fait que lorsqu'il y a une identité sociale et culturelle très forte au sein d'une entreprise ou d'une collectivité, celle-ci garde beaucoup mieux ses spécificités, son autonomie et sa capacité d'action propre.

l'école, le réseau de voisinage, le syndicalisme, l'action politique ouvrière, etc.). Ce qui est moins le cas des pays du Sud. Toutefois, il existe encore aujourd'hui un terreau où s'enracinent de véritables dynamiques collectives et où naissent de nombreuses initiatives d'économie sociale. Ce terreau, c'est celui de la **vie associative** qui bouillonne et prend des formes multiples. Le foisonnement associatif contemporain n'est certes plus souvent l'expression d'identités collectives totalisantes. Mais il témoigne de prises de conscience collectives face aux défis présents. Les exemples les plus marquants sont sans doute: 1) au Nord, l'émergence de nombreuses initiatives de lutte contre la pauvreté de collectivités locales et régionales qui refusent de se laisser enfermer dans une culture d'assistance; 2) au Sud, la montée en puissance d'ONG et de gouvernements locaux engagés dans des projets de soutien au développement local et à l'économie populaire; 3) la percée, au Nord comme au Sud, de thèmes tels ceux du "non profit sector", de la gouvernance démocratique, du capital social, etc. dans les grandes institutions ou conférences internationales.

En toute éventualité, l'une des hypothèses centrales qui émane de plusieurs recherches réalisées ou en cours est la suivante: la **vie associative**, se prolongeant pour partie en développement coopératif et/ou mutualiste, est le **creuset** d'un renouvellement de l'économie sociale au Sud comme au Nord (Defourny, Develtere et Fonteneau, 1999). Comme le suggère l'expérience de plusieurs pays, sur dix ou quinze ans, des initiatives économiques populaires en pleine poussée sont à l'origine de **réseaux socioéconomiques combinant des dimensions marchandes et non-marchandes** au sein d'activités productives traversées par une perspective éthique de démocratisation de l'économie, réseaux soutenus par des États progressistes et/ou par certains dispositifs de coopération internationale (ONGD, coopération étatique décentralisée). Ces initiatives cherchent en effet à renforcer simultanément l'appartenance sociale à des communautés et la création d'emplois tout en remettant en question la logique d'adaptation au mode de production marchand.

En d'autres termes, tout en assumant une partie des contraintes liées à l'économie de marché, ces activités économiques essaient, dans un nombre considérable de chantiers (emploi, santé et services sociaux, éducation, loisirs, habitat, environnement, échanges commerciaux entre le Nord et le Sud...) de se distinguer qualitativement – **très précisément sur le registre éthique** — en regroupant des personnes en tant qu'associés d'une même entreprise poursuivant tout à la fois des objectifs sociaux et des objectifs économiques, misant principalement sur un mode de gestion démocratique et utilisant le capital disponible dans une perspective d'entrepreneuriat social ou collectif.

C'est notamment sur ces initiatives nouvelles que plusieurs enquêtes ont été menées, dans la dernière décennie, en combinant inventaire d'initiatives, étude monographique des expériences les plus fortes et informations chiffrées sur l'évolution de ces activités. Ces enquêtes ont, par la suite, rendu possibles des réflexions transversales sur l'apport spécifique de ce "pôle de développement" et sur l'horizon possible de ces initiatives. Ce qui nous amène à



être plus précis sur les différentes utilisations du concept d'économie sociale enfin sorti de son éclipse de plusieurs décennies et sur les pistes de réflexion auxquelles des recherches sur ce thème nous renvoient.

#### **1.4 La nouvelle économie sociale dans les pays du Nord : le cadre de référence qui fait consensus**

Dans la plupart des pays, de nombreuses activités socio-économiques locales surgissent et entrent en relation, parfois de façon conflictuelle, avec des programmes publics: c'est la dynamique et l'expérience de la nouvelle économie sociale issue principalement de mobilisations sur l'emploi et sur le développement de nouveaux services collectifs de proximité. Parfois même, ces initiatives ont précédé et contribué à faire naître de nouvelles politiques de la part des pouvoirs publics.

D'une manière générale, ces initiatives jouent un rôle important dans la mise en oeuvre des nouvelles politiques publiques, très souvent sur le mode de l' "implication négociée", car les différents dispositifs se fondent souvent sur des logiques différentes, parfois même contradictoires, ce qui induit la nécessité de **gérer différentes tensions** : entre s'associer au service public dans le cadre d'une démarche partenariale et la tentation durable d'instrumentalisation par l'État dans un cadre de sous-traitance; entre une nouvelle politique décentralisée où des initiatives locales assument des responsabilités partagées avec l'État et l'ancienne manière centralisée de faire les choses; entre la reconnaissance des initiatives dans des processus de longue durée et le caractère provisoire d'un soutien à l'expérimentation par les pouvoirs publics.

Au cours des deux dernières décennies, cette nouvelle économie sociale au Nord est ainsi devenue le lieu d'un enjeu crucial: celui du renouvellement des formes de l'intervention collective pour faire face aux nouveaux besoins des communautés locales. La mobilisation sociale à laquelle elle a donné naissance a donc été particulièrement forte depuis le début des années 1980. Elle s'est réalisée autour de types différenciés d'initiatives parmi lesquels nous retrouvons :

- a) des initiatives de formation à l'emploi à partir d'associations à visée pédagogique favorisant des apprentissages divers liés au marché du travail ou des entreprises d'insertion socio-professionnelle, à l'intérieur desquelles se font, la plupart du temps, des passages en situation de travail – de durée variable – devant permettre à terme de se trouver un emploi sur le marché classique du travail (Defourny, Favreau et Laville, 1998);
- b) des initiatives de développement de services de proximité de type services de garde, restauration populaire, aide à domicile, logement social... (Jetté et alii, 2000; Laville et Nyssens, 2001)
- c) des initiatives territorialisées de revitalisation économique et sociale croisant, à l'intérieur d'un processus d'intervention multi-activités, des acteurs divers engagés sur le territoire dans la mise sur pied et le soutien -mais non exclusivement- d'entreprises d'économie sociale (Comeau, Favreau, Lévesque et Mendell, 2001).

Qu'il s'agisse des "entreprises communautaires" au Royaume-Uni et au Canada, des "sociétés d'emploi et de qualification" en Allemagne, des "entreprises de formation par le travail" en Belgique, des "régies de quartier" françaises ou des "coopératives sociales" en Italie, en Suède au Royaume-Uni ou des CDÉC au Canada, ces expériences récentes de l'économie sociale au Nord sont le **produit d'une rencontre de l'association et de la coopération** (Perri et Vidal, 1994). Cette **nouvelle économie sociale** est plus ou moins proche, selon les cas, des composantes "historiques" de l'économie sociale (Defourny et Monzon Campos, 1992; Vienney, 1994 ; Laville, 1994; Bidet, 2000) parce qu'elle dispose, pour l'essentiel, des mêmes grands traits distinctifs par rapport à l'entreprise privée:

- a) des **finalités** qui ne sont pas de servir les intérêts de détenteurs de capitaux mais de remplir des fonctions sociales, au sens où l'activité vise à assurer conjointement et explicitement viabilité économique et utilité sociale;
- b) des **acteurs** qui s'associent pour créer des entreprises qui répondent aux besoins de base d'un groupe ou d'une collectivité locale;
- c) des **structures et des règles** orientées vers la participation démocratique et qui ne répartissent pas le pouvoir en fonction du capital détenu;
- d) des **activités collectives** de caractère entrepreneurial au sens où la production de biens ou de services se développe sur les marchés (privé ou public) à partir d'un travail de coopération entre associés d'une même entreprise.

Nous avons donc alors : 1) des entreprises qui, à l'origine, sont des regroupements de personnes avant que d'être des regroupements de capitaux; 2) des entreprises et des organisations dont la propriété est collective, propriété des usagers et/ou des salariés; 3) des entreprises caractérisées par un fonctionnement démocratique inscrit dans un statut juridique d'association, de coopérative ou de mutuelle (ou dans des dynamiques associatives, coopératives ou d'entraide plus ou moins informelles); 4) des entreprises dans lesquelles le patrimoine est collectif, les surplus, profits et ristournes étant de caractère inaliénable; 5) des entreprises dans lesquelles on retrouve une catégorie nouvelle d'acteurs, des gens issus de milieux qui n'ont généralement pas baigné dans le monde de l'entreprise ni dans un environnement favorable à leur participation directe sur ce terrain.

Tel est le **sens premier et fondamental** attribué à l'économie sociale et solidaire aujourd'hui. À partir de cela, plusieurs variantes de cette définition de base sont possibles les unes insistant plus sur la dynamique organisationnelle et sur le modèle coopératif (Vienney), d'autres sur la dimension politique et de transformation sociale par des pratiques solidaires liées au développement de différents services de proximité (Laville, 1992 et

1994), d'autres encore sur sa contribution économique et socio-institutionnelle (Bidet, 2000; Defourny et Monzon Campos, 1992) ou sur sa contribution socioéconomique au développement (Desroches, 1976; Draperi, 1998).

Il est aussi permis, dans un deuxième temps, de pousser un peu plus loin la réflexion en mettant en relief que ces initiatives, dans certains cas, finissent par servir de **tremplins à de nouvelles formes de régulations sociales** liées au développement de gouvernances territoriales démocratiques et à la création d'entreprises (Lévesque et alii, 2001). Ce qui nous rapproche des travaux de la nouvelle géographie économique (Pecqueur, 2000; Demazière, 2000; Benko et Lipietz 2000; Benko, 1998) autour des systèmes locaux de production fondés sur la coopération inter-entreprises mais aussi des travaux de politologues sur le renouvellement des solidarités dans le cadre d'États-providence renouvelés (Noël, 1996; Vaillancourt, 2000).

### **1.5 Conceptualisation de l'économie sociale à partir de l'expérience des pays du Nord : 150 ans de pratiques et de conceptualisation**

Au Nord, le **concept lié à ces pratiques économiques est donc très ancien**. Il remonte, chez les économistes comme chez les sociologues, au 19<sup>e</sup> siècle: en économie, le concept désignera dans un premier temps une approche particulière de l'économie politique (Gide) ou une économie du social axée sur la distribution (Walras), pour progressivement porter sur les entreprises et les organisations qui prennent, directement et explicitement en compte, **les questions éthiques et sociales**, soit les coopératives, les mutuelles et les associations (Lévesque et Mendell, 1999). En sociologie, ce concept aura de l'intérêt pour les socialistes comme Mauss et Jaurès. Weber et Durkheim y feront positivement référence mais Marx, en lutte contre le socialisme utopique popularisé par Owen, Saint-Simon, Fourier et Proudhon, aura tendance à s'en méfier. Plus tard, c'est la tendance communiste qui, plutôt que de considérer les activités économiques des coopératives, mutuelles et associations comme autant de moyens de favoriser l'"émancipation ouvrière" y verra un détournement de la lutte contre le capital. Aux yeux de ce courant, seuls les syndicats et leur parti, le parti communiste, pourront véritablement défendre la classe ouvrière. Les sociaux-chrétiens et les socialistes n'en continueront pas moins de juger pertinent ce mode d'intervention. Ce qui, notamment, donnera lieu à la multiplication des mutuelles et l'influence souvent déterminante de celles-ci dans la mise en place des premiers systèmes publics de protection sociale en Europe.

Pour pousser plus loin la conceptualisation entourant l'économie sociale, on peut avancer qu'elle s'est alimentée, au 21<sup>e</sup> siècle, à des sources intellectuelles et politiques diverses: des socialistes utopiques, des chrétiens sociaux, des libéraux, des coopérativistes ou encore des socialistes. Au XX<sup>e</sup> siècle, les approches de l'économie sociale se sont précisées pour arriver jusqu'à nous (années 80-90), **en faisant de l'économie sociale un secteur économique spécifique** et une contribution à l'**humanisation** de l'économie (Maréchal, 2000). C'est dire par là que tout un pan de l'économie a pris ses distances ou **s'est démarqué des lois du marché et de la régulation publique** en se

positionnant dans un mode de production et d'affectation des bénéfices qui lui est propre et en mettant en oeuvre des principes d'organisation où la non-domination du capital se traduit dans les statuts mêmes de ces entreprises.

Une seconde approche dite d'“économie solidaire” s'intéressera davantage à l'économie sociale émergente, instituante plutôt qu'instituée en mettant l'emphase **sur sa contribution sociale et sa dimension politique** plus que sur sa capacité de produire même autrement. Ici la question posée renvoie au rôle et à la légitimité de ces initiatives à côté de l'État et du marché, voire même contre ces derniers, initiatives souvent mieux placées pour répondre aux nouvelles demandes sociales, pour créer du lien social et pour contribuer à créer de nouvelles régulations sociales (Lipietz, 1996 et 2001; Laville, 1994).

Mais l'espace pour ce type d'initiatives à côté du marché et de l'État est-il significatif? Dans une approche comme dans l'autre, la proposition sous-jacente réside dans **l'existence d'un espace inédit d'innovation sociale** au coeur de la crise de la société salariale et des étatismes industriels, espace éclipsé pendant la période des “Trente Glorieuses”. Le marché et l'État demeurent insuffisants pour trouver des réponses aux problèmes actuels (montée de l'exclusion, bureaucratisation du service public...), pour repérer les nouveaux besoins sociaux mais aussi pour faire émerger de nouvelles formes d'organisation de l'entreprise répondant mieux aux aspirations de ses travailleurs et de nouvelles formes de gouvernance territoriale prenant mieux en compte les aspirations des populations.

Ce secteur, institué ou instituant (pour reprendre les termes de Desroche) est-il important? Économiquement parlant, il n'est pas un poids lourd. Il ne représente que 8 % de l'économie des pays développés en termes d'emplois (CIRIEC, 2000)<sup>7</sup>. À une différence près et elle est majeure : les services dans des secteurs aussi stratégiques que l'éducation et la santé, les services sociaux, l'environnement ou la culture sont occupés par l'économie sociale, souvent à plus de 50 % (Salamon et Anheir 1998). Sans compter qu'au plan social et sociopolitique, dans plusieurs sociétés, surtout au Sud, des régions entières ou des communautés locales devenues incertaines de leur avenir, peuvent continuer d'avancer et de se développer plutôt que de stagner, voire même décliner.

## **1.6 La nouvelle économie sociale dans les pays du Sud : un développement dans le creuset de l'économie populaire**

Au cours des dernières décennies, avec l'aggravation de la crise économique et la mise en oeuvre des réformes économiques des programmes d'ajustement structurel (PAS) dans la plupart des pays d'Afrique, d'Amérique latine et d'Asie, les phénomènes de pauvreté et d'exclusion sociale ont pris une ampleur considérable. La

---

<sup>7</sup> Quoiqu'il ne faille pas sous-estimer son importance économique : l'enquête du CIRIEC menée à l'échelle européenne avance des données fort significatives : près de 9 millions d'emplois (8 879 546) pour les 15 pays de l'Union Européenne avec des pointes pour certains pays tels les Pays-Bas (16.64% de l'emploi salarié du pays) ou le Danemark (13.85%).

restructuration obligée des États (par les programmes d'ajustement structurel du FMI) et la contraction induite des dépenses publiques ont conduit les pouvoirs publics à diminuer la part des budgets nationaux consacrée aux services sociaux de base, de sorte que des secteurs essentiels au développement à long terme - tels que l'alimentation, la santé et la sécurité sociale, l'éducation et l'habitat – se sont vus fortement menacés. Une partie croissante de la population a basculé dans les activités informelles (qui forment aujourd'hui dans la plupart des pays du Sud de 50 à 80 % de l'économie) et s'est trouvée de ce fait quasiment exclue des circuits économiques et sociaux formels qui, il n'y a pas si longtemps, produisaient, dans le cadre des États, des services collectifs de base.

La marge de manœuvre des États des pays du Sud, dans leur fonction de redistribution, a été réduite à sa plus faible expression. Les populations de ces pays se sont ainsi retrouvées ainsi plus que jamais contraintes de développer elles-mêmes de nouvelles formes de solidarité et d'entraide, économiques et sociales tout à la fois, afin de résoudre les problèmes les plus cruciaux auxquels elles étaient confrontées. C'est pourquoi, depuis plus ou moins deux décennies, nous assistons à un véritable foisonnement **d'organisations économiques populaires** dans le sillage des mouvements paysans et ouvriers, des mouvements de développement local et communautaire, souvent dans le creuset des activités de l'économie dite informelle. Ces organisations sont dites populaires parce qu'elles sont réalisées par les populations elles-mêmes indépendamment de toute aide extérieure (ONG, gouvernements nationaux, coopération internationale) (Castel, 2002)<sup>8</sup>.

Bien que nombre d'entre elles soient longtemps restées dans l'ombre, en raison notamment de leur caractère généralement très localisé, ces nouvelles initiatives économiques populaires sont aujourd'hui de plus en plus considérées comme un point d'ancrage essentiel pour un développement économique durable (Peemans, 1997). Dans les zones rurales et urbaines, à côté de structures publiques en déclin et d'un secteur privé relativement rachitique, se développent, sur la base de ces initiatives, une multitude d'organisations (coopératives, mutuelles, associations, regroupements villageois, etc.) qui cherchent à se construire un réel pouvoir économique et une influence plus marquante dans la vie publique. C'est dans ce sens que l'on parle volontiers, à l'heure actuelle, de l'"émergence" d'une économie populaire, sociale ou solidaire dans les pays du Sud laquelle, à bien des égards, s'apparente à l'économie sociale des pays du Nord.

C'est dans cette mouvance générale d'une économie populaire en pleine expansion que les mouvements sociaux ont commencé (recommencé) à occuper **un espace d'innovation sociale au cœur de cette crise**, en matière de développement. Ce qui nous amène à formuler dans le cadre de cette hypothèse générale les trois propositions suivantes:

---

<sup>8</sup> Ce qui établit une première et importante différence stratégique avec les initiatives similaires au Nord où l'interface avec les pouvoirs publics est majeur.

- 1) L'économie sociale et solidaire devient de plus en plus importante dans le nouveau paysage économique et social mondial où l'on assiste à la montée d'une société civile à l'échelle mondiale (multiplication des ONG et des associations) qui cherche tout à la fois à résister à la mondialisation néolibérale et à construire une mondialisation plus équitable.
- 2) La nouvelle économie sociale a aussi de nouveaux acteurs (jeunes, femmes, associations de quartier, écologistes) et de nouveaux dispositifs (entreprises dites communautaires, mutuelles d'épargne et de crédit, regroupements villageois, associations de petits commerçants et de petits industriels, etc.).
- 3) Cette nouvelle économie sociale est susceptible d'ouvrir de nouvelles voies à la lutte contre la pauvreté mais surtout au combat pour le développement.

Mais cette hypothèse et les propositions qui l'accompagnent nous renvoient à des approches internationales différentes aujourd'hui, celle de l'économie sociale proprement dite et celle du "non profit sector". Voyons de plus près ce que ces deux approches ont à nous dire pour nous aider à démontrer, analyser et débattre des propositions que nous avançons.

### **1.7 Économie sociale et solidaire au Nord et au Sud : deux courants d'interprétation**

Ces initiatives diverses forment un ensemble que l'on peut nommer "organisations économiques populaires" (Ortiz, 1994). Elles ont finalement attiré l'attention des économistes et des sociologues: l'approche dite "non profit sector", d'origine et de culture anglophone (principalement américaine), et l'approche dite "économie sociale et solidaire", d'origine et de culture latine et francophone, se disputent l'interprétation et le sens à donner à ces initiatives devenues de plus en plus importantes. Quelles sont les convergences et différences, avantages et inconvénients de ces deux approches ?

Ces deux courants marquent actuellement la scène internationale en matière de recherche sur les "organisations économiques populaires" des pays du Sud. La première direction de recherche est celle du courant Hopkins (Salamon et Anheir, 1996 et 1998; Archambault, 1996) de Washington qui, depuis une dizaine d'années, s'attache surtout à **mesurer la présence et l'importance (poids économique)**, aux côtés de l'État et du marché, de cette autre réalité qualifiée de **secteur "non profit"** tant pour les pays du Nord que du Sud: estimation et évaluation du nombre d'entreprises (associatives), du nombre d'emplois, du nombre de membres et de bénéficiaires; évaluation de la structure de financement, de la valeur imputable au bénévolat, etc. Courant anglo-saxon mais plus précisément américain, il dispose, à l'échelle internationale, d'un tremplin majeur, d'une association montante, l'"International Society for the Third Sector" (ISTR) et des entrées dans certaines institutions internationales (Banque mondiale et FMI).

La seconde direction de recherche est celle du courant ainsi nommé “Économie sociale et solidaire” qui, depuis une dizaine d'années, s'applique surtout à **comprendre celle-ci**, en prenant en compte d'autres composantes que les seules associations soit les coopératives et les mutuelles, en les mettant en perspective comme partie des **réponses à la crise économique et à l'affaiblissement des États**, au Nord (Defourny, Favreau et Laville, 1998; Laville, 1994) comme au Sud (Defourny, Develtere et Fonteneau, 1999). Courant à l'origine francophone et latin, il dispose de relais au plan international (le CIRIEC international par exemple). Il a des entrées dans certaines institutions internationales (le BIT par exemple) et travaille à la mise en place de nouveaux réseaux internationaux d'économie sociale et solidaire (Ortiz et Munoz, 1998; Favreau et alii, 2003)<sup>9</sup>.

Au plan analytique, le courant du “non-profit sector” offre certains avantages :

- 1) Le critère de détermination des entreprises sans but lucratif se formalise autour d'un statut organisationnel différent de celui des entreprises privées ou publiques (règles d'incorporation et règles de fonctionnement démocratique), ce qui rejoint l'approche du courant institutionnel de l'économie sociale (Vienney, 1994).
- 2) Le critère d'indépendance par rapport au marché et à l'État est convergent avec l'ensemble des approches de l'économie sociale.
- 3) Le critère d'adhésion volontaire et de participation bénévole dans les instances de direction de ces entreprises est similaire dans le courant “non-profit sector” comme dans celui de l'économie sociale.

Mais il affiche aussi quelques lacunes :

1) il sous-estime l'encastrement social de ces organisations et de ces entreprises dans leur rapport aux communautés, à ses réseaux informels, à son “capital social” et à son économie locale (Evers, 1998). Par là il ignore de nombreuses initiatives de caractère émergent dont il faut aussi étudier le potentiel et les conditions de démarrage, de soutien et de développement.

2) il centre son intérêt sur le rôle de prestataire de services de ces entreprises et organisations (réponse à des besoins sociaux non satisfaits) au détriment d'autres rôles: a) au niveau micro, leur contribution de socialisation et d'école de démocratie, en d'autres termes, leur capacité de cohésion sociale, d'anticipation, de prévention et de développement des collectivités; b) au niveau macro, la capacité de participation à l'élaboration d'un nouveau contrat social.

3) il exclut pratiquement toute la branche entrepreneuriale de ce secteur, c'est-à-dire les coopératives et ne tient compte que de certaines mutuelles. Or on ne voit pas très bien les raisons de l'exclusion des coopératives et des mutuelles. Elles sont toutes, aussi constitutivement que les associations, porteuses de finalités et de modalités d'organisation les inscrivant dans une **logique d'intérêt collectif**.

---

<sup>9</sup> Voir aussi le site web suivant : [www.uqo.ca/ries2001](http://www.uqo.ca/ries2001)

Au plan analytique, le courant “Économie sociale et solidaire”, auquel nous participons pour l'essentiel, présente certains avantages :

1) Le courant “économie sociale et solidaire” cherche à rendre compte d'un triple processus : a) le processus de croisement d'objectifs sociaux et économiques au sein d'entreprises; b) le processus démocratique interne de ces organisations, caractéristique importante de ces entreprises; c) l'apport de ces entreprises et organisations dans la démocratisation économique des sociétés<sup>10</sup>.

2) Le courant “économie sociale et solidaire” réfère à trois grandes familles d'organisations plutôt qu'à une seule soit les mutuelles, les coopératives et les associations (voir le tableau qui suit). Mais, sauf exception, il ne veut pas s'en tenir aux cadres juridiques d'opération de ces organisations, prenant en compte tout autant les “entreprises sociales” émergentes au Nord que les initiatives économiques populaires qui en s'institutionnalisant deviennent souvent des mutuelles, des coopératives ou des associations.

3) Le courant “économie sociale et solidaire” dispose, particulièrement en Europe mais aussi en Amérique du Nord (notamment au Québec), d'une longue trajectoire historique, ses premières initiatives structurantes remontant aussi loin qu'au début de la révolution industrielle, ce qui a donné lieu à un certain nombre de travaux d'histoire fort appréciables (Gueslin, 1998).

4) Le courant “économie sociale et solidaire” dispose d'une trajectoire qui lui donne une perspective internationale progressiste à partir de son ancrage dans les mouvements sociaux (anciens et nouveaux). Il est lié, **en aval**, à la réflexion sur les mouvements sociaux (mouvement syndical, mouvement associatif des jeunes, des femmes et des écologistes) depuis plusieurs décennies et, **en amont**, à la réflexion de chercheurs et de dirigeants qui refusent le capitalisme et le néolibéralisme comme seule voie de développement.

---

<sup>10</sup> Dans la consultation (par sondage et séminaire) opérée par l'équipe de recherche sur l'économie sociale dans les pays du Sud (sous la direction conjointe de Defourny et Develtere) auprès d'une cinquantaine de chercheurs de 25 pays dont 17 du Sud, c'est ce triple processus qui rendait le concept d'“économie sociale” plus accueillant. À ce propos, voir Defourny et alli (2001), *L'économie sociale comme outil de lutte contre la pauvreté* (volume 1). Groupe de recherche sur la société civile et l'économie sociale (STEP-BIT), Université de Liège, 137 pages.



**Tableau I : Les trois grandes familles de l'économie sociale**

	<b>Association</b>	<b>Coopérative</b>	<b>Mutuelle</b>
<b>Objectifs (avec priorité à l'utilité sociale de l'activité sur sa rentabilité)</b>	offre de service aux membres et/ou à la collectivité	offre de biens ou services aux membres (ex. coopérative de travail) ou à la collectivité (ex. coopérative de solidarité)	offre de services aux membres et à leur famille
<b>Activités</b>	biens et services collectifs sur les marchés (public ou privé)	biens et services marchands	services collectifs de protection sociale
<b>Organisation démocratique (répartition du pouvoir)</b>	conseil d'administration élu et assemblée générale des membres (une personne, une voix)	assemblée générale des membres (une personne, une voix)	assemblée générale des membres (une personne, une voix)
<b>Mode d'affectation du surplus</b>	Réinvestissement dans l'organisation	Ristourne aux membres et réinvestissement dans l'organisation	Réinvestissement dans l'organisation et fonds de réserve
<b>Acteurs ou porteurs de projets</b>	Regroupement de personnes (qui ne détiennent pas de capital)	Regroupement de personnes (qui ne détiennent pas de capital)	Regroupement de personnes (qui ne détiennent pas de capital)

*Source* : adaptation de la typologie développée par Defourny et Develtere (1999: 37).

Le courant “économie sociale et solidaire” pose néanmoins quelques problèmes notamment celui de présenter, pour certains auteurs et pour certaines organisations, la coopérative classique comme modèle principal de référence (Vienney, 1994), d'où la difficulté à s'emparer des nouvelles dynamiques comme celles des coopératives sociales à l'italienne ou des corporations de développement communautaire à la Québécoise ou la place à accorder aux organisations économiques populaires des pays du Sud.

Au bilan, ces deux courants, celui du “non-profit sector” et celui de l’“Économie sociale et solidaire”, contribuent cependant à leur manière à sortir ces initiatives socio-économiques de la marginalité tant dans la place qui leur est accordée dans l'espace public qu'en matière de recherche en sciences économiques et sociales. À cet effet il convient de ne pas trop les opposer car ils permettent tous les deux, souvent de façon complémentaire, d'examiner le potentiel de ces initiatives dans l'élaboration d'un nouveau modèle de développement démocratique et équitable et donc d'une humanisation de l'économie à l'échelle de la planète.

L'économie sociale et solidaire est profondément liée aux mouvements sociaux en dépit du préjugé persistant sur sa trop forte liaison avec les pouvoirs publics. Elle a historiquement été l'objet d'incompréhensions ou de désaccords avec d'autres composantes des mouvements sociaux (syndicats par exemple) dont elle tire pourtant en partie son impulsion. Ces malentendus, incompréhensions et désaccords proviennent en partie d'une méconnaissance de son positionnement social de fond: **les initiatives de l'économie sociale** ont donné naissance à un ensemble d'organisations et d'entreprises **historiquement et fondamentalement issues du mouvement ouvrier** au même titre que les syndicats par exemple. Ces organisations ont les mêmes qualités et les mêmes défauts dont ces mouvements sont porteurs. Et elles sont aussi **plurielles** que ces mouvements dans ces **fondements** (plusieurs formes et orientations du syndicalisme, plusieurs types d'organisations et d'entreprises, plusieurs partis et mouvements de gauche), **la plupart des tendances** y ayant participé avec plus ou moins de force et d'intérêt selon les pays et les périodes.

L'économie sociale a, historiquement, participé, de façon explicite, au combat social pour plus de justice et de démocratie. Mais tout comme l'ensemble des mouvements sociaux, par ces temps d'incertitudes sur les voies à suivre en matière de développement, les organisations et les entreprises de l'économie sociale, au Nord comme au Sud, s'interrogent à nouveau sur leur contribution à ce développement.

Bref, avec la crise du socialisme réel dans les pays de l'Est, avec celle de l'État-providence dans les pays capitalistes de l'Ouest, avec la crise générale des étatismes industrialisants comme stratégies de développement économique et social dans les pays du Sud, mais aussi avec les aspirations de groupes sociaux à des manières différentes d'entreprendre, on assiste aujourd'hui à une **réinvention de l'économie sociale au Nord comme au Sud** pour repenser les termes du développement économique et social sur la base d'une reconfiguration des rapports entre le marché, l'État et la société civile, notamment autour de la notion d'économie plurielle.

## 2. Économie populaire, sociale et solidaire dans le développement des communautés au Nord et au Sud

Au Nord comme au Sud, des régions et des communautés délaissées par le développement économique dominant ont fait émerger des formes inédites d'activités économiques qui permettent aux communautés de se reprendre en main ("empowerment"). Quelques exemples d'expériences de portée majeure sont ici présentés pour illustrer la capacité de mobilisation de populations locales et les solutions inédites qu'elles arrivent à créer dans ce contexte de crise. Au Sud, où très souvent 50, 60 et même 70 ou 80% de la population vit dans le cadre d'une économie dite "informelle", se développent et s'organisent des réseaux de production et de circulation de biens et de services fondés sur la parole donnée. Exploration de cet univers du bas de l'échelle et de sa portée pour le développement d'une économie éthique.

### 2.1 L'économie sociale et solidaire territorialisée, une composante cachée de la mondialisation

**Partout dans les Amériques, du Nord et du Sud**, comme partout dans le monde aujourd'hui, **des expériences inédites d'économie** ont surgi dans les deux dernières décennies. Il suffit d'évoquer l'expérience d'un parc industriel créé dans un bidonville péruvien où travaillent maintenant 30,000 personnes, celle des cuisines collectives latino-américaines<sup>11</sup>, l'expérience des budgets participatifs qui favorisent la co-production de services collectifs entre associations locales et services publics du gouvernement local dans des centaines de municipalités au Brésil, à Porto Alegre entre autres. Il suffit d'évoquer, au Nord, des services de proximité telles les coopératives sociales italiennes, les régies de quartier françaises, des agences de développement communautaire (CDC) aux États-Unis et au Canada ou des coopératives de développement économique communautaire (CDÉC) québécoises. En fait, il semble bien que plus la mondialisation néolibérale devient une réalité, plus l'économie sociale et solidaire (et son corollaire le développement local) devient une nécessité.

À première vue de peu de portée, les initiatives d'économie sociale et solidaire s'inscrivent aussi dans un mouvement plus large lequel s'active à croiser développement économique et démocratie. C'est ce mouvement qui favorise la multiplication des ONG et l'émergence d'un mouvement citoyen international; c'est ce mouvement qui fait surgir des courants politiques nouveaux valorisant le partage du travail, le développement d'une économie autre que marchande, de nouvelles formes de coopération internationale; c'est ce mouvement qui anime des reprises d'entreprises, des participations de travailleurs à leur gestion, des participations d'usagers dans des services collectifs, des exigences de contrôle des populations locales sur leur territoire ; enfin, c'est ce mouvement qui anime des mobilisations sociales locales pour la protection de l'environnement (entreprises de récupération et

---

<sup>11</sup> Plus de 15,000 seulement au Pérou.

de recyclage...). Voilà ce qui forme l'assise de contre-tendances à la mondialisation néolibérale. C'est dans cette foulée que des travaux aujourd'hui plus nombreux mettent en lumière cette **face cachée de la mondialisation**, ces nouvelles formes d'action collective faites de revalorisation des économies locales, de mouvements sociaux économiques et d'entreprises collectives (commerce équitable par exemple) où des gens **s'associent pour produire autrement**, selon l'heureuse expression de Danièle Demoustier (2001).

C'est au creux de la crise des modèles de développement que la mondialisation néolibérale s'est imposée et a provoqué une concurrence à la hausse entre pays, de l'exclusion et un déficit démocratique, les États devenant de plus en plus redevables à des acteurs qui leur sont extérieurs (FMI, Banque mondiale, etc.). Simultanément, le projet socialiste, si longtemps associé à l'étatisme, a dû commencer à opérer une mutation intellectuelle en reconnaissant la nécessité d'une autonomie de la société civile dans le cadre d'un nouveau paradigme de développement. S'impose alors à l'ordre du jour, la construction d'**espaces publics de dialogue social** pour s'emparer des enjeux de revitalisation économique et sociale des quartiers en crise, de reconversion de sites industriels en déclin, de mise sur pied de nouveaux services de proximité, de transformation de l'économie populaire en entreprises réseautées et inscrites dans un processus d'accumulation et non plus de simple survie.

Bien que timidement pour le moment, un nouveau contrat social mondial émerge (Groupe de Lisbonne, 1995). Dans cette perspective, il faut, entre autres, reconnaître l'existence de dizaines de milliers d'organisations non gouvernementales (ONG) et d'associations de toutes sortes dans le monde dont plus de 50,000 sont déjà reliées entre elles par Internet à l'échelle de la planète (le réseau APC)<sup>12</sup>, ce qui leur permet d'avoir à leur disposition des banques de données, les informations d'une agence de presse alternative et des forums thématiques de discussion.

Un certain nombre d'acteurs -dont plusieurs sont nouveaux sur la scène internationale, notamment les groupes de femmes et les groupes écologiques- et de nouveaux dispositifs -des réseaux internationaux d'économie sociale et de développement local- ont pris sur eux **de multiplier les échelles d'intervention** pour passer du micro (du travail d'organisation au plan local) au macro qui permet d'agir sur les pouvoirs à l'échelle nationale et internationale (Rouillé d'Orfeuil, 2002 ; Favreau et Fréchette, 2002). Plus largement, la réussite de ces initiatives dépend, en amont, de la force propulsive que lui fournissent des mouvements sociaux (associatif, de femmes, syndical, écologique, jeunes) et, en aval, de la perspective que lui procure les aspirations à un projet de société où démocratie et développement se conjuguent.

---

<sup>12</sup> Pour en savoir plus long, voir leur site web à l'adresse suivante: <http://www.apc.org>

## **2.2. L'économie sociale et solidaire dans les communautés : une vue des Amériques**

### ***2.2.1. L'économie sociale et solidaire dans les pays du Nord : l'expérience américaine et canadienne***

Au cours des deux dernières décennies, l'économie sociale et solidaire en Amérique du Nord est devenue le lieu d'un enjeu crucial : celui du renouvellement des économies locales et d'une démocratie qui se veut plus participative à cette échelle pour faire face aux nouveaux besoins des "communautés"<sup>13</sup>. La mobilisation sociale à laquelle elle a donné naissance a donc été particulièrement forte autour d'initiatives de formation à l'emploi, autour d'initiatives de développement de services de proximité (de type services de garde, restauration populaire, aide à domicile, logement social...) ; enfin, autour d'initiatives territorialisées de revitalisation économique et sociale.

### **L'expérience de développement économique communautaire aux Etats-Unis**

*Des années 40 jusqu'aux années 60, le mouvement associatif américain a surtout laissé sa marque la plus visible autour d'enjeux de défense de droits sociaux au sein des quartiers en difficulté des grands centres urbains: lutte contre les propriétaires d'immeubles qui laissaient leurs logements se détériorer, campagnes pour dénoncer des banques qui, dans ces quartiers, canalisait l'épargne locale vers l'extérieur et se refusaient à fournir des prêts aux résidents prétendant que ces prêts étaient trop risqués, lutte pour l'intégration de la minorité noire dans des entreprises qui avaient des pratiques discriminatoires ouvertes ou voilées...*

*Mais à partir du milieu des années 60, on assiste à un revirement partiel de la dynamique associative vers la création de services et le développement d'une capacité de proposition et de prise en charge de l'ensemble de l'économie locale des "communautés". Le développement économique communautaire (DEC) devient alors cette approche stratégique globale de revitalisation de territoires en crise. Une partie du mouvement associatif prend ainsi un "virage économique" en se dotant de structures de travail davantage axés sur la revitalisation des quartiers par les résidents eux-mêmes que sur la revendication auprès des pouvoirs publics.*

### **Les Community Development Corporations (CDC): histoire et pratiques (1960-2000)**

*Pour les dirigeants et militants associatifs américains, cette pratique de DEC peut se caractériser de la façon suivante: il s'agit d'initiatives locales de développement cherchant à concilier tout à la fois des objectifs économiques et des objectifs sociaux. Ces initiatives de résidents de quartiers, soutenues la plupart du temps par*

---

<sup>13</sup> La notion de "community", en milieu anglo-saxon (Etats-Unis et Canada, Québec compris), nous renvoie à appartenance sociale passant par le territoire (en milieu urbain, par un quartier). L'approche nord-américaine participe aussi d'une vie politique démocratique, locale et régionale, indépendante des grands enjeux et affrontements politiques nationaux. Voilà, à notre avis, une particularité importante qui permet d'introduire, par distinction avec l'économie solidaire à l'européenne, les notions de *développement économique communautaire* et d'*organisation communautaire*.

*des professionnels de l'organisation communautaire (financés par les Eglises locales), donnent lieu à la mise sur pied d'organismes de coordination, de concertation et de solidarité, sorte d'organismes stimulateurs de la relance, plaques tournantes en quelque sorte d'une activité structurante au plan économique et social. Disposant à la fois de fonds de fonctionnement et de fonds d'investissement, ces CDC sont engagés dans l'achat, la rénovation et la gestion de l'habitat local, le maintien et le développement d'entreprises locales (généralement des micro-entreprises), dont plusieurs sont de type coopératif ou associatif, l'achat, la rénovation et la gestion d'espaces commerciaux de même que dans la mise sur pied de services de proximité particulièrement dans le secteur de la santé et des services sociaux<sup>14</sup>. Cette intervention permet d'attirer du capital dans les communautés et d'exercer une certaine influence sur son orientation. Elle augmente aussi les possibilités d'emploi par ou pour les membres de ces communautés et encourage les entreprises locales à offrir de meilleurs services à celles-ci.*

### **Trois générations de CDC**

*Les premières CDC ont vu le jour dans les années 60 à la faveur de la montée du mouvement des droits civiques d'une part et d'autre part de l'engagement des pouvoirs publics centraux (l'État fédéral) dans la "guerre à la pauvreté" suite aux émeutes dans les principales villes américaines. La poussée de communautés locales dans cette direction, le soutien de fondations comme la Fondation Ford et l'appui politique de démocrates favoriseront l'introduction d'un amendement au programme existant de lutte contre la pauvreté (le Economic Opportunity Act ou EOA)<sup>15</sup>. Ce qui donne naissance à une première génération de CDC. Au début des années 70, elles sont tout au plus une cinquantaine.*

*De la mi-décennie 70 à la mi-décennie 80, plusieurs centaines de CDC naîtront à la faveur d'un soutien des pouvoirs publics particulièrement sur la question de l'habitation dans le cadre du Housing and Community Development Act (1974) qui crée le programme CDBG (le Community Development Block Grant Program) auquel l'administration Carter tentera de donner sa véritable impulsion.*

*Partis des quartiers pauvres et des quartiers noirs dans les années 60, les CDC se sont par la suite propagés dans les quartiers blancs ou multiethniques dans les années 70 et 80 en s'implantant dans les principales villes particulièrement dans le Nord-Est, puis dans le Middle West américain. Aujourd'hui la mixité des volets d'intervention des CDC est plus nette (entreprises et commerces, formation, logement et services*

---

<sup>14</sup> À la différence de la très grande majorité des pays industriels développés, on sait que les Etats-Unis ont très peu investi dans le développement d'une véritable politique publique de santé et de services sociaux (de type universel). Les communautés locales qui tendent à s'organiser ont donc dû investir en urgence ce champ de même que celui de l'éducation des jeunes (lutte contre le décrochage et contre la distribution et la consommation de drogues) .

<sup>15</sup> L'EOA est le correspondant au plan social et économique du *Civil Rights Act* (1964) et du *Voting Rights Act* (1965) au plan politique.

communautaires), le partenariat plus complexe (secteur associatif, secteur privé, secteur public) et la volonté de développer l'“entrepreneuriat” local, privé et collectif, plus explicite (Jacquier, 1992).

### **La CDC-type: activités, financement, composition, mode d'opération, statut**

*Les Community development corporation (CDC) sont des organisations sans but lucratif (OSBL), régies par des principes démocratiques, constituées pour assurer la participation des résidents d'un quartier au développement économique et social de leur communauté. Peuvent en devenir membres, les résidents et des représentants des différentes composantes du milieu soit les organisations communautaires, les entreprises locales et des professionnels. Sorte de conseils de quartier regroupant le vivier des forces actives du milieu, elles s'affairent à aménager le développement dans ses dimensions à la fois économiques et sociales. Elles déploient leur intervention sur des territoires dont la population peut être relativement dense (oscillant entre 50,000 et 100,000 personnes).*

Le DÉC favorise donc la création de leviers de coordination, de concertation et de solidarité et, par là, la construction de véritables **espaces publics de proximité**. L'intervention de DÉC permet de visibiliser les problèmes collectifs de ces milieux et offre une information de premier ordre aux résidents afin de leur permettre d'avoir une meilleure prise sur le développement de leur quartier. Ce faisant, ces CDC permettent le renouvellement du “vivre ensemble” en prenant appui sur les populations et en valorisant leurs territoires. On dénombre aujourd'hui plus de 3000 CDC qui soutiennent des projets de caractère à la fois économique et social dans les quartiers centraux des plus grandes villes américaines comme New York, Boston, Miami, Chicago, Pittsburgh, Atlanta, Cleveland, Détroit, San Francisco, St. Paul...

### **L'expérience associative québécoise**

*Le secteur associatif québécois est formé de plus de 90 000 associations. Parmi celles-ci, la répartition par champs d'intervention s'établit comme suit : 56,6 % des associations sont dans trois secteurs : les liens sociaux et communautaires, les loisirs sociaux et culturels, l'action sociale. L'autre grand secteur d'intervention est le sport (21,6 %). En ce qui a trait aux activités économiques de ces associations, on estime qu'au moins 20 000 associations auraient des activités économiques. Par ailleurs, les “organisations communautaires” qui servent généralement de révélateur parce qu'elles constituent le noyau le plus actif du mouvement associatif ont très majoritairement des employés et une activité de production de biens ou de services. C'est ainsi qu'en 1996, dans le seul domaine de la santé et des services sociaux, près de 2 500 organismes communautaires (soutenus par des fonds publics) disposaient d'une capacité globale de plus de 10 000 employés réguliers, de près de 15 000 occasionnels et de 340 000 bénévoles<sup>16</sup>.*

---

<sup>16</sup> Dans d'autres secteurs d'activités, on compte plusieurs milliers d'organisations : plus d'un millier dans le champ de l'éducation populaire, quelques 1000 garderies sans but lucratif, une centaine de centres communautaires de loisirs, une

*Ces organisations couvrent trois générations. La première, qui apparaît au milieu des années 60, s'apparentait davantage au syndicalisme du cadre de vie. Il s'agissait de regroupements de citoyens qui revendiquaient auprès des pouvoirs publics des équipements et services collectifs pour répondre aux besoins des communautés locales. La deuxième génération qui apparaît au début des années 70 réunit des citoyens et des professionnels qui offrent des services alternatifs à ceux proposés par le service public. Enfin, à partir du milieu des années 80, une autre génération émerge dans le champ de l'insertion socio-professionnelle et du développement économique communautaire en faisant de **l'économie solidaire** sa stratégie de développement. Les organisations communautaires de cette dernière génération inscrivent en effet plus explicitement leur action dans cette perspective*

*La dernière décennie voit donc émerger un nouveau militantisme, de caractère économique, dans les mouvements sociaux, militantisme qui anime de nouvelles formes d'organisations et de nouveaux champs d'intervention : comités régionaux de relance de l'emploi et de l'économie (CRÉE), coopératives de développement économique communautaire (CDEC), sociétés d'aide au développement des collectivités (SADC) ; entreprises d'insertion ; fonds de développement et associations d'emprunts (Comeau et alii, 2001).*

### **2.2.2. L'économie sociale et solidaire dans les pays d'Amérique latine : l'expérience péruvienne et brésilienne**

En Amérique latine, il n'y a pas si longtemps, parler de transformation sociale nous conduisait quasi-irréremédiablement à débattre de la révolution et des libertés bourgeoises mises en opposition avec les libertés dites réelles comme le campait si distinctement la tradition léniniste longtemps dominante au sein des mouvements sociaux de ce continent. Vieille combinaison d'usage: analyse dite scientifique prenant sa source dans le marxisme-léninisme et stratégie essentiellement militaire couplée à l'héroïsme moral. Aujourd'hui, à l'heure du socialisme latino-américain introuvable (Cuba n'est plus qu'une référence historique), c'est plutôt **la démocratie et le développement solidaire** (la démocratisation du développement), qui sont devenus les thèmes de prédilection et, pour les mouvements sociaux, toutes tendances confondues, des enjeux centraux.

C'est que, face à l'ampleur du processus d'exclusion en cours, les mouvements sociaux ont vécu une période de mutation profonde. Dans nombre de ces pays, les années 70 avaient vu l'émergence d'un solide mouvement urbain populaire, ouvrier et paysan, les trois souvent unis autour d'un projet socialiste commun. La conjoncture des années 80 a plutôt provoqué une fragmentation de ces mouvements. Cependant, les années 90 ont introduit de

---

centaine de médias communautaires, plus de 1000 coopératives d'habitation, une centaine de coopératives dans le secteur de l'alimentation, plus de 150 coopératives de travail, 500 cuisines collectives, quelques 200 organismes communautaires de formation à l'emploi, quelques centaines d'entreprises communautaires ou d'insertion orientées vers des services (aide domestique, entretien ménager, restauration, recyclage du papier, rénovation de résidences etc.).



**nouveaux acteurs sociaux**, notamment les femmes et les jeunes, nouveaux acteurs qui se sont employés à formuler au sein de communautés locales des stratégies concrètes de survie mais aussi de développement.

La conjoncture des années 1990 a aussi mis en évidence l'importance des luttes pour la démocratie, luttes qui avaient, dans la décennie précédente, favorisé l'essoufflement et le recul d'un certain nombre de régimes autoritaires et de dictatures militaires. Dans de nombreux pays d'Amérique latine, les mouvements associatifs locaux dans les bidonvilles tendent en effet à prendre le devant de la scène depuis une ou deux décennies, souvent dans la foulée de gouvernements locaux investis de nouveaux rôles (Reilly, 1995). Ils sont également de plus en plus actifs sur le terrain économique (Corragio, 1999). Nous avons étudié de plus près plusieurs expériences de ce type. Parmi celles-ci, *Villa el Salvador*, au Pérou, un bidonville de 350 000 habitants en banlieue de Lima, aujourd'hui devenue une ville dans laquelle la mobilisation sociale des résidents, l'économie sociale et solidaire et le développement local ont constitué des éléments déterminants dans la lutte contre la pauvreté, pour le développement et la démocratie (Favreau et alii, 2001).

### **L'expérience de Villa el Salvador au Pérou**

*Villa el Salvador (VES) est un bidonville de 350 000 habitants, en banlieue de Lima au Pérou. Ce bidonville devenu une municipalité se caractérise par son haut degré d'organisation sociale (plus de 3000 associations de quartier et sectorielles y oeuvrent) et par son Parc industriel cogéré par la municipalité et les associations locales d'entrepreneurs.*

*Villa el Salvador naît à la faveur d'une conjoncture particulière: 600 familles occupent, au début de la décennie 1970, un coin de désert à 30 kilomètres du centre-ville de Lima. Le gouvernement nouvellement arrivé au pouvoir est réformiste. Il est sensible à la question des bidonvilles. Il saisit l'occasion pour introduire une politique de planification urbaine qui encourage explicitement la participation de la population à l'aménagement de leur territoire.*

*Avec le concours d'ONG, VES se dote d'abord d'une **organisation sociale innovatrice** en faisant de groupes résidentiels les unités de base de son territoire. Le groupe résidentiel comprend en moyenne 384 familles organisées par pâtés de maisons, soit entre 2 000 et 2 500 personnes. Les familles disposent de maisons regroupées autour d'une place commune réservée aux services de base qu'elles ont en commun: l'école maternelle, le centre de santé, le local communal, le terrain de jeu. VES planifiera ainsi son développement en créant 120 places de ce type. Chaque place a son groupe résidentiel et chaque groupe résidentiel ses représentants à la Communauté autogérée de Villa el Salvador (600 délégués). Ce faisant, Villa el Salvador innove surtout en brisant le modèle colonial classique des villes d'Amérique latine: les 120 places forment un ensemble d'espaces démocratiques favorisant la structuration de la société civile.*

*En 1984, Villa el Salvador se détache de Lima et devient une **municipalité distincte**. Elle peut alors élire son propre conseil municipal. Le pouvoir est alors partagé entre l'organisation communautaire de la population et la municipalité. En 2000, lors de notre dernier séjour, nous avons pu voir émerger un Plan de développement sur 10 ans. VES avait d'abord procédé à la tenue d'assemblées locales, puis à la mise sur pied de tables de concertation territoriales et sectorielles. Enfin, pendant huit mois, la municipalité s'est engagée dans une consultation, auprès de la population, réalisée à domicile par 2500 jeunes, dans le but de savoir quelles étaient les priorités les plus fortement ressenties. À la fin du processus, une session plénière s'est déroulée sur la Place de la Solidarité: quelque 500 dirigeants des huit arrondissements de la municipalité, ont arrêté les priorités définitives parmi lesquelles figurait en bonne place la consolidation du parc industriel.*

*L'origine de ce **Parc industriel** remonte au début de la décennie 90. L'administration publique du parc destine les terrains à la localisation de grandes entreprises dans le but de créer des emplois pour la population migrante des districts du sud de Lima. Comme la grande industrie montre peu d'intérêt, la municipalité de VES demandera le transfert de ces terrains. En 1987 se constitue une entité mixte formée par des représentants du gouvernement national et des représentants de VES. Demeuré jusque-là une ville-dortoir, VES a enfin à sa disposition les moyens de ses ambitions qui sont de développer sa propre économie. À partir de là le parc sera le résultat d'un travail d'animation des petits entrepreneurs jusque-là disséminés un peu partout dans VES et très faiblement organisés. Le véritable décollage s'opère en 1992. Un projet de développement intégral basé sur la commercialisation des produits, l'assistance technique à la production, le financement et la formation entrepreneuriale se met en route pour inciter l'installation de ces derniers dans le parc.*

*En misant sur le regroupement de petites unités de production locales plutôt que sur une hypothétique implantation de grandes entreprises, VES a ainsi incité les artisans de la production locale à s'organiser par champ professionnel au sein d'entreprises débordant le seul cadre familial et à mettre en commun leurs achats, leur machinerie et la commercialisation collective de leurs produits. Aujourd'hui, après 10 ans d'efforts, les résultats sont probants: sur une population active de 100,000 habitants, VES réussit à regrouper, à partir de son parc industriel comme pôle de développement, 30 000 postes de travail distribués dans 8000 petites et microentreprises dont 5000 dans le commerce, 2000 dans l'industrie et 1000 dans les services.*

### **Le développement local et l'économie solidaire à VES**

*Les activités économiques informelles de VES étaient des activités de petites entreprises familiales, peu ou pas réglementées, utiles à la survie de ces familles mais pratiquement pas inscrites dans un processus d'accumulation. La politique de développement de VES, par son parc industriel, est venue faire prendre l'escalier qui conduit à l'accumulation dans le cadre d'entreprises pour partie collectives, pour partie privées. **Le Parc industriel de***

**VES est devenu un lieu favorisant en amont et en aval la mise en réseau de centaines de TPE incapables, sur leur seule base individuelle, de sortir de la stricte survie.** *Cet espace, dévolu à des fins industrielles, est finalement devenu structurant en fournissant un espace de proximité favorisant un système d'aide mutuelle; un espace de mobilisation favorisant des démarches partenariales et le fonctionnement associatif de petits entrepreneurs et de petits commerçants locaux; un espace d'intervention pour le soutien à des projets (en matière de formation, de commercialisation des produits, de transport, de promotion...); un lieu privilégié de développement de nouvelles mesures municipales liées à la mise en place des infrastructures urbaines (électricité, système d'égouts, proximité des routes...) (Azcueta, 2001).*

### **La municipalité brésilienne de Porto Alegre et son budget participatif**

*Porto Alegre est la capitale de Rio Grande do Sul, un État brésilien peuplé (10 millions d'habitants). Fondée au milieu du 18<sup>ème</sup> siècle par des immigrants açoriens, Porto Alegre est aujourd'hui une grande agglomération qui compte 1 300 000 habitants de plus de 25 ethnies différentes. Gouvernée depuis près de 15 ans (1988) par une coalition de gauche conduite par le Parti des travailleurs (PT), cette municipalité a engagé un processus de participation où 40 000 citoyens collaborent à l'élaboration du budget municipal.*

*En 1988, le Parti des Travailleurs (PT) est élu aux élections municipales. Il est réélu pour un deuxième mandat en octobre 2000 avec plus de 63 % des voix. Depuis son arrivée au pouvoir, la population de Porto Alegre expérimente une nouvelle forme de démocratie au niveau local fondée sur une politique dite de budgets participatifs.*

*Cette politique intègre les résidents dans la prise de décision en ce qui concerne l'affectation des deniers municipaux. Chaque quartier choisit lui-même, lors de débats et de consultations publiques, les travaux souhaités, les priorités de développement et les projets à mettre de l'avant afin de répondre aux besoins de la population locale. En outre, chacun des 16 quartiers de la municipalité élit, lors de la tenue d'assemblées, des représentants qui siègent au conseil municipal afin de présenter les propositions élaborées lors de ces consultations.*

*L'habitat, le transport en commun, la voirie, la cueillette des déchets, les égouts, l'alphabétisation, les établissements locaux de santé et de services sociaux, la sécurité, la culture... voilà autant de sujets d'une politique municipale désormais sous surveillance de citoyens organisés en assemblées locales de l'"orçamento participativo"(le budget participatif), lesquelles assemblées décident fondamentalement de deux choses : 1) un ordre de priorité des questions de développement relatives à leur quartier ; 2) un ordre de priorités des projets. Les habitants d'un quartier peuvent ainsi donner priorité au logement et choisir la construction d'une cité ouvrière pour les plus défavorisés. Par la suite, les habitants du quartier suivent la réalisation du projet arrêté en dernière*

*instance, surveillent la qualité des travaux, ont accès aux comptes...Résultat : les travaux coûtent en général 30 % moins cher, constate C. Dutilleux<sup>17</sup>.*

*De cette façon, les détournements de fonds et la corruption sont extrêmement difficiles et les résultats souhaités par la population correspondent davantage aux attentes initiales. Les habitants de Porto Alegre récoltent présentement les fruits de cette participation citoyenne. En effet, 99 % des résidents sont maintenant raccordés au réseau d'eau courante et 79 % des ménages bénéficient de la collecte des ordures ménagères. Cette idée de la participation citoyenne fait son chemin. Des stratégies similaires ont été mises sur pied dans tout l'État de Rio do Sul (également sous gouverne du PT). Étant donné le succès remporté par le budget participatif, personne n'hésite maintenant à qualifier Porto Alegre de "laboratoire social "<sup>18</sup>.*

Nous assistons à Villa el Salvador au Pérou comme à Porto Alegre au Brésil et dans de très nombreuses municipalités latino-américaines à un véritable foisonnement **d'organisations économiques populaires devenant des entreprises sociales et solidaires** dans le sillage des mouvements paysans et ouvriers, des mouvements de développement local et communautaire, de gouvernements locaux progressistes, souvent dans le creuset des activités de l'économie informelle. Ces organisations se développent sans guère compter sur l'intervention publique de l'État national. Elles s'inspirent généralement d'initiatives et de pratiques solidaires préexistantes et s'appuient de plus en plus sur des gouvernements locaux dont la politique est faite d'une gestion participative des quartiers et d'une coproduction de services avec les associations et entreprises locales.

On retrouve donc dans ce type de communauté une décentralisation du service public des gouvernements locaux combinée à l'initiative des milieux populaires des bidonvilles. La construction conjointe de l'offre et de la demande de services (privés, publics et d'économie sociale) s'y manifeste très clairement. Dans certains cas, elle est même liée à des politiques budgétaires décentralisés. Aujourd'hui, dans la foulée de *Porto Alegre* et de *Villa el Salvador*, des centaines de municipalités dans de très nombreux pays d'Amérique latine (Brésil, Argentine, Pérou, Chili, Uruguay, etc.) s'intéressent à cette perspective nouvelle qui ouvre des voies encore insoupçonnées (Genro et de Souza, 1998 ; Collombon, Manoury et Parodi, 2000)<sup>19</sup>.

---

<sup>17</sup> Dans son enquête sur Porto Alegre menée pour la revue *Croissance*. Voir le numéro 444 de janvier 2001, page 41.

<sup>18</sup> Pour en savoir plus long, voir Genro et de Souza, 1998.

<sup>19</sup> En septembre 2000, Villa El Salvador organisait une première rencontre internationale sur les budgets participatifs avec des représentants de la Guyane, de l'Uruguay (Montevideo), de l'Équateur (Quito), du Brésil (Santo Andre et Porto Alegre), de 10 municipalités de la région métropolitaine de Lima et d'une quinzaine d'autres du reste du pays (Bulletin d'information *Amigos de Villa*, vol.3, no.33, septembre 2000).

## **Organisations économiques populaires : caractéristiques de base**

L'une des principales caractéristiques des organisations économiques populaires dans les pays d'Amérique latine est précisément leur grande diversité. Elles voient le jour dans tous les secteurs, aussi bien dans les centres urbains qu'en milieu rural, sous des formes très variables souvent directement issues de pratiques traditionnelles. Leurs activités, marchandes ou non-marchandes, peuvent concerner l'ensemble d'un village ou d'un quartier, ou seulement un groupe spécifique, comme les femmes, les jeunes, les commerçants, les agriculteurs, les artisans, etc. Elles peuvent avoir un statut d'association, de mutuelle ou de coopérative mais très souvent elles n'en ont pas. Elles sont constituées par ceux et celles qui apportent le **facteur travail** (plutôt que le facteur capital) et qui s'investissent en groupe en misant sur la **coopération** entre les parties prenantes (Fonteneau, Nyssens et Fall, 1999). Leur proximité avec l'économie sociale et solidaire telle que développée au Nord est relativement grande. Quelques exemples peuvent servir ici à étayer leurs créneaux d'intervention : la création ou le maintien d'emplois (*talleres de producción*) ; le développement agro-alimentaire (coopératives de producteurs, syndicats multi-activités de paysans) ; la commercialisation des produits et intrants agricoles (systèmes collectifs de mise en marché) ; la commercialisation communautaire de l'artisanat (associations artisanales féminines, groupements d'artisans en Amérique andine) ; l'épargne et le crédit solidaire (caisses d'épargne-crédit, systèmes de crédit solidaire de type *Grameen Bank*) ; les services collectifs de santé (coopératives et mutuelles de santé) ; la protection collective de l'environnement (associations de reboisement et entreprises sociales de récupération et recyclage) ; l'habitat collectif (associations et coopératives d'auto-construction et associations de quartiers) ; la sécurité alimentaire (cuisines collectives et jardins communautaires).

Contrairement aux coopératives fortement liées à des États nationaux et/ou à des institutions internationales dans les années 1950, 60 et 70, ces organisations des années 80-90 sont généralement **des initiatives de la société civile**. De petite taille, elles sont souvent relativement homogènes, du point de vue de la situation socio-économique de leurs membres. Elles répondent à un besoin ressenti par les membres (production, financement, logement, éducation et formation, soins de santé primaires, alimentation, etc.). Le rythme de développement des activités ainsi que le mode d'organisation, de fonctionnement interne, de contrôle s'adaptent bien aux réalités locales et à une insertion dans la communauté locale (village ou quartier), ce qui confère à ces organisations une assez grande flexibilité et une relative stabilité pour assurer le développement de leur communauté respective.

### **3. Économie populaire, sociale et solidaire : son interface avec l'État et avec le marché**

L'interface de l'économie sociale et solidaire avec l'État et l'entreprise privée est un fait majeur dans les sociétés du Nord. Dans les sociétés du Sud, l'entreprise privée classique est absente et l'État défaillant ou très faible. Les conditions d'une humanisation de l'économie ne se posent pas dans les mêmes termes. Analyse critique des conditions de développement de l'économie populaire, sociale et solidaire dans les sociétés du Nord et du Sud ; des facteurs favorables et des limites et entraves à l'humanisation de l'économie

#### **3.1. Économie sociale et solidaire dans les pays du Nord : l'interface avec l'État et le marché**

Dans les sociétés industrialisées, l'après-guerre a suscité l'accélération d'un mouvement clairement affirmé depuis le début du siècle, celui de la généralisation du salariat et de l'amélioration de la condition de salarié (Castel, 1995). La dynamique collective de mise en place d'une société salariale prévaut. L'emploi rémunéré constitue ainsi un vecteur cardinal d'intégration. Dès lors, la perspective du "plein-emploi" comme horizon socio-économique est constamment utilisée même si les engagements politiques ne vont pas toujours dans ce sens. Dans ce type de société, le statut de citoyen de plein droit est attribué au titulaire d'un emploi salarié.

Les dispositifs de régulation sociale s'établissent non seulement par le salaire direct mais aussi par le salaire indirect: avantages sociaux, régime de vacances, régime de retraite, etc. "Le plein-emploi garantissait l'intégration, les différences de rémunération permettaient de se positionner socialement et de personnaliser les comportements, et les transferts sociaux préservaient la sécurité", soutient Bresson (Bresson, 1993, p. 13).

À bien des égards, la "société salariale et providentialiste" a constitué un progrès par rapport à celle qui la précédait. En effet, les salariés accèdent à un statut de citoyen de plein droit qui était réservé jusque-là aux propriétaires. La nouvelle "société salariale" est principalement modélisée autour d'une classe, la classe moyenne, et d'un type de production, de consommation et de culture, à savoir la production de masse, la consommation de masse et la culture de masse. Dans ce type de société, les conflits de classes tendent à s'estomper au profit de conflits de classement dans l'échelle de la consommation.

Désormais, "la demande sociale porte l'empreinte des comportements des salariés" (Aglietta et Brender, 1984, p. 13). Ces avancées sont d'ailleurs le résultat des luttes des mouvements sociaux, notamment des mouvements syndicaux et communautaires et du mouvement des femmes. C'est le cas, d'une part, du droit à la syndicalisation et à la négociation collective dans le domaine du travail et, d'autre part, de l'universalité des services collectifs comme ceux de l'éducation, de la santé et des services sociaux. Cependant, l'intégration par la consommation

s'accompagne d'une faible participation, voire d'une exclusion tant dans l'organisation du travail (les travailleurs) que dans l'organisation des services (les usagers).

Si, au regard des droits sociaux, cette société réalise une avancée remarquable, elle n'en réalise pas moins des pertes du point de vue des liens sociaux, de la chaleur des solidarités et de la citoyenneté active. Avec le temps et notamment avec la crise économique et politique, ces limites sont devenues d'autant plus visibles que de nouvelles demandes sociales et de nouveaux acteurs sont apparus.

Progressivement, la consommation de masse (marchande) de même que celle (non-marchande) de services collectifs bureaucratisés paraissent engendrer de la dépendance et de la passivité. Elles sont vues comme insatisfaisantes sur le plan des relations sociales, de la socialisation et de la participation à la société. Autrement dit, la compensation d'une faible participation par la consommation s'avère elle-même passablement limitée: devant ces nouveaux problèmes, "les formes de solidarité étatique, le développement des services et des équipements collectifs ne suffisent plus à compenser les effets de l'atomisation sociale" (Rosanvallon, 1981: 114). De ce point de vue, la nécessité de repenser l'État-providence, de repenser les rapports entre l'économie et le social s'imposent et cela, même si les déficits publics en viennent à disparaître (Rosanvallon, 1995).

Enfin, le système de production révèle de plus en plus ses limites. En premier lieu, la production de masse reposant sur des travailleurs peu qualifiés est incapable de répondre aux demandes de consommateurs pour des produits diversifiés et de qualité (Streeck, 1992). En deuxième lieu, les travailleurs eux-mêmes, de plus en plus scolarisés, refusent l'exclusion dans laquelle les confinent l'organisation taylorienne du travail et le compromis fordiste, d'où une demande pour une reprofessionnalisation du travail. En dernier lieu, la modernisation sociale des entreprises s'est imposée de plus en plus pour satisfaire les exigences de flexibilité et d'intégration qu'imposent non seulement les marchés mais également les nouveaux systèmes techniques et, notamment, l'informatisation des systèmes de production.

### ***L'éclatement de la "société salariale et providentialiste" (1975-2000): dualisme et exclusion sociale***

L'exclusion ou la faible participation dans l'organisation du travail qui caractérisait le taylorisme de même que celle que l'on peut percevoir dans la production de services collectifs étatiques selon le modèle providentialiste ne sont pas de même nature que l'exclusion sociale qui tend à prévaloir aujourd'hui. La première touche des citoyens qui se situent à l'intérieur (in) de la société salariale alors que la seconde concerne des personnes qui sont en quelque sorte à l'extérieur (out) de cette société, d'où l'idée de "société cassée en deux", de société duale.

La société salariale réalisait une "liaison vertueuse" entre production et consommation, mais les diverses exclusions de cette société ont fini par la faire éclater. Sans en faire ici la démonstration, indiquons que la remise en

cause du compromis fordiste (et, dans une bonne mesure, de l'exclusion de l'organisation taylorienne) a entraîné une diminution des gains de productivité alors que la dysfonctionnalité croissante des services publics s'est traduit par une croissance de leur coût. Progressivement, le "cercle vertueux" engendré par la société salariale s'est métamorphosé en un "cercle vicieux" aux enchaînements fatals.

Devant ce dérapage, la stratégie néolibérale et productiviste a trouvé une solution dans la modernisation technologique et la délocalisation de la production, ce qui lui offrait notamment la possibilité de réduire les coûts salariaux directs et indirects. Mais du coup, cette stratégie a provoqué une contraction de la demande interne et a poussé à miser principalement sur l'exportation pour compenser. Désormais, loin de constituer un débouché, les salaires et les dépenses des services collectifs représenteront surtout des coûts. L'ensemble de ces facteurs et, en particulier, la modernisation technologique contribuent ainsi grandement à induire une croissance incapable de répondre aux nouvelles demandes d'emplois: la plus grande partie des nouveaux emplois sont dans les services et souvent précaires, tels les McJobs (Myles, 1991). Des taux de chômage plus élevés et une précarisation de l'emploi signifient dès lors des coûts sociaux plus importants alors que les revenus pour la redistribution et les services collectifs se contractent avec la réduction de l'activité économique. C'est le "cercle vicieux" duquel il devient de plus en plus difficile de sortir.

Dans ce contexte apparaît une nouvelle forme d'exclusion sociale, soit l'exclusion de la société salariale. L'exclusion traduit deux phénomènes: en premier lieu, l'expulsion de la société salariale ou l'exclusion professionnelle par le chômage de longue durée; en deuxième lieu, l'isolement social et la perte de la citoyenneté active ou l'exclusion sociale proprement dites. L'exclusion sociale se caractérise par une pauvreté et un chômage de longue durée, la précarité de l'emploi, le décrochage scolaire, la ségrégation urbaine, des handicaps de toutes sortes et de l'isolement social. Comme l'écrit Dumont (1995), "l'exclusion est la forme la plus radicale de l'anormalité puisqu'elle place en dehors de la communauté des citoyens, là où les problèmes sociaux ne postulent plus l'existence d'une même Cité".

Avec l'exclusion sociale comme problème majeur, on assiste à une mutation structurelle de société, au passage d'une société d'inégalités à une société d'exclusion (Roman, 1993). Cette mutation nous amène à ne plus rester centrés uniquement sur ce qui se passe dans les entreprises puisqu'une partie de plus en plus significative des tensions de la société se situe plutôt à leur frontière (Maruani et Reynaud, 1993). Certes, d'un côté, le travail demeure une expérience centrale pour une partie importante de la population. Mais, pour une autre partie, l'expérience du non-travail (chômage, travail précaire, etc.) est devenue tout aussi centrale. **C'est bien ici qu'intervient l'économie sociale et solidaire et le développement local**, précisément au point de jonction de ces deux populations; 1) parce que ce type d'initiatives contribue à créer des emplois et à démarrer un nouveau type d'entreprises; 2) parce que ce type d'initiatives favorise le contrôle local du développement des communautés;



3) parce que ce type d'initiatives favorise le retour en force des collectivités locales et des régions dans le développement d'une citoyenneté active.

### *Vers une société "postsalariale et postprovidentialiste"?*

Aujourd'hui, la remise en cause de la société salariale s'est imposée mais l'incertitude demeure quant à la forme que prendra la société de demain. En effet, nombre d'acteurs sociaux admettent la nécessité de repenser complètement cette société, en l'occurrence, le rapport de l'"économique" et du "social". Ainsi, tout semble indiquer que nous allons vers une société post salariale (Bresson, 1993), que nous sortons d'une société "construite autour du travail comme principal motif d'affrontement" (Roman, 1993, p. 2) de sorte qu'il faudra penser l'insertion sociale non plus en fonction exclusivement du travail salarié (l'emploi) mais également en fonction du travail non salarié, notamment à travers **la revalorisation des associations et des entreprises sociales**. Cette revalorisation et ce dépassement de la société salariale peuvent prendre au moins deux directions: l'une serait à bien des égards un recul, l'autre pourrait constituer un pas en avant.

Dans le premier cas, il s'agit de la voie néolibérale qui va manifestement dans le sens d'un approfondissement de l'exclusion et du dualisme. Cette voie qui donne la priorité absolue à la compétitivité révèle ses limites aussi bien dans les pays qui ont été les premiers à l'adopter, tels l'Angleterre et les États-Unis, qu'à l'échelle mondiale. Dans cette perspective, le pôle associatif de développement de la société s'inscrit comme **palliatif** dans le cadre d'une société duale. L'autre voie irait dans le sens d'une redéfinition des rapports entre l'"économique" et le "social", d'une revalorisation du pouvoir des citoyens et, donc, dans le sens d'une **démocratisation de la société et de l'économie** (de l'activité économique dans son sens large). Cela suppose un "new deal", un nouveau contrat social non seulement à l'échelle nationale mais également à l'échelle mondiale, étant donné l'ouverture des frontières (Groupe de Lisbonne, 1995).

Cette démocratisation de la société et de l'économie peut s'appuyer sur des initiatives sociales et économiques populaires de plus en plus visibles et nombreuses. Nous pensons à certaines formes de réorganisation du travail dans les entreprises et agences de l'État qui tentent de dépasser la séparation entre conception et exécution (et donc l'exclusion dans le travail). Nous pensons également aux initiatives dans les services collectifs où les intervenants et les usagers participent dans l'élaboration de l'offre et de la demande, tel qu'on peut l'observer dans bon nombre d'associations qu'on qualifie de services de proximité et même dans certaines expériences du secteur public. C'est à l'intérieur de cet ensemble que se situent les initiatives relevant de la nouvelle économie sociale lesquelles doivent être comprises comme étant des réponses à la crise de la société salariale et de ce qui la constitue: l'affaiblissement de l'État social, l'affaiblissement de l'emploi et les difficultés qu'éprouvent de nombreuses communautés locales et régions.

Ces initiatives tentent de répondre au problème de l'emploi et de l'intégration sociale des exclus qui est devenu un enjeu majeur de société (Perret et Roustang, 1993). Outre des coûts économiques très élevés, le chômage entraîne des coûts sociaux de plus en plus lourds. Des études nombreuses tendent à montrer que cette forme nouvelle d'exclusion menace la cohésion et le bon fonctionnement de la société. Face à l'ampleur et à la gravité de cette situation nouvelle, les entreprises, les pouvoirs publics, les mouvements sociaux, les communautés locales et les régions en difficulté sont contraints de revoir leurs politiques et leurs modes d'intervention. Dans cette optique, des initiatives entrepreneuriales nouvelles, dont une bonne partie s'inscrit de fait dans la **nouvelle économie sociale**, sont apparues.

Si l'on fait globalement l'examen de cette **nouvelle dynamique à trois** (État, marché, associatif) à partir des principaux acteurs en cause, nous pouvons formuler quatre propositions ou paramètres:

1. La modernisation de la grande entreprise privée a entraîné dans la plupart des cas une réduction substantielle et durable de l'emploi. Les rapports de ces entreprises avec leurs territoires d'ancrage tendent ainsi à se modifier. Identifiées souvent comme productrices d'exclusion, les grandes entreprises font face à des responsabilités sociales d'autant plus lourdes que les communautés les invitent à contribuer à l'élaboration de solutions nouvelles sur le territoire de leurs opérations en partenariat avec le secteur public et le secteur associatif.

2. Les politiques traditionnelles des pouvoirs publics cherchant à répondre aux problèmes de l'emploi et du développement local ou régional ont tendance à être en porte-à-faux ou en voie d'épuisement en raison de deux séries de facteurs: en premier lieu, le contexte actuel de restructuration mondiale de l'économie et la crise des dépenses publiques; en deuxième lieu, les demandes des citoyens pour une réelle "prise en main". Les pouvoirs publics cherchent alors à intervenir de façon plus localisée (quartiers des villes, régions) par des programmes de soutien au développement d'initiatives en provenance des collectivités locales. On retrouve de telles politiques, en France, par exemple, avec le développement social de quartiers (Ion, 1990) ou aux États-Unis avec les Community Development Corporations (Favreau, 1994).

3. Les mouvements sociaux (syndical, associatif et femmes) remettent en question leurs stratégies d'intervention, hier encore quasi exclusivement revendicatrices, pour s'inscrire dans l'"économie" sur une base propositionnelle de développement et s'insérer dans des démarches partenariales souvent inédites avec le secteur privé et les pouvoirs publics.

4. Les communautés locales se sentent menacées dans leur cohésion sociale par l'augmentation de la précarité et dans leur qualité de vie par l'anomie et les violences de tout ordre. Elles tentent de se recomposer socialement en travaillant à la mise sur pied d'entreprises de proximité issues de la concertation entre acteurs locaux et par la mise en œuvre de projets de revitalisation économique et sociale. À cette fin, elle se donne des instances de coordination de développement au niveau local, instances relevant de nouvelles de régulation.

Bref, dans un tel contexte, on assiste à une remise en question des formes traditionnelles d'intervention de l'État (programmes sectoriels, par populations cibles), à une remise en question de l'indifférence séculaire des entreprises à l'égard du territoire d'implantation de leurs usines, à une révision des modes d'intervention de nombreuses organisations de caractère social dans les communautés et à une révision des pratiques des professions du "social". Depuis deux décennies, les initiatives de développement local et d'économie sociale et solidaire qui ont émergé se distinguent de celles de la période antérieure (1960-1970) à la fois par leur diversité, par l'accentuation de leur caractère économique et par le caractère territorialisé et plus intégré de leur intervention (nouveau lien entre l'"économique" et le "social").

### *Le renouvellement des pratiques*

Ces nouvelles initiatives d'économie sociale doivent être examinées à partir de trois dimensions d'analyse: 1) les promoteurs et leurs projets; 2) les formes de concertation et de partenariat en voie d'émerger sur le plan institutionnel; 3) les modes de gestion de ces nouvelles entreprises. Sur ces trois dimensions, nous formulons les propositions suivantes :

- Sur le plan des rapports sociaux: les promoteurs de ces nouveaux projets d'entreprises d'économie sociale favorisent une recombinaison du tissu social des communautés avec un succès variable. Dans un certain nombre de cas, l'intervention crée un enchaînement localisé d'effets structurants, car elle stimule une requalification professionnelle des populations résidentes, une revitalisation du tissu social et, finalement, favorise un certain contrôle sur le développement par les collectivités locales elles-mêmes. Dans d'autres cas, au contraire, ces initiatives s'intègrent tout bonnement dans un système de rapports de sous-traitance et de gestion duale avec le secteur privé et l'État.

- Sur le plan institutionnel: l'appui des pouvoirs publics favorise l'émergence de nouveaux dispositifs relativement autonomes de développement et de gouvernance démocratique locale. Mais ces dispositifs sont encore trop souvent considérés par les pouvoirs publics comme étant expérimentaux et localisés.

- Sur le plan organisationnel et des modes de gestion, ces entreprises ne parviennent pas toujours à concilier les impératifs de la rentabilité et ceux relevant de leur caractère associatif; et cela, en grande partie en raison de la pression du marché et de leur faible reconnaissance par l'État. Elles y arrivent, cependant, lorsque la pression des mouvements sociaux locaux est forte et que l'actif associatif est consistant et important.

En d'autres termes, la nouvelle économie sociale (NÉS) joue, notamment sur les plans local et régional, un rôle qui dépasse celui d'un simple auxiliaire. Sans être considérés comme des modèles alternatifs globaux, ces entreprises de la NÉS peuvent contribuer à renouveler les pratiques socio-économiques des principaux acteurs concernés dans une perspective de démocratisation de l'économie et de la société.

Ces initiatives peuvent être un levier de transformation sociale parce qu'elles remplissent plusieurs fonctions: 1) défendre des groupes ou des communautés menacés par la stratégie néolibérale en proposant des solutions nouvelles (mise sur pied de coopératives de travail, d'entreprises d'insertion sociale, de coopératives de développement dans des régions en difficulté, etc.); 2) imposer de nouveaux modes de régulation sociale contre les effets des crises (cas des organisations communautaires offrant des services de proximité, etc.); 3) expérimenter d'autres manières d'entreprendre, d'autres manières d'élaborer des politiques. Sur l'ensemble de la société, la NÉS peut ainsi contribuer à la démocratisation aussi bien des rapports de travail dans les entreprises que des rapports de consommation dans les services publics. Cette influence peut se manifester de deux manières: premièrement, en prenant une part significative de marché, deuxièmement, par des partenariats avec des réseaux plus étendus.

Mais il est clair que ces initiatives peuvent s'inscrire dans trois scénarios de développement différents: 1) dans le cadre d'une économie néolibérale forte, cette NÉS risque d'être ravalée au rang de simple palliatif; 2) dans le cadre d'une économie où l'intervention publique demeure relativement forte, la NÉS devient un complément aux politiques sociales traditionnelles sans que ces dernières ne se transforment en profondeur; 3) dans le cadre d'une économie et d'une société qui se redéfinissent en profondeur, la NÉS devient l'artisane d'une économie plus sociale et plus solidaire avec un fort potentiel de renouvellement des rapports entre l'"économique" et le "social" et de la démocratie, notamment au regard du renforcement des communautés locales et des régions, espaces intermédiaires indispensables au développement économique et social d'une société.

Bref, ces initiatives sont en bonne partie attribuables à la recherche de nouvelles réponses d'acteurs collectifs nouveaux à la crise de la "société salariale et providentialiste", notamment sur le terrain de l'emploi, du renouvellement de l'État social (en particulier sur le plan de la production de services collectifs de proximité) et sur celui des communautés locales et des régions délaissées par le développement économique dominant. On sait que cette situation risque de se prolonger malgré les périodes de répit qui ne sont pas à proprement parler des reprises. Que faire, en effet, quand l'économique ne porte plus la croissance du social?

Nous sommes donc à nouveau en voie de passer d'un modèle de société à un autre. Bien que l'horizon de cette nouvelle société s'inscrive dans le capitalisme (Aglietta et Brender, 1984), les changements peuvent être suffisamment importants pour avancer l'hypothèse d'une phase nouvelle conformément à la périodisation que nous pouvons dégager de l'histoire du capitalisme depuis ses débuts. Ainsi, après la société de l'exploitation capitaliste sauvage qui a caractérisé la seconde moitié du 19<sup>e</sup> siècle jusqu'à la fin des années 1930, nous sommes passés à une société d'intégration conflictuelle des travailleurs et des pauvres marginalisés, société qui a été celle des années 1945 à 1975. Au cours de cette période, appelée les "Trente glorieuses", la crise des années 1930 s'est résorbée par la montée en puissance de l'État-providence, de législations sociales et d'accords négociés à travers un "new deal". À partir des années 1980, l'intégration conflictuelle dans la société salariale a en quelque sorte été

stoppée par l'émergence d'une exclusion nouvelle donnant lieu à une société fragmentée, voire duale, et faisant apparaître un phénomène nouveau (le sablier) où "des masses d'exclus ne sont exploitées par personne, mais seulement tenus à l'écart, dans le chômage et la frustration" (Joffrin, 1994 : 6). Comme l'avait bien souligné Karl Polanyi dans *La Grande Transformation* (1944), il existe cependant des contre-tendances qui peuvent prendre des formes contrastées d'une période à l'autre.

### **3.2 L'économie populaire et l'économie sociale et solidaire dans les pays du Sud**

Comme on l'a vu, l'interface de l'économie sociale et solidaire avec l'État et l'entreprise privée est un fait majeur dans les sociétés du Nord. Dans les sociétés du Sud, l'entreprise privée classique est absente et l'État défaillant ou très faible. Les conditions d'une humanisation de l'économie ne se pose pas dans les mêmes termes car l'économie prévalente est d'abord celle qu'on dit informelle. Si on ne confond pas le développement avec les performances de l'accumulation extravertie qui ne touche que 10 ou 20 % de la population, on doit s'attacher à comprendre ce qui constitue l'essentiel de la vie économique dans les pays du Sud pour 80 à 90 % de ses populations, une "économie populaire de reproduction de la vie", celle de cette myriade de petits producteurs ruraux et urbains (Peemans, 1997) par une approche en termes d'acteurs sociaux et une intervention en termes de soutien et de consolidation pour contrer la fragilité de cette petite production.

#### ***Le premier développement : chaînon manquant***

Ces initiatives très nombreuses sont aujourd'hui plutôt en progression constante mais elles sont insuffisamment connues et très mal interprétées. Elles sont également sous-estimées quant à leur apport au développement. Pourtant les sociétés industrielles nées en Europe au 19<sup>e</sup> siècle se sont très précisément construites, pendant au moins deux cent ans, dans le creuset de cette "économie de rez-de-chaussée" (Braudel, 1985). Ce **premier développement** ne réside d'ailleurs pas seulement dans une économie de subsistance pour se nourrir mais bien dans un "vivre ensemble" qui prend appui et nourrit tout à la fois un système local d'échanges sur des territoires qui ont une pertinence sociale pour les populations concernées. En d'autres termes, ces initiatives **occupent un espace social** par des échanges, économiques et sociaux, sur un territoire, lequel prend peu à peu sens à travers ces échanges dans le cadre d'un premier développement qui instaure un marché intérieur :

Il manque le chaînon du premier développement, celui qui vise la prise en charge, par les populations elles-mêmes, des éléments clés de leur subsistance. Ce développement du pays profond, des "pays" et des quartiers, est le fondement incontournable d'un développement moderne, urbain, industriel et tertiaire, car il restaure ou instaure un marché intérieur (Verschave et Boisgallais, 1994 : 138).

Certes, on pourrait en insistant trop sur l'existence de ce premier développement dans l'Europe du 18<sup>e</sup> et 19<sup>e</sup> siècle retomber dans la même erreur en prenant encore une fois la dynamique qui a caractérisé l'Europe comme référentiel de développement. Il ne s'agit pas ici d'adopter un nouveau schéma déterministe. Il faut plutôt prendre

acte ici de **certaines conditions similaires à celles du Nord** rencontrées dans des stades antérieurs de leur histoire économique : une intervention de l'État, des sociétés civiles fortes, des systèmes locaux d'échange, une présence de gouvernements locaux, un environnement favorable à l'entrepreneuriat, des mouvements sociaux locaux qui animent des entreprises et des organisations d'économie sociale et solidaire. Partant de là, la cohabitation active entre les trois grandes composantes du développement d'une société (soit le marché, l'État et la société civile) devient possible.

### *Économie de rez-de-chaussée : creuset pour une économie sociale et solidaire?*

On définit généralement l'économie dite informelle comme étant un ensemble d'«activités échappant à toute réglementation, et à forte intensité de main-d'oeuvre dont les qualifications ont été acquises hors du système scolaire. La propriété des entreprises, qui sont petites, est familiale, et les ressources locales, essentiellement des matières premières, très largement utilisées» (Bairoch, 1997: 781). De la plupart des études faites sur le sujet, on peut en conclure qu'il s'agit en grande partie:

- 1) d'une économie de survie car il n'y a pas ou peu d'accumulation;
- 2) d'une économie de la débrouille où des millions de gens s'organisent en marge de toute aide et réglementation de l'État ;
- 3) d'une économie qui privilégie des stratégies d'embauche au sein des groupes familiaux;
- 4) d'une économie où les moyens de financement sont faibles.

Plus largement il faut inscrire cette économie dite informelle dans le contexte d'une tendance lourde apparue dans les dernières décennies, **l'urbanisation sans industrialisation** (Zapata, 1996). Car, avec les années 90, ce secteur révèle un problème de grande ampleur lorsqu'il se combine avec l'inflation urbaine des pays du Sud parce qu'il dévoile un déficit d'emplois sans précédent. En effet, si, en Europe comme en Amérique du Nord, l'urbanisation a été concomitante à celle de l'industrialisation, ce ne fut pas le cas de plusieurs pays d'Amérique latine et d'Afrique. Ces sociétés s'urbanisent sans s'industrialiser. De plus, les migrants en provenance de la campagne ont rarement trouvé un emploi dans le secteur moderne de l'économie, secteur trop rachitique. On se retrouve ainsi avec une population urbaine flottante de près de 70 % ou 80 % sans emploi stable ou vivant d'un travail précaire dans le cadre d'une économie informelle (Lautier, 1994; BIT, 1997 et 1998).

Si on prend le cas latino-américain, on s'entend généralement pour dire que le mal réside dans la rareté et la fuite des capitaux. Avec les années 60, l'État s'était proposé de prendre la relève d'un investissement privé déficient. Il s'était engagé dans une forme de capitalisme d'État pour suppléer à une bourgeoisie incapable d'assumer ses tâches. Avec les années 70, les entreprises publiques en sont même arrivées à générer dans bon nombre de pays de ce continent jusqu'au tiers du produit intérieur brut (PIB) et 12 à 15 % de l'emploi de la population active. Ce n'est plus le cas. On a pu assister au déclin radical de cette économie publique par l'introduction des programmes

d'ajustement structurel du FMI à la fin des années 80 et dans les années 90. Les investissements privés n'ont pas suivi non plus dans nombre de pays. De telle sorte qu'aujourd'hui la majorité de leur population active vit de petits boulots et d'activités de survie.

Ce qui signifie qu'à l'exception de pays comme l'Argentine, l'Uruguay, le Chili et de certaines régions du Brésil et du Mexique par exemple, le prolétariat moderne, celui de la grande entreprise manufacturière et de la grande entreprise publique, n'a que peu de poids dans ces pays. Aujourd'hui, dans la plupart des grandes villes latino-américaines des pays andins (comme le Pérou, l'Équateur, la Colombie la Bolivie) ou de l'Amérique centrale, les travailleurs s'adonnent sporadiquement à une quelconque micro-production et ne bénéficient pas, pour la très grande majorité, d'un revenu fixe. Les figures sociales de cette économie sont les vendeurs ambulants et les artisans plutôt que l'ouvrier des mines et de l'industrie. Trois explications à ce phénomène ont émergé.

Dans un premier type d'explication, l'économie informelle est l'exemple type d'une économie ultralibérale: l'esprit d'entreprise, présumément universel, aurait investi les milieux populaires qui sont bloqués dans leur capacité d'initiative par les réglementations désuètes des pouvoirs publics. C'est la thèse néolibérale à l'effet que des millions de gens se voient obligés à la débrouille dans les marges de l'économie à cause de l'intervention rigide des institutions publiques (Desoto, 1986). Une deuxième explication considère que, structurellement, l'économie informelle n'est là qu'en tant que secteur transitoire en attendant que le processus de modernisation (lire d'industrialisation capitaliste) fasse son oeuvre.

Dans un cas comme dans l'autre, **le point de vue des acteurs est ignoré**. Or, un certain nombre d'études révèlent qu'une grande partie de cette économie informelle, celle qu'on peut mieux définir par la notion d'économie populaire, est plutôt composée d'acteurs cherchant à mettre en oeuvre des stratégies de subsistance en se constituant en réseaux et en misant sur le facteur **travail** et la **coopération** entre pairs plutôt que sur le facteur capital et l'esprit d'entreprise inscrit dans une logique marchande (Corragio, 1999; Fonteneau, Nyssens et Fall, 1999; Larrachea et Nyssens, 1994; Ortiz, 1994; Razeto, 1990). Nous plaillons donc ici pour l'abandon de la notion d'économie informelle au bénéfice de celle d'économie populaire. Précisons.

Une partie de l'économie informelle est faite d'activités économiques criminalisées. Ces dernières sont clandestines et font partie d'une "filière perverse", pour reprendre l'expression de Castells, filière très loin d'être marginale. À ce titre Castells constate, après le Conseil économique et social des Nations unies et Thoumi (1994), qu'"en 1991, le coût de production d'un kilogramme de cocaïne en Colombie (y compris le coût de production de la pâte de coca importée des pays voisins) était estimé à 750 dollars; son prix à l'exportation était d'environ 2000 dollars; le prix de gros à Miami s'élevait à 15 000 dollars, et le prix de détail dans les rues des grandes villes

américaines (où la cocaïne se vend au gramme et est “coupée” avec d'autres ingrédients) atteignait 135 000 dollars” (Castells, 1999: 218)<sup>20</sup>.

Par contre, Fonteneau, Nyssens et Fall (1999: 168-169) rendent fort bien compte de l'existence d'une **économie populaire** qui est le creuset –actuel et virtuel- d'une économie sociale et solidaire: des organisations économiques populaires, des micro-entreprises familiales et bon nombre d'initiatives individuelles ont émergé à partir d'une volonté première de satisfaire les besoins de base des familles. Ces initiatives regroupent des personnes qui mettent en commun leurs ressources et leur travail pour faire fructifier des activités génératrices d'un revenu de subsistance, voire de survie.

**Tableau II : Économie populaire et économie informelle**

	<b>Organisations économiques populaires</b>	<b>Micro-entreprises familiales</b>	<b>Initiatives individuelles</b>	<i>Stratégies d'assistance</i>	<i>Activités illégales</i>
<b>Niveau de croissance</b>	Ateliers autogérés	Ateliers productifs	Chauffeurs de taxi		<i>Trafic de drogues</i>
<b>Niveau de subsistance</b>	Groupes d'achats	Petits Magasins	Petites réparations	<i>Bénéficiaires d'organismes de charité</i>	<i>Vente clandestine</i>
<b>Niveau de survie</b>	Cuisines populaires	Récolte des déchets	Vendeurs de rue	<i>Mendicité</i>	<i>Petits vols</i>

#### *Dynamiques institutionnelles de l'économie populaire*

À certaines conditions, cette économie populaire peut devenir le **creuset** d'une économie sociale et solidaire. **L'économie populaire participe d'une stratégie de coopération dans le travail et l'économie sociale et solidaire d'une stratégie d'organisation collective** dans laquelle les personnes concernées deviennent peu à peu des acteurs conscients et des créateurs de structures collectives de soutien à leurs entreprises (associations de petits commerçants, coopératives d'achat, commercialisation collective de produits...)

<sup>20</sup> Le trafic mondial de stupéfiants représente quelques 500 milliards de dollars par an, ce qui en ferait le premier marché mondial de matières premières (marché plus imposant que les ventes mondiales de pétrole), trafic qui alimente littéralement l'économie générale de nombreux pays, notamment en Amérique latine (Bolivie et Pérou pour la culture de la coca, Colombie pour sa transformation, Colombie, Venezuela, Panama (et Floride) pour le blanchissement de l'argent. Voir à ce propos Castells, “La filière perverse: l'activité criminelle mondialisée” (1999: 193-234) et Thoumi, T. (1994), *Economia politica y narcotráfico*, Bogota, TM editores.



L'économie populaire est une activité de survie ou de subsistance, parfois de croissance. Elle est une économie du "rez-de-chaussée" en tant que système local d'échanges. Elle peut se transformer en économie sociale et solidaire, cette dernière lui servant d'**escalier** pour passer à l'étage de l'économie de marché (Vershavé, 1994).

Comme nous l'avons vu trop brièvement dans les expériences présentées précédemment comme celle de Villa el Salvador au Pérou, **la première condition** de cette transformation a trait à la présence active de la société civile locale :

- a) l'économie s'appuie sur un capital social;
- b) les porteurs de projets s'organisent en mobilisant un financement de soutien, interne ou externe, (micro-crédit et micro-finance par exemple) et un environnement favorable (Vigier, 1995).

**Une deuxième condition** est d'avoir un État actif :

- a) qui assure son soutien par certaines politiques publiques (soutien au développement local par exemple);
- b) par des législations spécifiques notamment en matière de fiscalité;
- c) dans le cadre de partenariats entre associations, ONG, municipalités, regroupements de petits entrepreneurs ou commerçants (Hansenne, 1999; Reilly, 1995).

Une démarche de développement local peut en effet favoriser le passage de l'économie populaire à l'économie sociale et solidaire en encourageant l'accumulation par la mise en réseau (association de petits entrepreneurs par exemple) et la création de dispositifs la favorisant (en amont, un dispositif de formation; en aval, un dispositif de mise en marché).

**Au plan institutionnel plus micro**, une démarche de développement local peut favoriser le passage de l'économie populaire à l'économie sociale et solidaire en fournissant une passerelle du groupe familial au réseau de voisinage (l'entraide économique de type cuisine collective par exemple) et du réseau de voisinage à l'insertion dans un réseau de petites entreprises (une coopérative d'achats par exemple) et, plus largement encore, une liaison entre micro-entreprises et une politique municipale proactive (Gonzalez et Hidalgo, 1995; Boucher et Paquet, 1998). Une démarche de développement local peut favoriser le passage de l'économie populaire à l'économie sociale et solidaire par un financement en provenance de cette économie sociale et solidaire (une caisse d'épargne, un fonds communautaire de développement, une association d'emprunts, etc.) (Vigier, 1995; Lebossé, 1998; Nowak, 1994, Panos, 1989).

Mais il faut avoir, au **plan institutionnel plus macro**, une politique publique, régionale et nationale, de soutien à la micro-entreprise accompagnée d'une législation capable de garantir ou de préserver leur développement. À cet

effet l'expérience de Villa el Salvador au Pérou peut servir d'illustration de ce passage de l'expérience locale (micro) à l'intervention sur une base plus large (mésos et macros).

#### **4. Économie populaire, économie sociale et solidaire : son interface avec les institutions internationales**

Les institutions internationales ont un rôle déterminant dans les sociétés du Sud. Bref exposé et analyse critique liminaire de la politique et des programmes d'action des grandes institutions économiques internationales (Banque mondiale, FMI, OMC). Bilan de l'action des autres institutions internationales relevant du système de l'ONU (comme le BIT, la CNUCED...) ou des programmes de l'ONU (comme le PNUD) qui préconisent des mesures, des politiques et des soutiens concrets à l'humanisation de l'économie dans les communautés. Ces politiques ou ces mesures sont souvent porteuses d'une nouvelle reconnaissance des entreprises d'économie populaire et de leur transformation en entreprises d'économie sociale et solidaire. Examen de l'expérience acquise en la matière durant la décennie 90 à partir du BIT.

##### **4.1 La politique et les programmes des institutions économiques internationales**

Plusieurs types d'acteurs participent d'une manière active au processus de la mondialisation, dans un sens (avancées néo-libérales) ou dans l'autre (avancées d'une "autre mondialisation"). Il s'agit d'une part des opérateurs mondiaux qui oeuvrent principalement dans le secteur financier, des grandes entreprises multinationales, des États, des organisations gouvernementales internationales (OGI) et, d'autre part, d'un ensemble assez diversifié de forces sociales (dont les ONGI) plus ou moins indépendantes mais qui travaillent à construire ce que d'aucuns appellent désormais la "société civile mondiale".

C'est dans le secteur financier que le processus de la mondialisation économique est le plus avancé et, même si ce domaine se caractérise par une certaine opacité, plusieurs travaux y ont été consacrés au cours des dernières années (Chesnais, 1997). Il est sans doute difficile de se représenter concrètement l'ampleur du phénomène, mais on sait que le flux quotidien des transactions financières à l'échelle planétaire se chiffre en milliards de dollars. Il est également connu que ce secteur d'activités est l'un de ceux où l'impact du développement accéléré des technologies de l'information a été le plus important, ce qui a d'ailleurs contribué fortement à y faire augmenter le nombre et le rythme des transactions entre ces opérateurs mondiaux (Boyer, 1997).

Selon la Conférence des Nations unies pour le commerce et le développement (CNUCED), environ 60 000 sociétés multinationales, qui disposent de 500 000 filiales à travers le monde, assurent plus du quart de la production mondiale (Bartoli, 1999 :134). Inutile d'insister sur l'importance du pouvoir que leur confère cette présence dans des secteurs d'activités névralgiques. Ce pouvoir n'est d'ailleurs pas aussi " multi " national qu'on serait tenté de le croire puisqu'un grand nombre de ces sociétés proviennent de quelques pays fortement industrialisés (une quinzaine), ce qui, il va sans dire, contribue à renforcer l'influence de ces derniers au sein de la communauté internationale et, de façon bien circonscrite, au sein des OGI économiques les plus puissantes (comme le Fonds monétaire international, la Banque mondiale et l'Organisation mondiale du commerce). Bien sûr, il faut ajouter à cette liste les centaines d'OGI dont plusieurs font partie de l'Organisation des Nations unies (ONU), mais le pouvoir exercé par ces organismes ou bien ne se compare généralement pas à celui d'organisations comme le FMI ou l'OMC ou bien s'exerce dans un champ d'intérêt ou de compétence nettement plus limitée.

Mais il va de soi que du côté des grandes organisations et des entreprises multinationales comme c'est d'ailleurs le cas aussi du côté des plus petites, tous les acteurs sont loin de partager exactement la même vision des choses. La dispersion et la concurrence affectent bien évidemment les relations entre les multinationales de même que celles entre les États. Les sujets et les occasions de litige ne manquent pas. Du côté économique, par exemple, les intérêts de l'industrie pharmaceutique (au sein de laquelle la concurrence est déjà très forte) heurtent de front ceux d'autres entreprises qui oeuvrent dans le domaine de la santé, notamment ceux du secteur de l'assurance privée ou collective. Autre exemple, la réduction du temps de travail, qui est perçue de manière négative par plusieurs entreprises, représente pour d'autres, notamment l'industrie du loisir et du tourisme, un potentiel de développement évident. Du côté des États, en dépit de l'optimisme de certains, la chute du "Mur de Berlin " n'a pas mis fin aux rapports de puissance qui caractérisent très souvent leurs relations. C'est sur le plan de la forme que ces rapports ont peut-être changé, la dimension économique prenant, avec la mondialisation, une importance croissante. Cette réalité se manifeste d'ailleurs de manière patente dans le fonctionnement de plusieurs OGI ou, de façon encore plus visible, dans les prises de position et dans le choix des moyens d'action retenus par les États-Unis et l'Union européenne.

Par ailleurs, les pressions exercées sur certaines firmes par une partie de la société civile peuvent aussi s'avérer très fortes : par exemple, l'industrie du papier et de la forêt doit aujourd'hui composer avec la présence des écologistes et avec des mesures de protection de l'environnement de plus en plus sévères. De même, en dépit de leur affaiblissement dans le contexte d'une économie de marché mondialisée, les États subissent de fortes pressions sociales pour maintenir leur intervention ou en développer une nouvelle : la question de l'emploi, par exemple, mobilise une bonne partie de l'opinion publique (et donc aussi de l'électorat) et force ainsi les autorités politiques à adopter des politiques économiques volontaristes.

Quant aux institutions économiques internationales, l'importance du rôle que jouent certaines d'entre elles dans la conjoncture actuelle justifie que l'on cherche à mieux les connaître pour, éventuellement, cerner d'un peu plus près leurs forces et leurs faiblesses.

### ***Banque mondiale, Fonds monétaire international et Organisation mondiale du commerce***

Lors de la conférence monétaire et financière de Bretton Woods en 1944, les gouvernements présents décidaient de créer la Banque mondiale (ou BIRD pour Banque internationale de reconstruction et de développement) et le FMI qui a vu le jour l'année suivante. La Banque mondiale, conçue dans un esprit similaire à celui du plan Marshall qui avait vu le jour en 1948 pour aider les pays de l'Europe de l'Ouest à soigner les plaies économiques laissées par la Seconde Guerre, occupera une place centrale dans le dispositif d'aide financière aux pays en voie de développement. Pour l'essentiel, ce dispositif prend la forme de prêts servant à financer des projets d'infrastructures mais surtout, à partir des années 80, des réformes institutionnelles favorisant la libéralisation. Les ressources de la Banque mondiale proviennent pour l'essentiel des pays les plus industrialisés. Le mandat du Fonds monétaire international (FMI) a lui aussi subi des changements importants depuis la création de l'organisme. Comme l'expliquent ici Aglietta et Moatti (2000 : 67-68) :

Le FMI a ainsi évolué vers un rôle de médiateur entre, d'une part, les pays en difficulté, d'autre part, les gouvernements des pays riches qui participent au financement multilatéral public, et enfin, les grandes banques internationales qui assument désormais un rôle majeur dans le financement des balances des paiements des PVD (pays en voie de développement) et dont la fragilisation, induite par les multiples risques pesant sur leurs actifs étrangers, est un sujet de préoccupation croissant de la communauté internationale

Le FMI accorde des prêts aux banques centrales des pays en difficulté -la plupart du temps en coordination avec la Banque mondiale- à partir de politiques prédéfinies d'ajustement structurel. Ces prêts sont accordés dans la mesure où les conditionnalités liées aux programmes d'ajustement structurel (PAS) sont respectées par les gouvernements des pays emprunteurs. Le FMI ne se veut donc pas, contrairement à la Banque mondiale, une institution de développement. Encore moins une institution sociale ou une institution à vocation politique qui aurait pour priorité, par exemple, de faire progresser la démocratie. C'est une institution financière qui, par sa fonction de "surveillance", est appelée à remplir un "rôle de prévention des crises financières" qu'on lui reproche souvent de ne pas jouer efficacement. Précisons que la Banque mondiale et le FMI sont des agences internationales dont les décisions sont fortement critiquées, notamment pour leur manque de transparence. Le poids que détiennent les pays les plus riches (et plus particulièrement les États-Unis) dans ces processus de décision est fonction de leur participation (quote-part) au financement des institutions concernées.

L'itinéraire et le mode de fonctionnement de l'OMC sont assez différents de ceux de la Banque mondiale et du FMI. L'OMC n'est pas redevable à ses principaux bailleurs de fonds et les décisions les plus importantes de

l'organisme se prennent avec la participation de l'ensemble des pays membres (environ 140 aujourd'hui), en privilégiant une approche de "recherche du consensus" comme c'est souvent le cas dans le domaine des relations internationales (Thierry, 1995). À la différence des autres constituantes du système de l'ONU, l'OMC est dotée d'un pouvoir de sanction en matière de droit commercial. Elle peut ainsi gérer des conflits entre pays membres par l'intermédiaire de procédures d'arbitrage précises dont l'existence lui confère, dans une certaine mesure, un caractère supranational.

### **Des institutions contestées**

Le pouvoir de ces grandes organisations économiques internationales (FMI, Banque mondiale et OMC) est de plus en plus contesté. La thèse à laquelle elles adhèrent toutes est à l'effet que, pour faire du développement, il faut d'abord construire des **marchés performants**. Les institutions sociales et politiques nécessaires pour les faire fonctionner correctement verront le jour et se consolideront subséquemment. Comme c'était déjà le cas dans les années 60 et 70, cette thèse tend à assimiler les notions de croissance et de développement. Or, de plus en plus de pays en voie de développement, de mouvements sociaux, de militants et d'intellectuels contestent la capacité de ces institutions à maîtriser l'économie mondiale sur la base de telles théories et les nombreux problèmes découlant des politiques mises en œuvre dans le sillage des PAS ne cessent d'alimenter cette contestation. Examinons cette question d'un peu plus près.

### **Le FMI et la contestation des PAS**

Elle est certes loin d'en être à l'origine, mais la crise financière de l'Asie du Sud-Est, en 1997-1998, fut l'occasion d'un élargissement sans précédent de la contestation du FMI. Aux sceptiques, on avait servi à plus soif l'argument voulant que les pays émergents, comme la Corée du Sud, constituaient des modèles en matière de développement car ils démontraient, disait-on, que les politiques préconisées par le FMI étaient parfaitement appropriées et qu'il était possible de se sortir du sous-développement par la libéralisation des marchés. Or, le choc de la crise qui a ébranlé l'économie de ces pays, placés très haut dans la bulle financière, a très rapidement fait retomber 50 millions de personnes dans la pauvreté (Salmon, 2000 : 78). Le vice-président démissionnaire de la Banque mondiale, J. E. Stiglitz, y est même allé de ses critiques en soutenant que le FMI avait oublié qu'un cadre institutionnel stable (absence de corruption, infrastructure d'éducation, etc.) représente une condition nécessaire pour faire progresser le démarrage ou la relance économique d'un pays<sup>21</sup>, critiques faisant écho aux craintes de certains chefs d'État comme le président brésilien Fernando Henrique Cardoso qui posait les questions suivantes lors du sommet de Florence en 1999 : que se passera-t-il si nous avons une nouvelle crise financière comme celle de 1998 ? Comment entendez-vous la prévenir? Car tout est là : malgré le pouvoir octroyé aux grandes organisations économiques

---

<sup>21</sup> Entrevue de C. Chavagneux avec J. Stiglitz parue dans *Alternatives économiques*, numéro 174, octobre 1999, p. 58 et 59.

internationales, on reste encore aujourd'hui sans dispositif efficace pour prévenir les crises financières du genre de celle qu'a récemment connue des pays de l'Asie du Sud-Est et l'Argentine.

### **La Banque mondiale : des stratégies contestées de lutte contre la pauvreté**

La Banque mondiale a une conception assez étroite de la lutte contre la pauvreté. Elle veut lutter surtout contre l'extrême pauvreté, laquelle est définie très sèchement par un revenu quotidien inférieur à un dollar américain. La Banque ne comprend d'ailleurs pas que cette lutte doit -avec les soutiens appropriés- d'abord et surtout être menée par les pauvres eux-mêmes. La Banque mondiale fait aussi la sourde oreille face au discours tenu par les États moins nantis lorsqu'ils revendiquent, pour lutter contre la pauvreté, l'instauration de nouvelles règles du jeu économique et un renouvellement de l'architecture financière internationale. L'économie, dans la vision de la Banque mondiale, devient le foyer de l'organisation sociale et les institutions autres qu'économiques se voient encastrer dans les relations de marché, ce qui est une singulière inversion de ce que nous apprennent les meilleurs travaux, qu'ils soient anciens (Polanyi, 1944) ou récents (Granovetter, 2000), en histoire économique et en sociologie économique<sup>22</sup>. À la Banque mondiale, on semble croire que la réduction de la pauvreté ne peut passer que par une croissance qui, des pays les plus riches aux pays les plus pauvres et des groupes sociaux les plus riches aux groupes sociaux les plus pauvres, suit forcément un cheminement qui va du " haut " vers le " bas ".

Cette thèse, soutenue de façon systématique pendant une dizaine d'années, a cependant été sérieusement ébranlée, notamment par la crise financière évoquée un peu plus haut, ainsi que par les appels d'acteurs comme l'Organisation internationale du travail (OIT) et de nombreuses ONGI, sans parler de la publication d'études démontrant que les États incapables de mettre sur pied des institutions aptes à gérer les tensions au sein de leur société sont " plus vulnérables aux chocs extérieurs et bénéficient d'une moindre croissance " (Sindzingre, 2000 : 126-127)<sup>23</sup>.

### ***L'OMC et le débat sur la régulation du commerce international***

On peut dire que c'est la Conférence de Seattle à l'automne 1999 qui a été le véritable révélateur des débats actuels entourant le fonctionnement et les interventions de l'OMC (Laplante, 2000). Rappelons que les pays membres n'ont pu s'y entendre sur le lancement d'un nouveau cycle de négociation. Une opinion publique internationale critique s'est forgée à la faveur de cette conférence où, pour la première fois, des organisations associatives et syndicales d'horizons fort divers occupaient l'avant-scène en contestant le fond de l'opération. En effet, non

---

<sup>22</sup> Voir à ce propos le *World Development Report* de 1997 consacré au rôle de l'État. Signalé par C. Chavagneux dans son article sur le FMI et la Banque mondiale, *Esprit*, numéro 264, juin 2000, p.105.

<sup>23</sup> A. Sindzingre renvoie notamment à l'étude de D. Rodrik, *Has globalization gone too far?* Washington D.C., Institute for International Economics, 1997 et à *Where Did All the Growth Go? External Shocks, Social Conflict and Growth Collapses*, Londres, CEPR Discussion paper, # 1789, 1998.

seulement l'OMC privilégiée, tout comme la Banque mondiale et le FMI, une approche économique à nette prédominance libérale avec ses conséquences pour l'environnement, la sécurité alimentaire, les droits sociaux (etc.), mais elle fait également la promotion active d'orientations politiques qui placent le commerce avant tout autre type d'activités, ce qui tend à circonscrire le rôle des États en faisant de ces derniers les alliés de la libéralisation des échanges sur le marché mondial.

L'OMC est devenue une OGI dans le champ du commerce un peu comme l'OIT dans le champ du travail ou la FAO (Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture) dans celui de la sécurité alimentaire. En soi, cela pourrait représenter un développement intéressant. Cependant, l'orientation de l'OMC diffère profondément de celle de l'OIT ou de la FAO. De fait, l'OMC se met au service d'un tout autre credo que ces organismes, soit celui de la seule régulation par les marchés (McMichael, 2000). Cette position est d'autant plus menaçante que l'OMC est la seule des institutions multilatérales de l'ONU à disposer, avec son mécanisme d'arbitrage, d'un outil contraignant qui, en d'autres mains et avec une autre vision des choses, pourrait permettre à d'autres OGI (par exemple, l'OIT ou la FAO) d'intervenir bien plus efficacement qu'elles ne sont en mesure de le faire<sup>24</sup>.

#### *Les revendications de la société civile internationale et la relance de l'ONU*

En principe, la Banque mondiale, le FMI et l'OMC évoluent depuis leur création dans la mouvance de l'ONU. Elles ont toutefois acquis avec le temps, et tout particulièrement dans les années 80 et 90, période marquée par une forte montée du néo-libéralisme, beaucoup d'indépendance, voire même une puissante capacité d'initiative. Le système de l'ONU (avec ses institutions spécialisées dans différents aspects du développement comme la santé, l'éducation, la culture ou le travail) n'a pratiquement aucune prise sur les décisions qui se prennent au sein de ces organismes et sur leurs opérations. Ces trois piliers de l'économie internationale ont donc les coudées franches en matière de restructurations macro-économiques (le FMI), de stratégies de développement (la Banque mondiale) et de commerce international (l'OMC). C'est, de façon directe, ce qui est contesté par une large partie de la société civile mondiale qui, de façon indirecte, dénonce par la même occasion l'influence prédominante des pays les plus industrialisés au sein de ces institutions.

La marge de manoeuvre dont disposent les institutions de Bretton Woods et l'OMC a été acquise au moment où l'ONU traversait une crise profonde et voyait son rôle se modifier substantiellement, glissant de l'aide économique et technique aux pays du Sud (1960-1980) vers l'aide humanitaire et l'intervention militaire dans le cadre des missions de paix (1980-2000) dont les résultats, comme on le sait, n'ont guère contribué à redorer l'image de

---

<sup>24</sup> Pour en savoir plus, voir le site de l'ONG Solagral : <http://www.solagral.org>

l'ONU (Smouts, 1995; Weiss, 1998). Aujourd'hui, c'est la montée d'une société civile à l'échelle internationale qui pourrait favoriser une redéfinition du rôle de l'ONU et de ses différentes constituantes.

Contestées par certains pays du Nord et par la plupart des sociétés du Sud, notamment parce que leurs interventions ne sont pas à la hauteur de leurs prétentions, la Banque mondiale, le FMI et l'OMC vont devoir s'ouvrir d'une manière ou de l'autre car, pour la première fois, une opposition s'est organisée sur une base internationale, et même transnationale, en questionnant le fond, c'est-à-dire tout à la fois les orientations, les mandats, le fonctionnement et les actions de ces institutions en tant qu'instances auto-proclamées de gouvernance planétaire.

Les reproches auxquels doivent faire face ces institutions sont de mieux en mieux connus. On dénonce leur manque de transparence et leur indifférence face aux appels de la société civile. On leur reproche aussi de focaliser leurs orientations sur un seul credo, celui de la libéralisation à tous les niveaux. On déplore enfin que les pays en voie de développement, qui sont pourtant de loin les plus nombreux et ceux qui regroupent la forte majorité de la population mondiale, ont peu de pouvoir en leur sein. En bout de ligne, ces institutions pèsent de tout leur poids depuis vingt ans au profit de quelques priorités, celles qui vont dans le sens des intérêts des pays développés, des grandes firmes multinationales et des acteurs les plus influents sur les marchés financiers. D'où la revendication actuelle, soutenue par une large fraction de la société civile, en faveur de pouvoirs de contrôle, d'intervention et de sanction pour les institutions internationales de l'ONU qui ont une vision plus riche et surtout plus humaine du développement (mettant de l'avant des normes sociales, culturelles et environnementales par exemple) que celle prônée par la Banque mondiale, le FMI et l'OMC et dont les bienfaits risquent de se faire attendre indéfiniment par la majeure partie de la population mondiale.

#### **4.2 La politique et les programmes d'autres institutions internationales : le cas du BIT**

**Mais la mondialisation n'est pas un ensemble unique de processus.** À côté, et même souvent contre la mondialisation néolibérale, se déploie, comme on l'a vu, un ensemble d'initiatives qui, sans constituer une force socioéconomique et sociopolitique mondiale, ont cependant dépassé le stade des démarches exclusivement locales pour s'inscrire dans une **mondialisation** qui privilégie la lutte contre la pauvreté par l'emploi et la protection sociale de même que la maîtrise de l'environnement et la maîtrise de la société sur l'économie mondiale. Ces initiatives ont des "alliés" au sein d'autres institutions internationales. Un bref bilan de l'action d'autres institutions internationales relevant du système de l'ONU (comme le BIT, la CNUCED...) ou des programmes de l'ONU (comme le PNUD) s'impose car celles-ci préconisent souvent des mesures, des politiques et des soutiens concrets à l'humanisation de l'économie dans les communautés. Ces politiques ou ces actions sont souvent porteuses d'une nouvelle reconnaissance des entreprises d'économie populaire et de leur transformation en entreprises d'économie sociale et solidaire. L'examen de l'expérience acquise par le BIT en la matière durant la décennie 90 peut nous servir d'indicateur au moins à titre provisoire.



## Le BIT

Le Bureau international du travail (BIT) est un organe tripartite réunissant gouvernements, organisations d'employeurs et organisations de travailleurs autour d'une même table pour discuter de préoccupations communes : l'emploi et la protection sociale des travailleurs. Le BIT intervient dans le monde du travail surtout en instituant des normes internationales (résolutions sur les droits des travailleurs, contre le travail des enfants, etc.), mais aussi en intervenant pour soutenir les pays membres, à leur demande, dans l'application de ces normes.

La mission liée au travail et la structure tripartite d'inspiration sociale-démocrate du BIT déterminent en partie les orientations de cette composante de l'ONU. Le BIT des années 1990 a été influencé par l'échec du "tout-au-marché" dans le monde. L'économie informelle ayant en effet pris de plus en plus d'ampleur dans les pays en développement, en conséquence notamment des politiques d'ajustement structurels (PAS) mises en place par le FMI.

Dans les années 1990, la proportion de plus en plus importante d'habitants des pays du Sud vivant dans la précarité interpelle donc le BIT qui cherche d'autres façons de créer des revenus et d'autres façons d'assurer la protection sociale. Le BIT commence alors à regarder davantage du côté des PME, des micro-entreprises et du micro-crédit.<sup>25</sup> C'est d'ailleurs pendant cette même période qu'il remet aussi en question la formule des coopératives étatiques dans les pays en développement et encourage les coopératives à devenir des entités indépendantes de l'État. Début des années 2000, le BIT remet aussi en question ses orientations en regard de la protection sociale dans les pays en développement. La protection sociale mutualiste et la micro-assurance sont étudiées et deviennent pour le BIT des moyens complémentaires à ceux de l'État pour assurer la protection sociale des plus démunis.<sup>26</sup>

Dans les années 1990, le BIT continue donc à supporter les "grands chantiers" de travail des États (comme dans le programme *Des emplois pour l'Afrique*, par exemple) mais il s'attache également à **soutenir des programmes et des projets d'économie sociale**. Cela se traduit, dès 1993, par la mise en place d'un programme visant à rendre les coopératives moins dépendantes des États et plus près des besoins de leurs membres (programme *COOPREFORM*). Cela se traduit aussi, à partir de 1998, par la mise en place d'un programme visant la création de micro-entreprises dans le secteur informel par le biais du micro-crédit (*Programme international pour les petites*

---

<sup>25</sup> BALKENHOL, Bernd. *L'accès au crédit des petites et moyennes entreprises en Afrique de l'Ouest : quels gages donner aux banques ?* Revue internationale du travail, vol. 129, no 2, 1990, pp 267-273. Et IDEM. *L'épargne, le crédit et les pauvres*. Revue internationale du travail, vol. 130, nos 5-6, 1991.

entreprises ou ISEP). À partir de 1998 aussi, le BIT explore des moyens alternatifs de créer des revenus grâce au programme *Stratégies et techniques contre l'exclusion sociale et la pauvreté* (STEP).

### ***Le soutien à la micro-entreprise au BIT (programme ISEP et programme PA-SMEC)***

Dans la grande majorité des pays, la plupart des nouveaux emplois sont créés par de petites ou très petites entreprises. Pour le BIT, la promotion de l'emploi dans les pays en développement passe donc par la promotion des petites entreprises et des coopératives. Le BIT cherche à aider les porteurs de projet de ces entreprises et leur personnel (ou les membres coopérateurs) à relever les défis de la mondialisation et de la concurrence par l'amélioration de leur productivité, de leur gestion et de leur accès au financement, à la technologie, aux compétences et à l'infrastructure. Le BIT cherche aussi à renforcer les capacités de production et de travail autonome des groupes défavorisés des secteurs agricole et informel. Les programmes *ISEP* et *PA-SMEC* sont les instruments de cette vision du BIT.

### ***Le programme ISEP***

En juin 1998, le BIT a lancé le *Programme international pour les petites entreprises* (ISEP) afin de regrouper et développer ses activités en faveur des petites et moyennes entreprises (PME) et des micro-entreprises. L'objectif du programme ISEP est d'aider ces entreprises à contribuer à la croissance économique et à la création d'emplois au maximum de leur potentiel. Les activités de coopération technique du BIT dans le cadre du programme ISEP portent plus particulièrement sur : 1) la création d'un environnement juridique et réglementaire favorable à la petite et à la micro-entreprise ; 2) des activités visant à encourager les États à adopter une attitude plus positive à l'égard de l'esprit d'entreprise ; 3) la création de services d'appui plus efficaces, notamment en matière de crédit, pour les petites entreprises ; et 4) la valorisation des ressources humaines dans ces entreprises.<sup>27</sup> En théorie, les bénéficiaires du programme sont les centaines de milliers de petites entreprises dans le monde qui luttent pour survivre. Parmi elles, l'ISEP prête une attention particulière à celles qui sont dirigées par des femmes, en raison des obstacles tout particuliers auxquels les femmes chefs d'entreprise sont confrontées. Pour la mise en œuvre de ses programmes, ISEP coopère avec des acteurs locaux qui s'occupent du développement des petites entreprises : les gouvernements locaux, les organisations de travailleurs et d'employeurs, les chambres de commerce et les associations de petites entreprises.

Les travaux de l'ISEP ont aussi consisté à explorer les possibilités qu'offrent les mutuelles, les coopératives et les mécanismes de micro-crédit pour améliorer les conditions des travailleurs des PME et des micro-entreprises. ISEP

---

<sup>26</sup> Commission de la sécurité sociale. Rapport VI. *Sécurité sociale : questions, défis et perspectives*. Rapport présenté à la 89<sup>e</sup> session de la Conférence internationale du travail (CIT), juin 2001. Et Rapport du Directeur général. *Un travail décent*. Rapport présenté à la 87<sup>e</sup> session de la CIT, juin 1999.

<sup>27</sup> Commission de la coopération technique du BIT (2000).

a appuyé des projets de création de mutuelles de santé et de micro-crédit pour le démarrage de micro ou de petites entreprises.

Dans le cadre du programme ISEP, un appui technique a été fourni à des programmes régionaux et projets de recherche portant sur la productivité et l'assurance maladie mutuelle dans le secteur informel (Ouganda, République-Unie de Tanzanie); à des programmes visant à renforcer le secteur privé (Bénin, Comores, Madagascar, Mauritanie, Niger); à des programmes d'appui au secteur informel (Burkina Faso, Mali); à des programmes de promotion d'entreprises agro-alimentaires dirigées par des femmes (Bénin); aux programmes *Créez votre affaire* et *Gérez mieux votre affaire* (Afrique australe, orientale et occidentale); à des programmes visant l'amélioration de la productivité des entreprises en Afrique (Afrique occidentale et australe); et enfin, à des programmes de promotion des petites et micro-entreprises au Maghreb (Maroc et Tunisie).<sup>28</sup>

Le programme ISEP favorise la production de biens et services de façon traditionnelle, c'est-à-dire selon les mécanismes du marché, mais il favorise aussi des initiatives d'économie sociale en amont et en aval au niveau du démarrage d'entreprises (coopératives d'épargne et de crédit, etc.) et au niveau de la protection sociale des travailleurs (mutuelles de santé, etc.). Pour ce programme, **l'économie sociale** est donc soit un moyen de pénétrer dans l'économie "réelle", soit un moyen d'en améliorer l'efficacité.

### ***Le programme (PA-SMEC)***

L'Unité des finances sociales (UFS) est le point focal de toutes les activités de micro-crédit du BIT et l'unité responsable des suites à donner au Sommet mondial sur le micro-crédit (1997). L'UFS a d'ailleurs présenté à ce sommet son approche du micro-crédit et son *Programme d'appui aux structures mutualistes ou coopératives d'épargne et de crédit (PA-SMEC)* visant à appuyer les systèmes financiers décentralisés (banques villageoises, groupes féminins d'épargne, etc.) en Afrique de l'Ouest. Comme l'OIT n'est pas une organisation de financement, elle applique ce programme en partenariat avec la Banque centrale des États d'Afrique de l'Ouest (BCEAO). Financé initialement par la République fédérale allemande (1992-95), ce programme l'est maintenant aussi par les gouvernements norvégiens et néerlandais.

En outre, pour faciliter le dialogue au niveau politique dans chacun des pays participants, des plates-formes nationales de coordination de la micro-finance ont été créées, à l'intérieur desquelles les ONG, les gouvernements et les bailleurs de fonds collaborent avec la Banque Centrale dans l'élaboration d'un cadre d'action réglementaire. D'autres collaborateurs au programme y apportent leur savoir-faire : des programmes de formation de formateurs pour les institutions de micro-crédit sont, par exemple, exécutés en collaboration avec l'*Institut supérieur*

---

<sup>28</sup> Neuvième réunion régionale africaine du BIT (1999).

*panafricain d'économie coopérative* (ISPEC de Cotonou au Bénin). Aussi, le PA-SMEC collabore étroitement avec le *Groupe consultatif pour l'aide aux plus pauvres* (CGAP) dans la dissémination des modules de formation sur les différents aspects de la gestion des institutions de micro-finance. Le CGAP a été créé sous l'égide de la Banque Mondiale. Il réunit plus de 25 organisations bilatérales ou multilatérales s'occupant de micro-crédit. Son but est de favoriser les échanges d'informations entre bailleurs de fonds sur les meilleures pratiques, de coordonner leurs activités et de tester de nouvelles approches. Le BIT peut y partager ses expériences avec d'autres organismes et avec les bailleurs de fonds

Le PA-SMEC a aussi établi une base de données sur la micro-finance qui couvre les institutions de micro-finance les plus importantes dans chaque pays où le programme est présent. Plus de 170 institutions sont enregistrées, représentant 2280 associations locales d'épargne et de crédit et plus de 700 000 bénéficiaires, pour un montant total de dépôts de 30 billions de FCFA.

Bref, pour le BIT, le micro-crédit joue un rôle fondamental, car il permet de protéger les groupes démunis contre les fluctuations de revenus et de les aider à investir dans des activités génératrices de revenus et dans des micro-entreprises. Il constitue donc une composante indispensable des stratégies de démarginalisation, de lutte contre la pauvreté et de création d'emplois, le micro-crédit fait d'ailleurs partie intégrante de plusieurs programmes du BIT.

### ***Le programme STEP du BIT et la protection sociale par les mutuelles de santé***

Dans les années 1980, les régimes de sécurité sociale de nombreux pays en développement ont été gravement perturbés et de nombreuses catégories de travailleurs se sont retrouvées sans aucune assurance sociale. Au cours des années 1990, l'OIT s'est efforcée, dans la mesure de ses moyens, de faire face aux besoins de ses mandants en matière de sécurité sociale. En 1999, l'OIT a adopté comme l'un de ses quatre objectifs stratégiques, "l'accroissement de l'étendue de la protection sociale pour tous"<sup>29</sup>, le programme STEP en est le principal instrument.

Le programme STEP est un programme mondial (la plupart des programmes du BIT sont des programmes nationaux ou régionaux) démarré en 1998. Le programme s'intéresse à la conception et à la mise en œuvre de mécanismes d'extension de la protection sociale et simultanément à lutte contre l'exclusion sociale.

Le programme STEP cherche des moyens alternatifs, basés sur le **concept d'économie sociale**, pour assurer une protection sociale pour tous. La micro-assurance, la mutualité et le micro-crédit ont particulièrement retenu son

attention. Initialement, le programme STEP s'est attaché à recenser les expériences pertinentes d'économie sociale qui, à travers le monde, atténuent la pauvreté et l'exclusion sociale et depuis il cherche à capitaliser sur ces expériences en les diffusant d'abord dans la région étudiée, puis dans d'autres régions et dans d'autres pays. Ses interventions combinent différents types d'activités : recherche; production d'outils méthodologiques et didactiques; réalisation d'ouvrages de référence; projets et programmes sur le terrain; et appui à la définition et mise en œuvre de politiques.

STEP cherche aussi à promouvoir les articulations possibles avec les systèmes de protection en place. Ainsi, les conseillers du programme offrent des services de conseil et d'appui technique aux gouvernements pour concevoir de nouvelles politiques et des stratégies réalistes d'extension adaptées au contexte spécifique rencontré, et aussi pour la formulation et l'adoption de cadres législatifs facilitateurs et incitatifs pour le développement de mutuelles de santé (en cela, les programmes STEP et PA-SMEC se rejoignent).

Le programme mondial STEP est financé par la Belgique et soutenu par plusieurs pays et organisations internationales, dont le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) et le Fonds des Nations Unies (UNF). D'autres partenaires bilatéraux ont aussi contribué à certains projets dont la France, les É.-U., l'Italie et le Portugal (projets dans les pays lusophones).

Dans le domaine de la lutte contre l'exclusion sociale, les recherches et les projets du programme STEP ont porté sur des secteurs favorisant la création d'activités économiques par l'économie sociale : les caisses populaires, le commerce équitable et les micro-entreprises, les coopératives, le développement local et l'économie populaire.<sup>30</sup> Les projets de STEP dans ce domaine s'appuient sur la participation active des populations concernées, du stade de l'identification des problèmes à la mise en œuvre des stratégies de réponse. Le programme documente ces expériences afin qu'elles soient prises en compte dans le développement des programmes nationaux et régionaux.

Mais les programmes STEP régionaux sont surtout centrés sur des projets mutualistes dans le secteur de la santé et sur des projets de micro-crédit. Le programme STEP mondial a par ailleurs pour ambition d'être un observatoire international et un centre d'excellence en économie sociale. Les activités associées à cette fonction incluraient la mise en place d'un réseau extensif de distribution des publications de STEP et la prestation de services consultatifs aux organisations d'économie sociale, à leurs partenaires (ONG locales et internationales, etc.), ainsi qu'aux divers

---

<sup>29</sup> *Conclusions quant au rôle de l'OIT en matière de coopération technique*. Conférence internationale du travail, 87<sup>e</sup> session, juin 2000.

<sup>30</sup> Pour la liste des projets et des études STEP en cours dans le domaine de la lutte contre l'exclusion sociale voir : <http://www.ilo.org/public/french/protection/socsec/step/index.htm>

gouvernements. Il est cependant à craindre que le programme ne devienne qu'une "recette" applicable partout de la même manière.

### ***Une Commission sur la dimension sociale de la mondialisation initiée par le BIT***

C'est en 2002 que l'OIT a institué cette commission à durée limitée, soit un an, qui a pour but de présenter un "grand rapport qui ferait autorité sur la dimension sociale de la mondialisation, notamment l'interaction entre la mondialisation de l'économie et le monde du travail"<sup>31</sup>. Cette commission a été créée dans le but de trouver des moyens novateurs de concilier les aspects économiques, sociaux et environnementaux de la mondialisation, mais aussi afin d'augmenter l'influence du BIT dans les débats sur la mondialisation, ainsi que la visibilité des travaux qu'il a déjà entrepris sur le sujet.

Les objectifs généraux que s'est donné la Commission sont : 1) identifier des modes de mondialisation qui puissent faire reculer la pauvreté, qui favorisent la croissance, l'emploi et le développement dans le cadre d'économies ouvertes et qui élargissent les possibilités de travail décent; 2) trouver les moyens de faire de la mondialisation un processus plus inclusif qui soit acceptable et jugé équitable par tous les pays et, à l'intérieur de chaque pays, par tous les individus; 3) aider la communauté internationale à concevoir des politiques plus cohérentes afin que soient atteints concurremment objectifs économiques et objectifs sociaux. La commission ne se veut pas un terrain d'affrontement entre partisans et adversaires de la mondialisation, mais un lieu de discussion et de concertation pour les acteurs économiques, sociaux et environnementaux que la mondialisation intéresse ou inquiète.

### ***Le BIT et l'économie sociale dans la décennie 1990***

Dans les années 1990, le BIT est de plus en plus intervenu dans le domaine de l'économie sociale, notamment en raison de l'échec des stratégies étatiques de développement des années 1970 et des stratégies du marché des années 1980. La revalorisation de l'économie sociale par le BIT témoigne d'un début de renouvellement de la vision du développement au sein du BIT dans les années 1990.

Les interventions du BIT dans le domaine de l'économie sociale ciblent prioritairement : 1) la modification des législations et les politiques nationales entravant le développement des coopératives autonomes, des mutuelles et des organisations de micro-crédit; 2) l'identification des nouvelles initiatives de création d'activités économiques et de protection sociale dans le monde; et 3) la dissémination des meilleures pratiques au moyen de discussion lors de rencontres internationales et aussi au moyen de la fourniture d'appui technique (documents, recherches

pertinentes, financement...) aux instances locales, régionales et internationales désirant prendre exemple sur les programmes et recherches du BIT. En favorisant l'indépendance des coopératives et des mutuelles, le BIT fait le pari que cela permettra que s'instaure un climat favorable au développement d'initiatives d'économie sociale véritablement créatrices de richesses et de bien-être pour la population. Les partenariats du BIT avec les organisations régionales et locales font aussi état d'une vision plus décentralisée du développement.

Malgré ses multiples programmes se réclamant de l'économie sociale, le BIT peut-il vraiment être le " pilier social de l'ONU " et faire contrepoids aux politiques des dits " piliers économiques " que sont le Fonds monétaire international et la Banque mondiale ? Contrairement au FMI et à la BM, le BIT n'a **aucun pouvoir contraignant** pour faire appliquer ses politiques dans les États. Les politiques macro-économiques qui influencent la répartition de la richesse dans le monde ne sont pas de son ressort. Son seul moyen de travailler globalement pour plus de justice sociale est donc de tenter d'influencer ces grandes instances économiques internationales. Depuis quelques années d'ailleurs, le BIT s'emploie à augmenter son influence auprès de ces organisations : il s'est rapproché des deux institutions en multipliant les occasions de discussion (Sommet sur le micro-crédit, etc.) et s'est donné les moyens d'offrir une alternative au modèle prôné par celles-ci (études sur la mondialisation, etc.).

Il semble bien que le BIT se soit en effet positionné en visant de devenir un interlocuteur incontournable dans les décisions économiques internationales : il est de toutes les réunions, colloques et forums sur les sujets qui touchent au travail, aux crises financières et à la mondialisation. Le BIT fait aussi partie de plusieurs groupes conjointement avec la Banque mondiale et le FMI et collabore activement avec ces deux institutions au niveau national et international. Les collaborations actuelles touchent plutôt les normes du travail et la création d'emplois traditionnels, mais incluent aussi le micro-crédit mutualiste pour la création de micro-entreprises.

## 5. Économie populaire, économie sociale et solidaire dans la coopération Nord-Sud

De nouvelles formes de coopération Nord-Sud et Sud-Sud ont émergé dans la décennie 90. Elles ne relèvent pas de l'assistantat humanitaire ni de la coopération technique mais de la solidarité socioéconomique internationale (commerce équitable, réciprocité de services entre mutuelles et coopératives d'épargne et de crédit du Nord et du Sud, commercialisation communautaire de produits d'artisanat entre pays du Sud, finances solidaires...) ou de la solidarité sociopolitique entre réseaux d'entreprises collectives du Nord et du Sud (le Réseau intercontinental de promotion de l'économie sociale et solidaire, le pôle de socio-économie

---

<sup>31</sup> Conseil d'administration de l'OIT, 282<sup>e</sup> session (novembre 2001). Genève. Groupe de travail sur la dimension sociale de la mondialisation. *Renforcer l'action du groupe de travail sur la dimension sociale de la mondialisation : prochaines étapes*. Première question à l'ordre du jour. <http://www.ilo.org/public/french/standards/reim/gb/docs/gb282>

solidaire de l'Alliance pour un monde pluriel, le Réseau mondial des acteurs du développement local durable...). Exploration de cet univers, des conditions d'émergence de ces initiatives transversales et des conditions de leur développement.

### **5.1 Économie sociale, ONG et coopération Nord-Sud**

L'économie sociale s'inscrit dans de nouvelles formes de coopération internationale depuis quelques décennies déjà mais cela est relativement peu connu et a très peu fait l'objet de recherches : elle soutient l'organisation de communautés dans des bidonvilles; elle accompagne des initiatives d'économie sociale et solidaire au sein du secteur informel de nombreuses villes du Sud; elle travaille souvent dans le cadre de projets structurants pour les communautés dans une perspective de développement durable. L'économie sociale du Nord, partenaire d'initiatives au Sud, est souvent animée par des ONG de développement ou par les services internationaux de mouvements (organisations syndicales, coopératives, de femmes) qui soutiennent des ONG et des entreprises dans ces pays.

Rappelons d'abord brièvement ce qui caractérise l'essentiel du travail de ces ONGD, celui des OCI du Nord comme celui des ONG nationales au Sud. Dans les années 70 en Amérique latine (Favreau et Fréchette, 1991) et au début des années 80 en Afrique (Assogba, 1991), des ONGD émergent et une solidarité internationale nouvelle prend forme au sein des mouvements sociaux. On s'associe directement à des projets au Sud issus de communautés locales et d'organisations (groupes de femmes, groupes de jeunes, syndicats). La coopération au développement ne relèvera plus désormais des seules initiatives gouvernementales.

En règle générale, ces ONG sont composées de professionnels issus des classes moyennes urbaines (des animateurs communautaires, des architectes, des sociologues, des vétérinaires et des agronomes, des enseignants et des éducateurs populaires, etc.) travaillant en association avec des organisations locales de paysans, de travailleurs ou d'habitants des bidonvilles.

Au fil du temps, ces ONGD sont devenus des lieux privilégiés de pratiques de développement local et de soutien à l'économie sociale et solidaire, ce qui signifie, grosso modo, un travail autour de trois axes:

- 1) une intervention de soutien à des micro-projets de développement à l'intérieur de communautés locales motivées par le changement de leurs conditions de vie sur le plan de l'emploi, de la santé, du logement, de l'éducation;
- 2) la défense de droits sociaux, sous le mode associatif, des habitants des bidonvilles, par l'intermédiaire de comités de quartier autour de questions vitales comme l'accès à l'eau et à l'électricité de même qu'à de l'équipement collectif de base en matière de santé et d'éducation (des dispensaires, des écoles...);



3) la mise en oeuvre de démarches de développement économique et social, local et intégré, permettant l'auto-organisation de collectivités locales autour de priorités qui génèrent des projets coopératifs et associatifs à volets multiples où se croise la résolution de problèmes d'emploi, d'aménagement du territoire, de santé communautaire, d'alphabétisation des adultes...

Ces ONGD sont des organisations de coopération internationale (OCI), c'est-à-dire des ONG de pays du Nord travaillant avec leurs semblables au Sud, lesquels se sont de plus en plus multipliées dans les trois dernières décennies. Brièvement, on peut dire que les ONGD s'engagent dans deux types de projets (Boucher, 1986; Sanchez, 1994): 1) des projets d'animation de populations locales défavorisées avec la participation directe de ces communautés et le développement d'un partenariat qui comprend le soutien financier, l'association avec des organisations du milieu, des jumelages Nord-Sud d'associations, de coopératives, d'écoles, de mouvements ou de municipalités; 2) des projets d'accompagnement, c'est-à-dire, la mise à contribution d'une expertise spécifique (agents de développement, économistes, agronomes, etc.). C'est ce que nous allons voir de plus près en rendant compte d'expériences significatives sur lesquels nous avons dirigé nos plus récentes recherches.

### ***5.1.1. La coopération Nord-Sud: des distinctions préalables***

Lorsqu'il est question de coopération Nord-Sud décentralisée (celle du secteur associatif et de collectivités locales), comment peut-on comprendre les notions d'aide internationale, de coopération internationale et de solidarité internationale? La première a trait à l'aide humanitaire ou aide d'urgence, la seconde au soutien financier, technique et professionnel de pays du Nord dans les pays du Sud (par exemple l'envoi de coopérants), la troisième aux projets conjoints Nord-Sud, Sud-Sud ou Sud-Nord de développement (par exemple le commerce équitable). Cette distinction n'est pas gratuite. Ces formes différentes de coopération s'appuient sur des logiques spécifiques comme l'indique le tableau suivant. Cerner ces différentes logiques permet d'éclairer les choix que l'on peut faire et, en dernière instance, par-delà le souhaitable, le champ des possibles.

**Tableau III : Typologie des interventions dans la coopération Nord-Sud**

<b>Dimensions/ critères</b>	<b>Aide internationale</b>	<b>Coopération internationale</b>	<b>Solidarité internationale</b>
<b>Finalité</b>	philanthropie	justice sociale et développement	justice sociale, développement, réciprocité et auto-organisation

<b>organisation</b>	logique d'urgence  Exemple: aide aux réfugiés	logique de support au développement  Exemple: envoi de coopérants; stages des chantiers jeunesse...	logique de développement fondée sur l'échange culturel, technique, professionnel et économique. Exemple: commerce équitable; jumelage de municipalités...
<b>institutionnalisation</b>	Démarches de sensibilisation pour le financement d'activités humanitaires	Démarches d'information et d'éducation aux problèmes de développement du monde	Démarches partenariales autour d'activités de développement
<b>populations locales visées</b>	des bénéficiaires	Des collaborateurs	des partenaires

Il est utile de mentionner ici que, des trois types d'intervention identifiés, la tendance prévalente est celle de l'aide internationale d'urgence (financement, ressources humaines...) <sup>32</sup>. Certes, la compassion induite par les projets d'aide internationale est éminemment utile. Mais leurs limites sont d'obéir principalement à une logique philanthropique qui oublie que les pays du Sud ne sont pas surtout portés par la malchance (des catastrophes naturelles plus nombreuses qu'au Nord par exemple) mais par la domination et l'exclusion. Elle s'inscrit donc rarement dans une logique à long terme, dans une logique de développement dont la ligne de force est l'auto-organisation des populations. C'est le modèle américain et canadien de CARE, de Save the Children ou de World Vision <sup>33</sup>.

On observe par contre que la coopération internationale (au sens plus restrictif de ce terme) est une tendance qui, sans être dominante, a une présence significative et une certaine portée structurante: des milliers de coopérants travaillent dans les pays du Sud sur la base de leur expertise professionnelle et de leur compétence sociale et, à leur retour, servent souvent de passerelles entre organisations d'ici et organisations du Sud. Le risque de cette coopération au développement demeure cependant d'avoir, dans certaines circonstances, un caractère supplétif. Mais elle s'inscrit dans une logique de développement lorsqu'elle est arrimée à de solides partenariats avec des ONGD du Sud. Moins happée par l'urgence, elle peut mieux avoir des effets structurants. C'est le modèle coopératif et associatif d'OXFAM par exemple.

<sup>32</sup> Pour une démonstration de la tendance, voir d'Andlau, 1998.

<sup>33</sup> Pour une analyse critique de l'aide humanitaire, de son évolution et de ses rapports avec la solidarité internationale, voir C. Lechervy et P. Ryfman (1993), *Action humanitaire et solidarité internationale: les ONG*, Hatier.

La solidarité internationale, celle qui s'identifie plus directement à la construction d'une "autre mondialisation" est une tendance plus récente<sup>34</sup> :

- 1) elle est **socio-économique** d'abord, c'est-à-dire qu'elle travaille à l'organisation économique et sociale des bidonvilles et des villages, en misant par exemple sur le commerce équitable qui rend possible la constitution de réseaux internationaux d'échange et de commercialisation de produits du Sud; en structurant l'entraide et en la transformant en mutuelles, en caisses d'épargne et de crédit, en habitat populaire et coopératif autour d'espaces communs; en faisant des prêts (plutôt que des subventions ou des dons), par l'intermédiaire d'organisations de micro-finance et de micro-crédit permettant de lancer de petites entreprises en favorisant des jumelages de villages, d'écoles, de centres communautaires, de municipalités, de paroisses, de syndicats, ce qui rend possible des échanges réguliers au plan technique et culturel.
- 2) **politique** ensuite, c'est-à-dire en animant des mobilisations qui permettent par exemple de "torpiller" un sommet comme celui de l'OMC à Seattle (1999), en se mobilisant comme contre-pouvoirs lors d'un sommet sur l'environnement comme celui de Rio en 1992 (8000 ONG) ou celui sur la condition des femmes dans le monde à Pékin (1996), ou celui de Genève, point de convergence d'une marche mondiale contre l'exploitation des enfants (1998), ou celui de Porto Alegre en 2001, 2002 et 2003 sur la mondialisation néolibérale. C'est le modèle nord-américain du *Global Trade Watch*, observatoire créé par *Public Citizen*, l'organisation de défense des consommateurs fondée par Ralph Nader, lequel favorise le "fair trade" (commerce équitable) et dénonce le "free trade"<sup>35</sup>; ou celui de Greenpeace qui développe un modèle alternatif de réfrigérateur en Allemagne (le frigo vert); ou le modèle franco-brésilien de critique du néo-libéralisme et de propositions alternatives pour réguler l'économie (taxe Tobin...) issu des rencontres de Porto Alegre.

Bref, la coopération internationale dans son ensemble est aujourd'hui plus diversifiée et, surtout, assez éloignée de l'idée qu'on s'en fait généralement à l'effet d'être une aide quasi exclusivement de caractère humanitaire. Elle participe de pratiques diverses dont certaines sont inscrites dans une logique de résistance et d'autres dans une logique de développement sur fond de soutien technique et professionnel et d'autres sur fond d'échange interculturel et de solidarité.

---

<sup>34</sup> Pour un tour d'horizon des diverses formes de présence de la solidarité internationale, voir un récent numéro de la revue *Croissance* sur ce thème (numéro 431, novembre 1999). Thèmes abordés: économie alternative; commerce équitable; environnement; tourisme durable; sécurité alimentaire; épargne solidaire, défense de l'enfance, réseaux solidaires.

<sup>35</sup> Voir à ce propos de cette action politique, le *Nouvel Observateur* #1834, 2000, "L'internationale des citoyens", p.8.

Mais c'est aussi une question de générations. La coopération internationale décentralisée des pays du Nord s'est diversifiée dans ses formes et ses contenus avec le temps comme le montre le tableau suivant :

**Tableau IV : Coopération internationale Nord-Sud (1950-2000)**

Décennies	Caractéristiques		
	Organisation de la coopération dans les pays du Nord	Organisation de la coopération dans les pays du Sud	Tournant dans les organisations : espace d'innovation
<b>1950-1970</b>	*Aide humanitaire *Organismes religieux de charité *Mission évangélique	*Lieux privilégiés : les paroisses *Consolidation des églises et aide sociale	*Crise des Églises *Concile Vatican II
<b>1970-1990</b>	*Coopération au développement avec financement public *Émergence de la solidarité internationale	*Lieux privilégiés : les bidonvilles *Petits projets de développement communautaire *intervention sociale : éducation, santé...	*Montée d'un tiers-mondisme militant dans les pays du Nord *Théologie de la libération *mouvements sociaux
<b>1990-2000</b>	*Nouvelles formes de solidarité internationale (jumelages, liens de groupes à groupes entre syndicats, coopératives...); *Coopération au développement et retour de l'aide humanitaire	*Partenariats entre associations des bidonvilles, Municipalités, ONG et PME *Développement économique et social local *Économie solidaire	*Montée des ONG et des associations (paysannes, de femmes...) dans les pays du Sud *émergence d'une société civile internationale *Réseaux internationaux

L'intervention de nombre d'ONG du Nord dans les pays du Sud suit, depuis leur création, un parcours partagé. On retrouve, en effet, durant les décennies 1950 et 1960, des ONG du Nord, principalement de filiation religieuse chrétienne, qui offrent des services à des communautés locales du Sud pour leur venir en aide. La philosophie de ces organisations était inspirée par les organisations humanitaires de l'époque. Leur intervention était conçue, dans ce contexte, plus comme une mission évangélique et le partenariat s'établissait, dans les pays du Sud, avec les paroisses.

Durant les décennies 1970 et 1980 s'amorce un processus de laïcisation des ONG du Nord et les interventions visent l'organisation des communautés locales du Sud en s'inspirant des nouvelles orientations sociales issues du Concile du Vatican II (le développement des peuples et la justice sociale), des méthodes d'éducation populaire de Paulo Freire et de la pastorale sociale inspirée par de nouvelles théologies, notamment la théologie de la libération (en Amérique latine). Durant ces deux décennies, l'intervention des ONG prend un virage vers des formes de

coopération innovatrices et vise plus particulièrement les bidonvilles et quartiers périphériques. Le social prend une nouvelle dimension, celui de l'*empowerment* par le développement de services communautaires autogérés. Puis, dans les années 90, sur un plan opérationnel, on passe de la coopération par petits projets locaux à la coopération basée sur une relation partenariale à plus long terme.

Ces changements sont accompagnés d'une implication croissante des ONG dans des mouvements sociaux aussi bien dans le Nord que dans le Sud avec parfois un retour des interventions humanitaires à la fin de la décennie pour certaines ONG de développement. Mais surtout, la coopération au développement s'appuie de plus en plus sur des formes partenariales inédites. Des acteurs sociaux œuvrant davantage dans le domaine économique comme les municipalités feront partie des nouveaux acteurs de la décennie. Les quartiers, les associations et les collectivités locales du Sud continueront à être ciblés par l'aide au développement des pays du Nord. Les secteurs privilégiés seront encore l'éducation et l'organisation communautaire, mais les interventions auront tendance à appuyer aussi des projets générateurs de revenus ou de commerce équitable. L'établissement d'alliances entre mouvements sociaux du Nord et du Sud s'intensifie au cours de cette décennie dans un contexte de mondialisation néolibérale croissante. Quant à l'éducation du public dans les pays du Nord, les ONG viseront davantage à le sensibiliser en tant que citoyens susceptibles d'exercer des choix de consommation responsables qui se répercuteront ainsi positivement sur les conditions de travail et de vie des populations du Sud.

Axée dans les premières étapes sur la dimension sociale, la coopération s'est déplacée vers le développement d'une économie au service du social et de la protection de l'environnement. Dans plusieurs cas, c'est d'une manière plus ou moins imperceptible que les ONG ont opéré ce passage. Bien que promue en pratique, l'économie sociale et solidaire demeure encore un concept peu validé dans le domaine de la coopération internationale décentralisée et dont l'éclairage n'intervient qu'indirectement dans les choix politiques de ces organisations.

### ***5.1.2. Des créneaux porteur en économie sociale et solidaire dans la coopération Nord-Sud : le commerce équitable***

Le commerce équitable est sans doute l'une des voies les plus prometteuses de la solidarité internationale car comme le disait un leader africain d'une ONG, à peu de choses près dans les termes suivants : " Avec l'argent gagné grâce au commerce, vous pouvez acheter ce que vous voulez. Mais lorsqu'il s'agit de personnes qui vous aident, c'est plus difficile de poser vos exigences" (cité par Barratt Brown et Adam, 1999 : 117). De plus, le commerce équitable illustre fort bien la triple dimension du développement et des échanges Nord-Sud aujourd'hui : économique, social et environnemental.

- 1) La **dimension économique** : de petits producteurs de matières premières (café, cacao, miel, thé...) du Sud vendent leurs produits à des pays du Nord à un prix équitable. Ils sont aujourd'hui 800 000

producteurs à vivre de ces échanges équitables en écoulant leurs marchandises par l'intermédiaire de centaines de magasins au Nord (plus de 2 500 en Europe).

- 2) La **dimension sociale** : les entreprises de ces petits producteurs (généralement des associations ou des coopératives) respectent les conventions de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) en matière de normes de travail et respectent les normes environnementales. Elles font également en sorte de consacrer une partie de leurs profits à des projets de développement (écoles, routes...) tandis que les associations et magasins du Nord, en contrepartie, s'engagent à fournir les conditions d'un échange équitable : achat direct pour éviter le plus d'intermédiaires possible ; fixation d'un prix minimum afin d'éviter la fluctuation des cours; recours à des préfinancements pour soutenir les entreprises avant les récoltes évitant ainsi le recours à des crédits exorbitants (pré-financements généralement issus de fonds de placement éthiques ou de banques solidaires); relation commerciale inscrite dans la durée<sup>36</sup>.
- 3) La **dimension environnementale** : cultures mixtes, utilisation du compost naturel (non-utilisation d'insecticides et d'herbicides) et orientation vers une certification " organique " constituent des coordonnées de base provenant à l'origine des associations écologiques du Nord qui ont initié dans les années 60 ce type de commerce (aux Pays-Bas d'abord, puis en Belgique, en Allemagne, en Suisse, au Royaume-Uni, au Canada...).

Le commerce équitable est sans doute pour l'instant négligeable au plan strictement économique (en termes de pourcentage du commerce international, les chiffres sont dérisoires). Mais ces chiffres sont trompeurs : ce type de commerce modifie en profondeur le développement de communautés locales qui y trouvent des emplois stables et décents, des filières internationales (Sud/Sud ou Nord/Sud) de développement (le commerce équitable est en croissance constante depuis une dizaine d'années) et des entreprises qui associent les populations locales (coopératives de producteurs, coopératives de mise en marché, etc.). C'est le cas des entreprises de cacao de Kuapa Kokoo au Ghana par exemple ou de certaines régions paysannes des Andes (Équateur, Pérou, Bolivie, Colombie) avec le Réseau latino américain de commercialisation communautaire (RELACC)<sup>37</sup>.

### **La solidarité entre coopératives du Nord et Sud : la Société de coopération pour le développement international (SOCODEVI), une ONG canadienne**

C'est en 1985 que l'organisation SOCODEVI (Société de coopération pour le développement international) a été mise sur pied. Elle est née d'un regroupement d'entreprises mutualistes et coopératives qui souhaitait partager leurs expériences et leurs expertises avec des partenaires du Sud. Parmi les membres de SOCODEVI on retrouve

---

<sup>36</sup> Les informations sur le commerce équitable sont encore très rares, les recherches en économie sociale sur ce sujet sont encore plus rares. On peut néanmoins puiser des données et des réflexions préliminaires sur la question dans les textes de Barrat Brown et Adam (1999), des ONG RITIMO et SOLAGRAL (1998) et de Trouvelot (1997).

Agropur et Nutrinor (agro-alimentation), la Conférence des coopératives forestières du Québec (foresterie), Groupe Promutuel, Union-Vie et la SSQ (assurances et services financiers) de même que la fédération des coopératives funéraires (services funéraires). SOCODEVI intervient dans une douzaine de pays d'Afrique et d'Amérique Latine soit au Bénin, en Bolivie, en Côte d'Ivoire, au Salvador, en Équateur, au Guatemala, à Haïti, au Nicaragua, au Pérou, au Sénégal et au Togo.

La mission principale de cette organisation est de soutenir le mouvement coopératif dans différents secteurs de l'économie, notamment dans l'agro-alimentaire et la foresterie. Il soutient également des coopératives de travail ou de services ainsi que des entreprises d'artisanat. Plus récemment, SOCODEVI a commencé à travailler avec des coopératives funéraires et scolaires.

Ses diverses activités ont pour objectif de consolider les entreprises partenaires du Sud afin de les rendre autonomes. Une fois cet objectif atteint, elles sont mises en relation avec des coopératives du Nord. Il s'établit même parfois des partenariats commerciaux entre les différents acteurs du Nord et du Sud. SOCODEVI cherche à améliorer les conditions de vie des populations, particulièrement celles des femmes. Le type de développement prôné par SOCODEVI inclut la protection de l'environnement et la gestion intégrée des forêts, considérant que le développement durable est impossible autrement.

En 15 ans d'existence, SOCODEVI a soutenu 281 projets de développement, travaillés avec 283 partenaires (dont 238 sont des mutuelles ou des organisations coopératives et associatives), dispose d'une banque de 200 personnes ayant des expertises diverses au sein de ses institutions membres (rapport du directeur général pour 1999-2000)<sup>38</sup>. À titre d'exemple, SOCODEVI est partenaire de la Confédération nationale des coopératives du Guatemala (CONFECOOP) qui regroupe et représente le mouvement coopératif guatémaltèque. Depuis 15 ans, cette organisation a pu bénéficier des projets mis de l'avant par SOCODEVI. Malgré l'instabilité politique, la CONFECOOP a réussi à faire reconnaître son rôle et l'importance économique de ses initiatives par le gouvernement, en plus d'améliorer grandement les conditions de vie des membres des coopératives et de leurs familles. Un bon exemple d'un projet chapeauté par SOCODEVI au Guatemala est celui mis sur pied en collaboration avec la Coopérative forestière de Petit-Paris. Ce projet porte sur les activités de coupe et propose des technologies nouvelles pour les opérations forestières.

SOCODEVI dispose aujourd'hui d'un budget annuel de \$10 millions. Il finance ses activités à partir de subventions qui lui viennent de l'ACDI (Agence canadienne de développement international), de l'Agence

---

37 Ortiz et Munoz, 1998 et RITIMO et SOLAGRAL (1998) p.119 à 121.

française de développement, de l'Alliance coopérative internationale des Amériques, de Mutual Insurance Societies, du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), de la Banque Africaine de développement et du ministère des Relations Internationales du Québec. La contribution financière des organisations membres et la contribution en temps de ces dernières représente, sur \$10 millions, un montant appréciable de près de 3/4 de million (budget de 1999-2000).

### **Le dispositif des jumelages entre villages du Nord et du Sud : l'expérience d'une ONG du Nord au Mali**

En 1993, l'organisation de coopération internationale SUCO (Solidarité, Union, Coopération) devient partenaire du village de Sanankoroba au Mali (Afrique de l'Ouest). Mais les relations entre le Mali et le Québec ont débuté bien avant ce partenariat. C'est en 1984-1985 que le village de Sainte-Élizabeth dans Lanaudière au Québec s'est jumelé à celui de Sanankoroba pour un projet d'échange entre des jeunes Québécois et des jeunes Maliens, dans le cadre du projet "Jeunesse Canada Monde". Au début, il s'agissait surtout de correspondance et, très vite, deux comités prirent en main le projet de jumelage. Du côté québécois, on retrouvait le *Comité des Mains pour demain* et au Mali, le *Benkadi*, association villageoise qui regroupait plus de 70 membres représentant les quinze clans du village.

Le premier projet mis de l'avant fut d'abord l'achat d'équipement servant à améliorer le rendement agricole du village. Puis, les habitants décidèrent de se servir de l'aide financière attribuée par les gens de Sainte-Élizabeth pour capitaliser. Ceux qui utilisaient le matériel devaient payer des redevances annuelles. Avec ces revenus, les villageois firent l'acquisition de matériel supplémentaire.

Depuis 1988, plusieurs projets ont été réalisés, comme l'organisation d'activités portant sur la condition féminine, la création d'un champ collectif de 15 hectares, un secrétariat pour l'association du village, l'achat d'équipement pour la culture avec attelage, la construction de trois moulins, l'organisation d'activités pour les jeunes, la construction d'une case de passage pour les visiteurs et les étrangers qui séjournent au village, etc. Ces activités ont fait circuler dans le village plus de 32 000 \$ canadiens.

Le succès des projets mis sur pied à Sanankoroba s'est répandu comme une traînée de poudre et les agglomérations voisines ont décidé de tenter l'expérience à leur tour. En 1993, le village de Sanankoroba a fait une demande de partenariat à SUCO dans le but de réaliser des projets dans les villages situés à proximité. Les villages de Douban, Koniobla, Digato et Fareintoumou ont été choisis pour participer à l'expérience. Le choix des villages s'est fait par le *Benkadi* qui les sélectionna selon six critères pré-déterminés : 1) la cohésion sociale au sein du village; 2) la volonté d'alphabétiser; 3) la connaissance des projets menés à Sanankoroba; 4) l'existence d'instances

---

<sup>38</sup> Une enquête menée par SOCODEVI auprès de ces partenaires à l'occasion du 15e anniversaire a révélé que sur ses 238



de prise de décisions; 5) une population de plus de 500 habitants ; 6) l'accord de la collectivité avec l'esprit des projets.

Les projets mis sur pied ont tous eu pour objectifs de faciliter l'appui aux organisations locales, favoriser des activités à caractère économique afin d'améliorer les conditions de vie à long terme et prendre en considération la communication, pour une meilleure concertation et une ouverture sur le monde.

La communauté de Sainte-Élizabeth finance ses projets grâce à l'appui de la Fédération canadienne des Municipalités. De plus, le champ collectif de Sainte-Élizabeth rapporte des revenus intéressants servant à développer d'autres idées de projets.

Les expériences vécues dans les villages partenaires de SUCO ont été un tremplin vers l'autonomie et le rêve de départ de ne plus être dépendant de l'aide. De nouvelles façons de vivre la démocratie ont été inventées et intégrées par la population locale, des changements significatifs se sont produits au niveau social et les femmes ont pu prendre le pouvoir qui leur revenait dans la vie communautaire. Ce qui a été réalisé à Sanankoroba, Fareintoumou et les trois autres villages est en train de changer d'échelle d'action en fédérant dans le pays plus de 100 regroupements villageois inspirés par cette expérience fondatrice<sup>39</sup>.

### **La formule associative Nord-Sud : l'Association mondiale des radiodiffuseurs communautaires (AMARC)**

En 1983, un groupe de passionnés de la radio communautaire se réunit à Montréal. En 1986, à Vancouver, ce mouvement devient l'Association mondiale des radiodiffuseurs communautaires (AMARC). En 1988, à Managua, au Nicaragua, l'AMARC devint officiellement un ONG. Aujourd'hui, cette organisation regroupe plus de 3 000 membres dans 117 pays. L'association travaille à établir des ententes entre radiodiffuseurs communautaires à travers le monde afin de promouvoir les échanges, le droit à la communication et le progrès social.

Toutes ces radios, qu'elles s'appellent radios communautaires, rurales, coopératives, participatives, libres, alternatives, populaires ou éducatives, ont pour objectif de faire participer la population et donner la parole aux "opprimés". Elles encouragent la variété culturelle et luttent contre le conformisme commercial. C'est une façon de démocratiser la radio.

L'AMARC est l'instigatrice du projet Moebius ou Planeta Radio qui a débuté en Amérique latine et dans les Caraïbes en 1999. Il s'agissait de faire converger Internet et la radio traditionnelle. Le concept du projet est original et permet

---

partenaires (toutes des entreprises d'économie sociale dans ce cas), 206 étaient encore en activité (85% de taux de survie).

aux radios communautaires de déposer des données sous forme de programmation ou d'information sur un site Internet. Tous les renseignements contenus dans les fichiers sont accessibles aux internautes et aux radios communautaires locales. C'est ainsi que les émissions se trouvent enrichies des expériences des autres. Il s'agit en fait d'une banque de données contenant de la musique et des nouvelles. Les radios peuvent y trouver des extraits de programmation, des clips audio, etc.

L'AMARC a aussi travaillé à convertir au numérique plusieurs documents contenus sur des cassettes et des bobines magnétiques. La conversion à l'audio numérique est bien adaptée à la réalité des radios communautaires car plusieurs possèdent déjà des ordinateurs. De plus, le son numérique est de meilleure qualité et la mise sur pied d'un studio numérique est moins coûteuse que la façon traditionnelle de faire. Pour mettre de l'avant ce projet, l'association a organisé une période de formation pour les radiodiffuseurs latino-américains qui souhaitaient adopter cette nouvelle façon de faire de la radio. Cette nouvelle initiative doit s'étendre à l'Afrique sous peu.

Par le projet Moebius, l'AMARC s'est attaquée à un enjeu de taille c'est-à-dire, la diffusion et l'accès à l'information pour les pays les plus pauvres qui se trouvent exclus des nouvelles technologies et du virage informatique. L'Association a des partenaires dans les cinq continents. Elle reçoit son financement de plusieurs organismes dont l'Agence Canadienne de développement international (ACDI), OXFAM UK, Swedish International Development Agency, Fondation Ford, Fondation Rockefeller, Global Fund for Women et plusieurs autres.

## **5.2 Économie sociale et solidarité internationale: l'économie sociale, un concept fédérateur accompagné d'une démarche partenariale**

Ces expériences et toutes celles que nous avons observées depuis une dizaine d'années et les études de cas que nous avons menées révèlent une économie sociale et solidaire, enfin sortie de son éclipse de plusieurs décennies et offrant un **potentiel de développement de nouvelles formes de régulation démocratique, d'identité et d'utilité sociale**. Plutôt qu'une nouvelle forme de gestion sociale de la pauvreté, elles témoignent d'une réponse inédite à des besoins sociaux (emploi, santé, éducation, protection de l'environnement..) qui se conjugue avec le développement d'une vie démocratique locale dans les collectivités.

De plus, comme le suggère Fall pour l'Afrique, le concept d'économie sociale peut s'avérer **fédérateur de nombreuses initiatives** issues de l'économie populaire, de mouvements associatifs, de syndicats, d'ONG, d'Églises, etc. mais qui évoluent ou évoluaient jusqu'à maintenant en rangs dispersés (Fall, 2001). Fédérateur par son **approche transversale** (par-delà les secteurs, se regrouper sur une base territoriale commune), par son caractère **inclusif** (des initiatives bien organisées sous forme de mutuelles, d'associations ou de coopératives mais

---

<sup>39</sup> Pour en savoir plus sur l'émergence et l'itinéraire de cette expérience, voir Konaté et alii (1999), *Les petites routes de la*

aussi des initiatives plus informelles), fédérateur aussi par le **projet d'économie politique** dont il est porteur c'est-à-dire une démocratisation du développement et une redistribution de la richesse produite.

L'expérience suggère donc non seulement des formes de coopération par la mise sur pied d'associations, de plans de crédit, d'entreprises coopératives et mutualistes, mais la multiplication **des partenariats "Nord-Sud", notamment des partenariats "Associations, ONG et gouvernements locaux" (et PME lorsque c'est possible) dans la relance d'ensemble des collectivités**, notamment par la mise en place de structures d'accompagnement du développement qui permettent la multi-activité et des bases arrières pour les entreprises émergentes.

Cela nécessite un **changement de perspective**: opérer des changements par l'activité économique, celle qui **combine productivité économique** des projets et **objectifs sociaux et éducatifs**, celle qui pense **accès au crédit et au marché**, commercialisation, gestion de stocks, etc. **et opérer une mobilisation sociopolitique des intéressés**. Dans cette perspective, les critères mis de l'avant dans le soutien à des projets de coopération et de solidarité internationales sont les suivants:

- 1) capacité à mobiliser les gens directement concernés autour d'activités économiques;
- 2) inscription dans la durée avec des visées de développement plus que d'aide;
- 3) innovation et expérimentation de nouvelles avenues économiques viables et concrètes;
- 4) travail en réseau local, national et international;
- 5) capacité à peser sur les politiques globales d'une région ou d'un pays;
- 6) capacité de combiner l'association et l'entreprise.

### *Miser sur de nouveaux acteurs*

Ces démarches partenariales n'avaient pas cours il y a une décennie ou deux, d'une part parce que la coopération au développement était principalement l'oeuvre des États nationaux ou, alternativement, l'oeuvre d'ONG dont les visées les branchaient quasi exclusivement sur des objectifs sociaux sans prendre en compte que les initiatives économiques n'appartiennent pas en propre aux riches et aux détenteurs de capital. Verschave et Boisgallais (1994) parlent avec raison de **nouveaux acteurs de la coopération internationale**: des entreprises et des organisations professionnelles, des municipalités et des associations de solidarité internationale. Ce qui permet d'avoir des opérateurs variés qu'aucune des composantes à elle seule ne peut avoir: les services techniques de villes, des artisans et des agriculteurs, des industriels, les métiers de la santé, des services sociaux et de l'éducation, etc. Cette pluralité d'acteurs permet également de fournir un soutien polyvalent aux initiatives des populations locales, tout autant dans ses dimensions **économiques** d'aide à la création d'entreprises et de partenariats

industriels que **sociales** de développement de services de proximité en matière de santé, d'éducation, de logement, de sécurité alimentaire, etc.

### 5.3 L'internationalisation des réseaux d'économie sociale et solidaire

La mondialisation néo-libérale rend difficile le développement de nouvelles institutions de régulation au plan politique et mine l'expression des aspirations des peuples. Leur quête de sens et d'identité parvient malgré tout à progresser lorsque la société civile réussit à s'organiser. Dans ce contexte, les mouvements sociaux traversent une phase de mutation et se font les vecteurs de **nouvelles formes de développement**, dont celles de l'économie sociale et solidaire. Globalement, la réalisation de dizaines de milliers de projets de type associatif ou coopératif à travers le monde traduit, de diverses manières, l'aspiration à une " autre mondialisation ".

En effet en contrepartie à la mondialisation néo-libérale, ces projets, organisations et entreprises d'économie sociale et solidaire font la preuve qu'il est possible de créer de la richesse autrement (le commerce équitable en est une bonne illustration). Plusieurs rencontres et initiatives internationales Nord-Sud en économie sociale ont fait écho à ce nouvel élan au cours des dernières années. On peut ici en mentionner quelques-unes :

- la Conférence internationale sur l'économie sociale au Nord et au Sud qui s'est tenue à Ostende en mars 1997 et qui a réuni plus de 400 personnes en provenance d'ONG et d'organisations syndicales d'une trentaine de pays (Defourny, Develtere et Fonteneau, 1999);
- la Conférence internationale de Lima de juillet 1997 qui a rassemblé plus de 275 personnes (principalement des ONG et des associations diverses) provenant de 32 pays autour de deux objectifs : a) définir le concept d'économie solidaire et réfléchir sur sa viabilité à l'approche du prochain millénaire ; b) établir les possibilités pour des échanges Nord-Sud (Ortiz et Munoz, 1998).
- en 1997 toujours, suite à la circulation d'un appel signé par 1 417 personnes de 100 pays différents, la naissance de l'Alliance pour un monde pluriel, responsable et solidaire dans laquelle a été construit un pôle de socio-économie animé par des dirigeants de réseaux d'économie sociale et solidaire d'Europe et d'Amérique latine;
- la tenue en 2001 de la Conférence internationale de Québec, prolongement direct de celle de Lima, qui a réuni plus de 400 personnes de 37 pays (dont 25 du Sud) et approuvé la création d'une Coordination internationale à plusieurs pôles (Amérique latine, Amérique du Nord, Europe et Afrique) de même que le projet d'une 3<sup>e</sup> rencontre internationale à Dakar en 2005.

Mais, par-delà ces échanges internationaux périodiques et des mobilisations dans la rue à Seattle ou ailleurs, l'espoir d'une société civile internationale est-il fondé ? Si oui, de quelle capacité dispose-t-elle pour infléchir les

politiques des États industriels les plus puissants et les grandes institutions économiques internationales comme le FMI, la Banque mondiale et l'OMC ? L'objectif ici est de fournir un premier déblayage de ces questions.

### *L'espoir d'une société civile mondiale est-il fondé ?*

La notion de société civile est souvent définie par la négative : on s'entend assez facilement pour dire que ce n'est pas un acteur économique privé et que ce n'est pas l'État. Par la positive, le consensus s'établit généralement autour de la définition de base suivante : ce sont des regroupements de personnes, organisés sous la forme d'associations volontaires (organisations sans but lucratif, coopératives, réseaux militants, etc.) cherchant à résoudre des problèmes sociaux, économiques, culturels ou environnementaux par des voies démocratiques et collectives. Principalement utilisée jusqu'à récemment dans un cadre national ou infranational, cette notion opère aujourd'hui sur le registre international, voire transnational, en référence à la montée d'ONG à vocation directement et explicitement internationale comme le sont, pour prendre des exemples très connus, *Amnistie internationale*, *Greenpeace* ou *Médecins sans Frontières*, etc. Bien que le sujet est matière à discussion, du moins sur le plan théorique (Buechler, 2000; Demirovic, 1998), les notions de société civile et d'ONG sont parentes de celle de mouvement social, en ce sens que les organisations qui composent la société civile ont généralement en commun des fonctions de critique et de revendication, des fonctions d'éducation civique et de socialisation de même que des fonctions d'élaboration d'alternatives économiques et sociales.

On peut dire que les mouvements sociaux, pris globalement et sur le registre de l'intervention internationale, sont présentement dans une phase active de construction (Boli et Thomas, 1999). Sur la scène internationale, de nouveaux acteurs sont apparus à côté des partis politiques de gauche, des grandes organisations syndicales et des grandes institutions de l'économie sociale. Les ONGI<sup>40</sup> ont fait leur nid en occupant un espace laissé relativement libre par les mouvements sociaux traditionnels<sup>41</sup>. Pour citer quelques exemples de cette mouvance internationale, mentionnons : les groupes, réseaux et organisations du mouvement des femmes (la marche mondiale des femmes de l'an 2000 en témoigne), le mouvement religieux *Jubilee 2000* pour l'annulation de la dette des pays les plus pauvres, le mouvement écologique (par exemple *Greenpeace* ou *les Amis de la Terre*), le mouvement

---

<sup>40</sup> Dans cette seule catégorie (organisations strictement à vocation internationale et reconnues officiellement par l'ONU), il y en a 5 472 (*Alternatives économiques*, numéro 47 hors-série, 2001, p. 44). Soixante pour cent d'entre elles ont des activités économiques.

associatif/communautaire (par exemple Amnistie internationale ou l'Alliance pour le progrès des communications), les mouvements à vocation plus "généraliste" comme l'Alliance pour un monde solidaire ou les réseaux du Forum social de Porto Alegre... Les mouvements de ce type ne se limite d'ailleurs pas aux réseaux associatifs. Il faut également y inscrire plusieurs milieux sociaux intermédiaires comme des organisations professionnelles, des Églises<sup>42</sup>, des fondations, des centrales syndicales<sup>43</sup>, des municipalités (Lévy, 2000; voir aussi Boli et Thomas, 1999).

### ***La capacité d'initiative de la société civile au plan international***

Le mouvement décrit ici paraît souvent bien faible face à ses opposants. Il est embryonnaire, très diversifié et hétérogène, ses stratégies ne sont pas souvent convergentes, ses positions souvent défensives en se limitant à la seule résistance politique, sa dépendance à l'égard des financements publics ou privés est fréquemment mise en évidence et sa représentativité constamment mise en doute parce qu'il est identifié à des minorités agissantes dans le cas des mobilisations de type socio-politique ou à des minorités professionnelles dans le cas des mobilisations de type socio-économique (Fowler, 2000; Lindenberg et Dobel, 1999; Salm, 1999). Bref, la mobilisation sur la scène internationale est encore bien jeune.

Néanmoins, la consolidation, voire la pérennité de ces mouvements sociaux semble favorisée par l'accumulation d'un certain nombre de conditions et de tendances très diverses mais positives :

- les aspirations à une citoyenneté active sont plus que jamais à l'ordre du jour, comme en témoignent les rencontres d'ONG à l'occasion des conférences et sommets organisés par l'ONU ou, sur un autre registre, les mobilisations comme celles de Seattle, Prague, Washington...ou comme celles de Porto Alegre;
- le soutien de certains États et de certaines institutions internationales se manifeste plus sensiblement sur le terrain socio-économique : Secrétariat d'État à l'économie solidaire au Mexique, au Brésil et pendant un temps en France, Chantiers d'économie sociale au Québec et en Belgique, programme d'économie sociale

---

<sup>41</sup> Parce que les organisations syndicales au Nord éprouvent de la difficulté à capter les nouvelles générations, en raison notamment de la petite taille des entreprises en croissance et du fait que les entrées sur le marché du travail se font davantage dans le secteur tertiaire, peu syndiqué, que dans le secteur secondaire. Et parce que dans de très nombreux pays du Sud, la syndicalisation est, à toute fin pratique, inopérante dans le secteur informel qui a, comme on le sait, la prépondérance dans le marché du travail.

<sup>42</sup> Par exemple, aux États-Unis, l'Interfaith Center on Corporate Responsibility (ICCR) rassemble les investissements de 300 congrégations religieuses. Réunies, elles pèsent 400 milliards de dollars. Leur influence peut être forte. L'ICCR a fait modifier la politique de l'entreprise pétrolière Amoco concernant le respect des territoires des communautés amérindiennes, celle de compagnies d'électricité sur les normes de sécurité des centrales nucléaires, la position d'Exxon sur sa responsabilité en matière d'environnement, celle de Bayer sur des produits toxiques commercialisés en Amérique centrale (voir la revue *Croissance*, décembre 1996, numéro 399, p. 37, article de Thierry Brésillon).

au BIT, appui de la CNUCED aux ONG à Bangkok en 2000, appui du secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, au Forum social de Porto Alegre en 2001...;

- les “ passerelles ” entre mouvements sociaux traditionnels (les filières internationales des grandes organisations syndicales et coopératives) et nouveaux mouvements sociaux se font plus nombreuses et concrètes, autour de thèmes comme la construction d'un 3e pôle économique, le développement local, le commerce équitable<sup>44</sup>;
- la capacité récente de travailler en temps réel à l'échelle de la planète grâce aux nouvelles technologies des communications facilite la conception et la réalisation de projets communs, les mises en réseaux et les mobilisations d'envergure internationale;
- les propositions et les gestes en faveur d'une “ nouvelle architecture internationale ” se multiplient : contrôle de l'OMC, taxation des transactions financières (ATTAC), développement par réseautage international des pratiques solidaires (Lima 1997, Québec 2001, Dakar 2005), annulation de la dette des pays les plus pauvres (Jubilee, 2000), préservation à l'échelle planétaire de la qualité de l'air et de l'eau, reconnaissance des forêts comme biens publics, élimination des paradis fiscaux ;
- de nouvelles formes de coopération internationale font également leur apparition : jumelages d'écoles, de villes et de village; micro-finance en provenance d'organisations du Nord au service de projets locaux dans les pays du Sud, partage de savoir-faire (cuisines collectives, cercles d'emprunt).

Tout cela contribue à créer un environnement favorable à l'éclosion de milliers de projets et de petites entreprises dont la multiplication atteste de l'étonnante vigueur des économies populaires au Sud (sans compter le renouvellement de l'économie sociale au Nord et une certaine complicité de ces initiatives avec celles du Sud). Ces initiatives sont à la fois locales et globales et, fait à souligner, ne sont capitalistes ni dans leurs façons de produire ni dans leurs façons de distribuer les biens et services produits.

---

<sup>43</sup> La CISL, qui est l'organisation syndicale internationale la plus puissante, regroupe aujourd'hui 215 centrales syndicales dans 145 pays et représente 125 millions de travailleurs. Les deux tiers des centrales qui lui sont affiliées viennent des pays en développement. La CISL était partie prenante de la mobilisation de Seattle.

<sup>44</sup> L'économie solidaire (ou la nouvelle économie sociale) a besoin de l'économie sociale instituée (voir à ce propos Collombon et Parodi, 1997). L'exemple italien des coopératives sociales ou l'exemple québécois des initiatives récentes de l'économie sociale soutenue par des institutions financières coopératives et syndicales démontrent qu'une bonne partie de l'influence et des effets structurants de l'économie sociale et solidaire sur des communautés réside dans l'établissement de ces “ passerelles ”. Les nouveaux réseaux internationaux d'économie sociale et solidaire vont-ils réussir à construire des ponts avec l'Alliance coopérative internationale ou la CISL par exemple ? Cette question demeure encore largement en chantier tant du point de vue de la recherche que des pratiques en cours.

### *Par-delà la diversité, des repères communs aux réseaux de la société civile au plan international*

Pour pallier les faiblesses qui minent la progression de ces mouvements et de ces entreprises, pour ne pas rester rivés sur le refus, pour ne pas se confiner dans l'espace de la résistance, pour soutenir la capacité de proposition des mouvements les plus progressistes, pour permettre à la démocratie de jouer le rôle qu'elle doit jouer dans un espace mondialisé, de nouvelles pistes d'action se profilent (Commission on Global Governance, 1995; Drainville, 1998; Hirst et Thompson, 1996; McGrew, 1999). Contrairement à l'état d'esprit qui caractérisait la période dite de la Guerre froide où les grands clivages idéologiques prévalaient, le désir des réseaux et organisations -dont une partie seulement a été recensée dans ces pages- est maintenant de trouver des solutions concrètes aux problèmes au fur et à mesure qu'ils se présentent, tout en faisant valoir des finalités communes de développement solidaire. En un sens, Seattle (1999) et Porto Alegre (2003) sont les symboles respectifs d'une stratégie à deux volets, lesquels ne sont pas mutuellement exclusifs : résistance politique et organisation de contre-pouvoirs dans le premier cas; construction plus marquée, dans le second cas, d'un autre pôle de développement à côté du marché et de l'État et lutte pour introduire plus de solidarité dans l'ensemble de l'économie.

Qu'y a-t-il de commun entre une mutuelle du Burkina Faso, une coopérative d'achat de Villa el Salvador au Pérou, une tontine malienne, une régie de quartier française et une entreprise de récupération et de recyclage du Québec? D'abord des orientations générales relativement similaires ou du moins convergentes autour d'un concept fédérateur, celui d'économie sociale et solidaire : regroupement de personnes plutôt que d'actionnaires, finalités économiques et sociales des entreprises, fonctionnement démocratique, patrimoine collectif, production qui s'appuie sur le facteur Travail plutôt que sur le facteur Capital, etc.<sup>45</sup> Une déclaration commune de grands principes : critique du modèle dominant de développement et perspective d'un développement solidaire, partage équitable de l'information, des connaissances et des marchés, développement des potentiels du local, partage plus égalitaire des ressources de la planète, démocratisation du développement, échanges commerciaux équitables entre le Nord et le Sud, "empowerment" des personnes et des communautés, construction ou restructuration d'États sociaux co-gérant avec des réseaux issus de la société civile, formes décentralisées de coopération Nord-Sud, etc. Mais également, et de plus en plus, une culture socio-politique et socio-économique commune en voie d'élaboration. De quoi celle-ci est-elle faite?

Au **plan socio-politique** d'abord, elle est faite d'un certain nombre de convictions dont les principales sont les suivantes :

- 1) l'économie n'est pas l'apanage de ceux qui ont du capital et la science économique n'a pas à énoncer des "lois intangibles" qui échapperaient à tout débat démocratique;



- 2) les alternatives économiques et sociales, même celles qui en sont encore au stade de l'expérimentation, représentent des contributions, certes partielles, mais suffisamment significatives pour être prises en considération dans tout véritable projet de développement;
- 3) la " fin des grandes idéologies " (par exemple, le communisme) n'a pas sonné le glas de ces valeurs fondamentales que resteront toujours la justice, la coopération, la démocratie, la participation citoyenne, la solidarité économique, etc.;
- 4) la régulation politique des problèmes économiques, sociaux et environnementaux à l'échelle internationale est une nécessité;
- 5) l'égalité des hommes et des femmes dans la société et à l'échelle planétaire est elle aussi une nécessité;
- 6) rien ne sera obtenu ou ne sera maintenu durablement sans chercher à améliorer la position des différents réseaux et mouvements dans un " rapport de forces " qui laisse une très large place à la coopération mais qui inclut le conflit, dans un cadre démocratique il va de soi;
- 7) les projets et même les utopies présentes dans les réseaux et les mouvements doivent être filtrés par le réalisme économique, ne serait-ce que parce que les formes de solidarité les plus prometteuses ne peuvent éviter très longtemps l' " épreuve du terrain ";
- 8) la construction et la consolidation d'États sociaux ne sont en rien incompatibles avec l'existence de mouvements sociaux vigoureux;
- 9) toutes les sociétés ont droit au " premier développement ", celui des systèmes locaux de production et d'échange, celui de la mobilisation de l'épargne locale;
- 10) le vrai développement se doit d'être multipolaire (État, marché, économie sociale et solidaire).

Au **plan socio-économique**, il existe également un certain nombre de repères acquis au fil des années et dont la pertinence demeure très forte. Ce sont les suivants :

- 1) miser sur les forces locales, c'est-à-dire sur des mouvements sociaux locaux forts et sur la culture communautaire locale;
- 2) miser sur l'aménagement décentralisé des territoires en liant cette décentralisation à l'organisation sociale déjà existante ou en voie de construction au sein des communautés (en d'autres termes, aucune structure étatique centrale ne peut faire l'économie de pouvoirs locaux significatifs et d'initiatives d'économie sociale et solidaire);
- 3) miser sur un nouveau type de développement local, un développement qui ne soit ni exclusivement ascendant (*bottom up*) ni exclusivement descendant (*top down*) mais hybride ou, si l'on préfère,

---

<sup>45</sup> Règle générale, la définition du Chantier québécois de l'économie sociale, reprise des Belges (Conseil économie et social de la Wallonie), fait assez facilement consensus dans les différents réseaux nationaux et internationaux du Nord et offre une parenté avec les définitions qu'on retrouve dans les pays du Sud.

partenarial (où l'économie sociale est présente sans se retrouver enclavée dans quelques secteurs marginaux);

- 4) miser sur les réseaux associatifs internationaux car il est devenu beaucoup plus facile aujourd'hui de multiplier les échelles d'intervention (locale, régionale et fédérative, nationale et internationale) et de passer d'une échelle d'action à l'autre;
- 5) miser, dans la mesure du possible, sur la solidarité internationale car celle-ci offre de meilleures garanties, en termes d'effets structurants, pour consolider le " premier développement " à l'échelle locale que l'aide humanitaire;
- 6) miser sur des partenariats Nord-Sud impliquant divers types d'acteurs, associations, coopératives, ONG, gouvernements locaux, voire même des PME;
- 7) miser, dans la mesure du possible toujours, sur le financement endogène des initiatives d'économie sociale et solidaire (par exemple, à partir de l'épargne locale, de fonds de développement);
- 8) et miser enfin, tout en évitant de tomber dans les pièges du passé (centralisation, bureaucratisation, etc.), sur des États de type interventionniste, dans la mesure où le développement est le résultat d'une dynamique conjointe du local et du global<sup>46</sup>.

À partir de cela, dans le contexte de turbulence internationale actuelle (le 11 septembre aura probablement fini de nous en convaincre), une première observation s'impose : les institutions économiques internationales, y compris pour gérer les tensions qui se font jour en leur sein (par exemple, entre les États-Unis et l'Europe, entre les pays développés et les pays en développement, entre grandes firmes), devront de plus en plus s'ouvrir et accepter de dialoguer avec des interlocuteurs qui ne partagent pas leur vision des choses et dont les ancrages sont passablement différents. Sur ce point, les dérapages de l'automne 1999 à Seattle auront été éloquentes. Une deuxième observation apparaît également : plusieurs des institutions multilatérales de l'ONU, présentement en position de faiblesse face aux piliers économiques que sont le FMI, la Banque mondiale et l'OMC, constituent cependant des alliés " naturels " pour les mouvements sociaux qui évoluent sur la scène internationale. Leur renforcement mutuel est à l'ordre du jour.

---

<sup>46</sup> Voir à ce propos les travaux issus de la théorie de la régulation, particulièrement ceux de la géographie économique (Benko et Lipietz, 2000; Benko et Lipietz, 1992).

## 6. Éthique et nouvelles formes de solidarité dans le développement: enjeux et défis d'aujourd'hui

La conjoncture internationale présente est faite de nombreuses incertitudes : montée des facteurs de guerre et crise du modèle des PAS d'une part, montée, d'autre part d'un mouvement dit "antimondialisation/altermondialisation" axé sur la résistance mais aussi sur la constitution de réseaux internationaux travaillant à la construction d'alternatives socioéconomiques : quels sont les enjeux et défis d'aujourd'hui de ces entreprises et de leur contribution à l'humanisation de l'économie. Quel chemin a été parcouru dans la dernière décennie ? Quel chemin reste à parcourir ? Difficultés et espoirs générés par ces nouvelles pratiques.

### 6.1 Un mouvement citoyen international en émergence

Avec les années 1990, nous avons assisté à une remontée de la contestation sociale au plan international. Mais nous avons aussi assisté à l'**internationalisation** de réseaux, d'organisations et d'entreprises collectives à la recherche **d'alternatives économiques** à la mondialisation néolibérale.

Mais la seule mise en réseau au plan international ne tient pas complètement la route lorsqu'il faut peser sur les politiques des États, des grandes organisations internationales et même des multinationales. De plus en plus de voix ont alors plaidé pour une **organisation mondiale** plus forte des **solidarités**, en d'autres termes, pour **des lieux d'élaboration collective de projets et de propositions** de lutte contre la pauvreté et pour le développement. En ces temps de montée des interdépendances entre les sociétés à l'échelle de la planète, plusieurs raisons ont conduit certains réseaux à cette visée: 1) la nécessité de mieux comprendre les enjeux en cours, lesquels s'internationalisent aujourd'hui plus qu'hier; 2) la nécessité de formuler des projets nouveaux répondant de façon plus appropriée aux défis locaux et aux enjeux internationaux qui leur sont liés; 3) la nécessité de faire circuler les informations par des canaux autres que celui des grands médias capitalistes; 4) la nécessité de négocier des alliances et des ententes de collaboration avec des institutions internationales ouvertes à une mondialisation plus équitable (BIT, PNUD...) etc. D'où, dans la dernière décennie, des efforts soutenus pour créer des espaces internationaux de dialogue entre citoyens du Nord et citoyens du Sud.

### 6.2 Des expériences locales d'intérêt planétaire à la constitution de nouveaux réseaux internationaux

Après l'intervention militaire américaine en Irak et la guerre redevenue une réalité centrale dans le monde, après la façon cavalière des Etats-Unis de se défaire du multilatéralisme en matière de coopération entre États, une autre mondialisation est-elle encore possible? C'est la question que beaucoup de gens se sont posé ou reposé après l'accalmie entre 1989 (la chute du mur de Berlin) et 2001 (la chute des tours de New York). Quelles sont les

nouvelles pièces du “puzzle” international qui se mettent en place? Par delà les manifestations pour la paix, de nouveaux réseaux s’organisent **dans la durée**: du Forum social mondial de Porto Alegre au Brésil et bientôt en Inde en passant par le réseau des Rencontres internationales d’économie sociale et solidaire initiées par des Péruviens à Lima (1997), continuées par des Canadiens du Québec (2001) et bientôt par des Sénégalais à Dakar (2005), les Rencontres de l’Alliance pour un monde pluriel, responsable et solidaire, les Rencontres du Réseau mondial des acteurs du développement local durable, celles du groupe international “Femmes et économie solidaire”...il faut surtout retenir que des **réseaux internationaux nouveaux** tissent leur toile en s’appuyant sur des milliers d’initiatives économiques alternatives, au Nord et au Sud, initiatives qui refont le monde, localement du moins, en s’inscrivant dans un mouvement plus vaste de la société civile qui se mobilise au plan international.

Mais ce sont aussi des temps de recherche au sein des mouvements sociaux pour passer **d’une position d’“anti-mondialisation” à une posture d’“alter-mondialisation”**, des temps pour donner un contenu nouveau à ces notions d’abord venues des mouvements sociaux mais reprises et édulcorées par les grandes institutions économiques internationales.

Ici et là, en Afrique, en Asie, en Amérique latine comme en Europe et en Amérique du Nord, des organisations et des réseaux leur redonnent un sens plein et une force de mobilisation et de transformation sociale. Quelques exemples plus visibles que d’autres : la **Grameen Bank** n’est-elle qu’une banque pour les pauvres? Non, car elle questionne la banque privée et même les grandes institutions financières coopératives et mutualistes; **Havelaar** –et les initiatives qui lui correspondent- n’est-il qu’un simple label de commerce équitable? Non, car il questionne le commerce international et fournit la démonstration qu’il est possible de commercer autrement à l’échelle internationale; avec leur politique de budget participatif, **Villa el Salvador** au Pérou (350,000 habitants) ou **Porto Alegre** au Brésil (1.3 million habitants), ne sont-elles, en tant que municipalités, que les initiatrices d’un simple outil de gestion urbaine? Non, car elles questionnent tout à la fois l’insuffisance de la seule démocratie représentative et le développement économique dominant.

Si ces expériences sont très localisées au départ, elles ont su, lorsqu’on les examine sur une période longue, changer non seulement leur milieu immédiat mais également changer le monde en changeant d’échelle d’action pour brancher ce “local” sur le “global”. Ces expériences comme de milliers d’autres ont la faculté d’avoir un **intérêt planétaire**, parce qu’elles ont en commun d’**ouvrir un avenir partageable**, que l’on soit au Nord ou au Sud, en mettant en marche de **nouveaux modes d’organisation collective**, de nouveaux rapports entre le “social” et l’“économique” et de nouveaux rapports entre l’“économique” et le “politique” à travers la construction de nouveaux espaces publics de dialogue social.

Les programmes d'ajustement structurel (PAS) du FMI ont ouvert une brèche dans les modèles de développement déjà présents dans les pays du **Sud**. Mais la société civile a utilisé cette brèche en donnant naissance à **des innovations économiques et sociales de création de richesses**. Et ces pratiques d'économie populaire et de développement des territoires, d'économie sociale et solidaire, de développement local et régional, de démocratie participative... bref de "mondialisation par le bas" issues des ONG, de syndicats, de diasporas, de groupes de femmes, des coopératives... ont finalement donné lieu, avec des résultats certes variables évidemment, à la remise en question des anciens contrats sociaux nationaux (au Nord et au Sud) voire même aidé à modifier positivement les politiques de certaines institutions internationales (BIT, PNUD...). Simultanément, ces pratiques sont venues rejoindre les revendications portées par des mouvements sociaux internationaux sur l'annulation de la dette des pays les moins avancés (PMA), la réforme de l'ONU et surtout des institutions financières internationales, la lutte pour la taxation des flux financiers, l'accès de tous aux services de base (accès à l'eau potable, services sociaux et de santé, services d'éducation...).

Des thèmes socio-économiques adossés à d'autres plus socio-politiques traduisent ainsi de nouvelles dynamiques **d'acteurs collectifs**, s'appuyant notamment sur des mouvements associatifs, coopératifs et syndicaux, des ONG, des gouvernements locaux et des associations de producteurs: regroupements villageois, municipalités mettant en oeuvre des politiques de décentralisation ("budgets participatifs", "conseils de quartier"...), finances solidaires, mutuelles d'épargne et de crédit ou mutuelles de santé, nouveaux services de proximité, réseaux locaux d'entrepreneurs (TPE et PME), diasporas devenus agents de développement, nouvelles formes de coopération internationale (plus décentralisée, plus partenariale)... **Des stratégies et des politiques inédites de développement** surgissent à partir de ces innovations économiques et sociales issues de communautés locales, de gouvernements locaux ou même d'États en réponse à des enjeux locaux mais aussi en réponse aux dérives provoquées par la mondialisation en cours. Bref, de **nouvelles régulations par le bas** se sont faites jour et interagissent avec les États lesquels demeurent -quoiqu'en disent les néolibéraux de la Banque Mondiale- des régulateurs indispensables, surtout lorsqu'ils cohabitent activement avec leur société civile pour créer des filières nouvelles de développement.

En somme, depuis un peu plus d'une décennie, se dessinent des nouvelles tendances, différentes des néolibérales : 1) de nouvelles formes de relations internationales apparaissent après celles vécues dans le cadre de la polarisation entre les Blocs de l'Est et de l'Ouest; 2) une nouvelle échelle de développement économique et de démocratisation, les régions et les collectivités locales, a émergé avec force sinon avec une légitimité accrue; 3) de nouveaux dispositifs de délibérations et de décisions collectives se pointent (nouvelles gouvernances territoriales sous forme de "conseils de quartiers", de politique de budget participatif...).

### 6.3 Mondialisation, société civile, États, démocratie et développement : les enjeux actuels au Nord et au Sud

Après l'effritement du Bloc de l'Est consacré par la chute du mur de Berlin et après le choc du Bloc de l'Ouest suite à la chute des tours de New York, **la planète est entrée dans une autre période**. Avec la chute de mur de Berlin, la mondialisation néolibérale a pu ouvrir son chemin de façon radicale par une offensive économique sans précédent, notamment avec le FMI et la Banque mondiale puis l'OMC, provoquant ainsi de l'**incertitude** à une échelle sans précédent. Avec le 11 septembre 2001, à l'incertitude croissante de cette mondialisation économique est venue s'ajouter **la peur** d'une offensive politique et militaire récurrente créant un climat permanent de guerre larvée, diffuse, souterraine à l'échelle de la planète. À cette incertitude et à cette peur s'est aussi joint le constat d'un **vide de références** à partager, le socialisme n'étant plus l'espoir commun de dizaines de pays pauvres de la planète comme ce fut le cas dans les années 60 et 70. Quelles sont les réponses à cette incertitude, à cette peur, à ce vide de références ?

Deux mouvements collectifs, évoluant en sens contraire, sont alors apparus dans la mouvance de cette conjoncture internationale nouvelle. D'une part, **un mouvement des replis identitaires**, des nouvelles tensions entre les cultures (notamment entre le monde arabe et musulman et le monde occidental et chrétien), voire des **affrontements violents** et de nouvelles formes de terrorisme tendant à prendre de l'ampleur à défaut d'alternatives démocratiques suffisamment fortes, plausibles et convaincantes<sup>47</sup>. D'autre part, **un mouvement d'ouverture et de recherche de nouvelles voies** porté par les initiatives internationales de mouvements sociaux tel le Forum social mondial de Porto Alegre; mouvement d'ouverture également porté par des projets de changement social de quelques grands pays comme le Brésil en Amérique latine ou l'Afrique du Sud sur le continent africain; mouvement d'ouverture aussi porté par de petites sociétés comme le Québec en Amérique du Nord ou le Mali en Afrique de l'Ouest; mouvement porté en Amérique andine par les projets de participation citoyenne au processus de définition de nouvelles politiques publiques (par exemple la "Mesa de concertacion de lucha contra la pobreza" au Pérou).

En outre, on ne saurait sous-estimer les efforts d'institutions et programmes internationaux autres que le FMI et la Banque Mondiale : 1) la réflexion sur l'avenir de l'espèce, sur l'avenir de la planète, sur le vivre ensemble au 21<sup>e</sup> siècle à l'UNESCO (Bindé, 2000); 2) la réflexion et l'intervention du Bureau international du Travail sur les mutations du travail dans le monde (normes minimales à respecter, protections sociales de base mais aussi soutien à la micro-entreprise et à l'économie sociale); 3) la réflexion et l'intervention en faveur du développement humain et du développement durable au PNUD; 4)...

---

<sup>47</sup> Ce mouvement ou plutôt ce contre-mouvement ne peut être sous-estimé car il reflète des fractures et des tensions y compris dans les mouvements sociaux eux-mêmes. Ce mouvement pose une nouvelle série de questions notamment sur les rapports entre religion et développement, sur la séparation entre les Églises et l'État dans des régimes démocratiques, sur les rapports entre organisations populaires de culture religieuse différente, sur les nouvelles formes que prend le terrorisme, etc.

Cette autre mondialisation, celle du mouvement d'ouverture évoquée plus haut, si modeste soit-il, est déjà en route, sous l'effet combiné de l'action des mouvements sociaux, de l'action de l'économie sociale et solidaire et de l'action d'une autre coopération, la coopération d'égal à égal, la coopération solidaire. Bref, cette autre mondialisation est un horizon de renouvellement de la **démocratie** et du **développement** tant dans ses théories que dans ses stratégies (Castel, 2002).

### *6.3.1 Conflit et coopération sur des enjeux internationaux*

Soyons d'abord clair sur une chose : les visées des principaux acteurs en présence sont différentes, voire opposées, même s'il est souvent difficile de discerner ces différences, occultées qu'elles sont par un vocabulaire émaillé de principes aussi vertueux que la " lutte contre pauvreté " ou la poursuite du " développement social ". Par les temps qui courent, presque toutes les organisations internationales semblent épouser le même discours d'ouverture invitant à la réforme de l'État, au respect des identités locales ou à la participation de la société civile, le tout s'inscrivant dans une mondialisation des marchés jugée inévitable et inéluctable. Mais parle-t-on vraiment des mêmes choses ?

Pour grossir le trait, deux visions de ces réalités se partagent le terrain. D'un côté, on retrouve des acteurs plus directement engagés dans le processus de la mondialisation. Il s'agit principalement de nouvelles couches de cadres et de gestionnaires de grandes entreprises privées et même publiques travaillant de concert avec les grandes institutions économiques internationales. De l'autre côté, de nouveaux acteurs (groupes de femmes, groupes de jeunes, associations de petits entrepreneurs, écologistes, syndicalistes, militants en faveur des droits humains, etc.) qui jouissent du soutien d'organisations non gouvernementales (ONG) et d'autres organismes voués au développement des communautés locales.

Pour une bonne partie des premiers, la mondialisation est et ne peut être que néo-libérale : la croissance économique exige une cure de jouvence qui passe notamment par la privatisation des entreprises publiques et la déréglementation car l'intervention de l'État, estiment-ils, décourage l'entrepreneuriat. De ce point de vue, le développement passe donc par la réorganisation de l'appareil productif et aussi par la recomposition de l'espace social et la relocalisation des entreprises. Le "local" et la décentralisation jouent à leurs yeux un nouveau rôle fonctionnel de soutien à l'émergence ou à la consolidation de pôles concurrentiels performants au plan international (Peemans, 1999). Le développement local et l'économie populaire, sociale et solidaire contribuent à leurs yeux à atténuer le problème de la fragmentation sociale provoquée par la mondialisation néo-libérale en suscitant des initiatives dans des régions qui perdent, dans des communautés qui s'appauvrissent, dans des segments de la population active précarisés dans leur travail. Mais c'est là que s'arrête la contribution du "local",

de l'économie populaire, sociale et solidaire et de la société civile. Ils ne s'y opposent pas, mais leurs attentes à cet égard sont plutôt timides et bien circonscrites.

Pour les tenants de la seconde vision, il ne fait aucun doute qu'existe présentement une dynamique de contre-tendances favorables au développement d'une " autre mondialisation ", des contre-tendances auxquelles participent de plain-pied le développement local, l'économie sociale et solidaire et plus largement la mobilisation active de toute la société civile. Si certaines communautés et régions restent apparemment atones devant les effets de la mondialisation néolibérale, d'autres font preuve au contraire d'un dynamisme dont les manifestations sont souvent inédites. Et même si les grands projets réformateurs (de types socialiste, tiers-mondiste, etc.) ne font généralement plus partie de leur imaginaire collectif, l'affirmation identitaire de ces communautés et régions, tant sur le terrain de l'économie que sur celui du social, participe d'une redéfinition du développement. Elle se concrétise par la mise en place de nouvelles institutions et par la création de nouvelles filières de développement qui témoignent de la capacité des initiatives locales à influencer la conception et la réalisation du développement à l'échelle régionale, nationale et même internationale.

Comme l'expliquent des auteurs comme Peemans (dans Debuyst et Del Castillo, 1999), l'économie sociale et solidaire et le développement local s'inscrivent dans un **rapport de forces** entre acteurs. La mondialisation du "local" et de l'économie sociale et solidaire n'est pas qu'un phénomène économique nouveau. Derrière cette mouvance, se profilent des enjeux sociopolitiques relatifs, par exemple, à l'occupation de l'espace (celui des centres-villes...), à l'utilisation des ressources publiques pour le développement d'une communauté ou d'une région, etc. Les tenants d'un autre développement interviennent au nom de la reconstruction du tissu social, au nom de la gestion collective de l'environnement naturel pour un développement durable, au nom du contrôle par les collectivités locales et régionales de leur propre développement, bref au nom des droits économiques, sociaux et environnementaux des citoyens. Tandis que les tenants de l'ouverture complète des marchés interviennent au nom de l'inscription des métropoles dans la mondialisation, de l'insertion des entreprises sur le marché mondial, de l'initiative entrepreneuriale (par opposition aux initiatives adossées à des politiques publiques volontaristes). Tel est, sur le plan sociopolitique, le contenu sous-jacent de la composante conflictuelle du développement local et de l'économie sociale et solidaire.

Pour trouver des solutions aux tensions provoquées par le choc de ces visions fort différentes, il faut identifier des zones de coopération et, au besoin, inventer des mécanismes de négociation entre le public et le privé, entre le national et le local, entre l'État et les communautés locales, entre l'État et les régions... " (Arocena, 1999), bref **produire des filières institutionnelles** où s'exprimeront ces tensions autour d'enjeux concrets à transformer en projets collectifs.



### 6.3.2 Les acteurs collectifs d'une autre

### *mondialisation : de quelques tâches prioritaires*

“Il y a certaines choses que je ne referais pas si je devais recommencer. L'une d'elles est l'abolition du gouvernement local et l'autre est le démantèlement des coopératives. Nous étions impatients et ignorants”. Julius Nyerere ex-président de la Tanzanie (1984)

Les acteurs collectifs de l'autre mondialisation, et en premier lieu le mouvement citoyen international dont notamment les OCI, ont donc **des tâches prioritaires** pour faire avancer leur vision des choses. Contrairement à la période antérieure où prévalaient de grands clivages idéologiques et de grandes polarisations, le moment semble propice à des débats plus ouverts et à des collaborations insoupçonnées entre, par exemple, les grandes institutions classiques du mouvement ouvrier (les syndicats, les grandes coopératives et mutuelles et les partis politiques de gauche) et les nouveaux mouvements populaires (de jeunes, de femmes, écolo...) autour de finalités partageables de développement et de démocratisation du développement. D'autres collaborations inédites se profilent aussi depuis quelque temps entre les mouvements populaires et leur gouvernement local.

La première **bataille à mener est évidemment celle qui a trait à la notion même de développement**. La conception “développementaliste” a vécu. Les rapports de force internationaux se sont renversés en faveur des institutions de Bretton Woods durant les années 80. Elles ont littéralement cassé la dynamique de développement propre des jeunes États nationaux du Sud initiée dans les années 60 et 70 (Peemans, 1997). La conception néo-libérale qui prévaut depuis, longtemps mûrie dans ces mêmes institutions internationales (FMI et Banque Mondiale), est cependant fort loin d'avoir fait la preuve de sa réussite comme le démontre avec force l'ex-économiste en chef de la Banque Mondiale et Prix Nobel d'économie, Stiglitz (2002). Mais, après avoir opéré une déconstruction intellectuelle des idées conservatrices, des idées, des croyances et des convictions autres nécessitent une reconstruction par des **canaux institutionnels nouveaux** : publications, réseaux, conférences, forums, sites internet sont autant d'occasions de faire progresser ces idées nouvelles. Plutôt que de jeter aux orties la notion de développement, nous croyons plus juste de faire nôtre, comme l'ont avancée certains travaux récents, l'idée d'une **pluralité de modèles de développement** à travers le monde et d'une **pluridimensionnalité** du développement qui n'a de sens qu'en combinant l'économique, le social et l'environnemental.

Qu'est-ce à dire ? Que le concept de développement est non seulement utile mais qu'il est un concept clé et considéré tel par des chercheurs du Sud comme du Nord (Sen, 2000; Bartoli, 1999; Lipietz, 1986; Sachs, 1996 et 1997). Face à la mondialisation néolibérale, ces auteurs nous ramènent à l'avant-scène la nécessité de réaffirmer la primauté de la société sur l'économie et donc l'importance de s'attaquer à l'exclusion sociale, à l'emploi pour tous, aux nouvelles formes de régulation sociopolitique à créer...On peut synthétiser la pensée actuelle sur le développement de la façon suivante : 1) le social doit être au poste de commande ; 2) l'économie doit être considérée pour ce qu'elle est, un instrument de développement non une fin ; 3) l'environnement doit constituer une

conditionnalité nouvelle dans les choix économiques qui s'opèrent. ; 4) la poursuite simultanée de quelques grandes priorités s'imposent notamment l'emploi, la construction d'institutions démocratiques et le partage de la richesse <sup>48</sup>.

Le mouvement citoyen international et les ONG, organisations syndicales, écologiques, jeunes, femmes, coopératives... qui en font partie de par le monde, sont engagées, tacitement ou explicitement, dans la mise en œuvre de cette conception pluridimensionnelle du développement en mettant de l'avant quelques grands critères pour appuyer ou animer des projets. Elles sont en effet guidées par les lignes directrices suivantes : 1) appuyer des groupes qui font la promotion de la démocratie; 2) soutenir des projets qui favorisent le développement d'organisations populaires; 3) soutenir des projets qui favorisent la promotion collective des femmes et des jeunes; 4) miser sur des projets capables de susciter des alternatives économiques; 5) miser sur des projets qui mettent de l'avant une gestion populaire de l'environnement.

Mais l'autre bataille qui est engagée se fait **sur le terrain politique**, sur celui de la **démocratie**. Démocratie et développement vont de pair. Nous savons que les économies industrielles émergentes dans le Sud ne peuvent faire fi de certaines conditions qui ont permis la naissance d'économies développées :

1. Une intervention vigoureuse de l'État qui cohabite activement avec la société civile pour co-produire des services collectifs<sup>49</sup>
2. Des sociétés civiles fortes animées par des mouvements sociaux présents dans tous les secteurs de la société
3. Des systèmes locaux d'échange issus d'une stratégie de "premier développement", celui du tissu économique local, sous-bassement essentiel au développement économique d'un État-nation
4. Une présence active de gouvernements locaux (municipalités) dans une perspective de démocratie de proximité et de prestation de services au plus près des populations.
5. Un environnement favorable à l'entrepreneuriat, particulièrement celui des entreprises collectives en quittant le schéma bipolaire qui fait du marché et de l'État les seuls moteurs du développement au bénéfice d'une conception plurielle qui prend acte de l'existence de trois pôles ayant leur apport respectif (OCDE, 1996)

---

<sup>48</sup> Le PNUD par exemple avance dans un de ses rapports un pacte pour le développement humain du type 20-20 : les pays aidés affectent 20 % de leur budget à la couverture des services sociaux et les pays donateurs 20 % de leur aide financière à la même destination (Rapport mondial sur le développement humain, 1994 : 82-83). Cité comme exemple par Bartoli 1999.

<sup>49</sup> C'est par exemple l'histoire de la cohabitation active, en Europe, entre les mutuelles de santé et les pouvoirs publics laquelle a donné naissance aux politiques sociales de l'État-providence.

Dans cette perspective, **aucun État ne peut faire l'économie de gouvernements locaux et de coopératives dans le développement de sa société** comme le disait si bien l'ancien président socialiste de Tanzanie, Nyerere. Les gouvernements locaux offrent les avantages de la proximité, c'est-à-dire la possibilité d'intervenir sur des questions qui concernent l'organisation de la vie quotidienne (services locaux de transport en commun, équipements localisés de services de santé et de services sociaux, etc.) à une échelle qui est objectivement accessible à la majorité des citoyens et sur un territoire, certes à géométrie variable, mais susceptible de favoriser l'appartenance à une communauté. L'économie sociale et solidaire de son côté favorise le décollage de communautés locales et leur insertion dans le développement économique général du pays.

Avec les années 1990, non seulement avons-nous assisté à une remontée du “local” et du “premier développement”, mais aussi à leur transformation. Dans plusieurs espaces internationaux de débat, par-delà les déclarations officielles, deux perspectives jusque-là opposées se sont finalement croisées :

- 1) celle d'organisations de la société civile qui savent désormais que des milliers de petits projets ici et là ne constitueront jamais à eux seuls un développement durable et structurant à une certaine échelle (nationale notamment). Bon nombre de porteurs de projets ont également opéré, par expérience, une remise en question de l'orientation qui les rendait imperméables à l'institutionnalisation de leurs pratiques et projets. À la limite, ils étaient même plutôt anti-institutionnels, anti-étatiques et anti-entreprises. Aujourd'hui, ces organisations recherchent **les conditions pour que les innovations locales dont elles sont les porteuses puissent se diffuser**, ce qui implique de revoir leurs rapports aux institutions, à l'État et à l'entreprise.
- 2) celle d'États et d'organisations internationales qui découvrent aujourd'hui la “**loi de la proximité**” pour rejoindre des populations locales, c'est-à-dire une démarche de collaboration active avec des organisations de la société civile pour travailler avec les populations de façon structurante et encourager un processus participatif de celles-ci qui s'inscrive dans la durée.

À partir de cette double entrée, l'économie sociale et solidaire a un potentiel à activer pour se situer comme espace intermédiaire entre le “local” et le “global”. D'un côté, les organisations et les réseaux de cette économie sociale et solidaire élargissent leurs collaborations pour peser sur le développement d'ensemble et avoir des effets structurants mais, en même temps, elles maintiennent leur ancrage local. Par là, les ONGD qui les soutiennent ont une contribution inestimable d'éducation, d'accompagnement, de soutien technique et de support financier sans compter qu'elles sont un grenier de méthodologies nouvelles et une filière pour une partie de l'aide publique au développement. Leur capacité à travailler avec des populations en difficulté, dans des régions ou des collectivités en partie déconnectées, économiquement ou socialement, est indéniable.

À partir de cette lunette d'approche, l'itinéraire de la notion de développement sur 40 ans aboutit à de nouvelles conclusions :

- 1) On ne peut définitivement plus rester branchés sur un modèle spécifique, celui de l'industrialisation capitaliste ou du seul État central "développementaliste";
- 2) On doit prendre en compte et valoriser les divers niveaux de développement soit a) le local et le premier développement (longtemps rejeté comme obstacle au développement national); b) le national et la reconstruction d'États sociaux (idée aujourd'hui déconsidérée); c) l'international et la constitution de nouveaux modes de gouvernance mondiale, et donc de régulation économique et politique (décrite au nom d'une mondialisation libérée de contraintes) ;
- 3) Miser sur l'entrepreneuriat collectif pour avoir un effet de levier afin de sortir les organisations économiques populaires de leur marginalité en leur procurant une reconnaissance de la part des pouvoirs publics (gouvernements locaux notamment), des statuts et une législation qui leur soient propres, de nouveaux moyens financiers, des dispositifs de qualification de la main-d'oeuvre...

#### **6.4 Le défi de l'humanisation de l'économie : trois approches de la place de l'économie sociale et solidaire dans le développement**

Les pays du Sud comme du Nord, depuis le début des années 1980, traversent une période de transition majeure. Le modèle de développement qui a inspiré une certaine humanisation par l'intermédiaire de politiques publiques de caractère social et qui a prévalu pendant la période des Trente glorieuses (1945-1975) au Nord est en crise. Cette crise de l'État-nation n'est pas seulement économique, elle est aussi une crise de société (de l'emploi, du travail, de l'État-providence, des valeurs, etc.). Néanmoins, les traits d'un nouveau modèle de développement social ont émergé ces années-ci dans un certain nombre d'expérimentations économiques et sociales. Les initiatives en cours depuis une ou deux décennies représentent pour nous les assises de ce nouveau modèle en voie de formation minimalement organisé autour d'un axe qui leur est commun: repenser l'économie en l'insérant dans la société et non l'inverse, réinscrire une éthique dans l'économie.

Aujourd'hui, les débats concernant l'humanisation de l'économie de nos sociétés (et donc celui du rôle l'État, les transformations du monde du travail, le rôle des régions et des communautés locales, etc.) traversent toute la société **à l'échelle de la planète**, au Nord comme au Sud. C'est ce qui nous amène à distinguer au moins trois visions de développement qui s'entrechoquent dans les transformations et les débats en cours. Il s'agit des visions néolibérale, social-étatiste et humaniste.

##### ***La vision néolibérale: le pôle associatif relégué à la philanthropie***

Ici, le développement social dérive tout simplement du développement économique tel que confectionné par les lois du marché. Cette vision est omniprésente dans plusieurs pays. Elle a été particulièrement exemplifiée par l'action des gouvernements conservateurs anglais des années 80 et 90.

Avec l'État-providence qui s'est développé au Nord au cours des années 1945 à 1975, avec l'État développementaliste qui a émergé dans les années 60 et 70 au Sud, l'État et le réseau public assumaient un rôle central sur le plan du financement, de l'encadrement, de la gestion et de la production des services. Au cours de ces décennies, le secteur public avait commencé à occuper le devant de la scène. Les ressources associatives (organisations communautaires, groupes de femmes, groupes écologiques, groupes de jeunes, etc.) n'y jouaient qu'un rôle complémentaire dans la distribution des services aux communautés. Mais sous la poussée des grandes organisations syndicales et des associations de consommateurs, l'État en est néanmoins venu à assurer certaines protections sociales de base (éducation, santé, etc.). Toutefois, le développement économique est demeuré la quasi-exclusivité des entreprises du secteur marchand.

À partir des années 1980, rompant avec ce type de régulation et soucieux de réduire les coûts, les pouvoirs publics nationaux sous la pression du FMI ont été acculés au laminage systématique de leurs services publics. Ce scénario s'est caractérisé par une orientation centrée exclusivement sur la liberté des consommateurs, occultant du coup deux dimensions cardinales: **celle d'une citoyenneté active** et celle de **producteur de services** que des communautés mettent en œuvre. En bref, cette approche a privilégié et privilégie les éléments individualistes de la liberté et de la démocratie politique au détriment des formes collectives d'expression et d'action. La reconnaissance des associations n'a été alléguée que pour accélérer le désengagement de l'État. La reconnaissance de ces derniers s'est limitée à la prestation de services et à la philanthropie afin de procurer un accompagnement de proximité aux personnes les plus en difficulté. N'est-ce pas là la politique de la Banque Mondiale depuis 1995?! C'est la réactualisation d'une tradition libérale soucieuse de paix sociale où l'échange contractuel sur le marché doit être complété par l'aide apportée aux plus pauvres. Le résultat final: une société à deux vitesses.

#### ***La vision social-étatiste: le pôle associatif comme complément subalterne***

À l'opposé, la stratégie social-étatiste opère une défense inconditionnelle du service public menacé par le courant néo-libéral. Ici, le développement social dérive d'abord de l'intervention de l'État. Le service public est érigé en rempart contre la perte des acquis sociaux. L'État voit donc son rôle de prestataire de services réaffirmé et toute politique de privatisation ou de décentralisation, quelle qu'en soit la forme, dénoncée comme une régression sociale.

Dans le prolongement de son penchant maximaliste en faveur de l'État, ce courant de pensée est enclin à entretenir un rapport hiérarchique avec le secteur associatif et de méfiance à l'égard des projets de décentralisation du service public en direction des régions et des communautés locales. À partir de ce prisme, toute consolidation du partenariat entre l'État et le secteur associatif s'apparente à une forme de marchandisation. La reconnaissance de l'économie sociale et solidaire, des ONGD et des associations devient suspecte, comme si elle ne pouvait participer que des visées néolibérales.

Cependant, cette position a perdu ces dernières années une bonne partie de sa force d'attraction à l'intérieur des mouvements sociaux. En effet, nombre d'intervenants sont conscients de lacunes démocratiques du service public là où il s'était développé durablement, notamment le penchant pour les travers bureaucratiques.

***La vision partenariale: la co-production de l'État avec les associations, les communautés locales et les régions***

Ici, le développement social trouve ses assises dans un authentique partenariat entre l'État et les communautés locales qui se coresponsabilisent dans le cadre d'une certaine réciprocité. Ainsi se dessine la perspective d'un État partenaire de la société civile, à partir d'espaces permettant de développer une économie plurielle dans laquelle d'autres composantes que l'économie marchande internationalisée peuvent avoir droit de cité, à savoir des initiatives et des réformes basées sur des hybridations entre marché, État et société civile, oxygénée notamment par la diffusion d'une culture associative et coopérative revitalisée.

Ce sont d'abord ces services de proximité dans les communautés locales (cuisines collectives...) qui se sont progressivement fait reconnaître comme institutions innovantes et profondément marquées par la culture associative, tant par leur approche des problèmes, leur mobilisation des populations locales que par leur perméabilité aux demandes sociales des communautés.

Ce sont aussi, encore dans d'autres champs comme la santé et les services sociaux, ces rapports inédits qui se sont tissés au fil des vingt dernières années, dans certains pays, entre l'État et des associations qui dispensent des services de base (mutuelles de santé par exemple) tout en cherchant à ne pas se cantonner dans la livraison de services. Ces initiatives ont été le plus souvent développées pour répondre à de nouveaux besoins négligés par les services publics. Certes, l'essor de ces pratiques dans un contexte de reconfiguration d'un État en crise ne constitue pas un tout homogène et ne peut être interprété de la même façon par tous. Il n'en demeure pas moins que le mouvement associatif dans plusieurs domaines a été capable au fil des ans d'obtenir une certaine reconnaissance sociale et politique, d'avoir une place dans certains lieux décisionnels, d'avoir un financement récurrent, d'avoir un rôle proactif dans certaines politiques publiques, etc.

Un autre exemple d'arrimage, pris cette fois-ci dans le secteur du développement local. Apparues au milieu des années 1970 ou 1980, des ONG se sont attachées à réaliser un partenariat autour de la revitalisation des territoires ayant subi de plein fouet la crise de leur économie locale. Elles déploient des initiatives locales cherchant à concilier objectifs économiques et sociaux avec des partenaires (privés et publics) qui ont emboîté le pas. Leurs pratiques interpellent les institutions publiques enclines à se replier sur elles-mêmes et à reproduire la culture bureaucratique.

Pour nous, cette conception solidaire du développement qui s'appuie sur des pratiques associatives peut être une des clés pour rendre l'économie et la société davantage plurielles et démocratiques. Ici, la synergie ne se fait plus à deux (le marché et l'État) mais à trois (marché, État et associations). La question devient moins celle du plus ou moins d'État et davantage celle de la qualité démocratique de l'action de l'État et des institutions publiques. Cette qualité dépend pour une bonne part de la capacité des pouvoirs publics à se laisser interpeller par ces initiatives issues des communautés et des régions et à accepter de décentraliser, de co-produire des services collectifs et de co-habiter dans le cadre de nouvelles institutions de gouvernance démocratique.

**Tableau V : Trois approches du développement social**

<b>Développement social</b>	<b>Approche néo-libérale</b>	<b>Approche social-étatiste</b>	<b>Approche solidaire</b>
<b>Rôle du marché</b>	Marché prédominant : développement social conséquence de la force du marché	État prédominant : développement social dépend quasi-exclusivement du service public	Partenariat prédominant : Collaboration active entre public/associatif/privé
<b>Rôle de l'État et des services publics</b>	Services collectifs par le réseau public de façon subsidiaire	Services collectifs publics mur à mur	Services collectifs mixtes coordonnés au plan national mais décentralisés
<b>Rôle des associations et de la société civile</b>	Gestion sociale de la pauvreté par programmes ciblés	Universalité des programmes sociaux & complémentarité des associations	Construction conjointe de l'offre et de la demande de services collectifs
<b>Rôle des citoyens</b>	citoyens consommateurs	citoyens usagers des services	Citoyens co-producteurs des services et acteurs collectifs de développement

Une **stratégie de développement** peut certes bénéficier d'une aide extérieure, mais elle n'a d'autre choix que d'être une construction sociale interne, elle n'a d'autre choix que de se fonder sur son capital social, elle n'a d'autre choix que de maîtriser ses politiques publiques et la construction de ses institutions, dispositifs indispensables de tout développement. Ce qui est forcément, en premier lieu, **un processus endogène**. On est loin de là quand on sait le poids colossal des bailleurs de fonds internationaux. Plusieurs organisations et mouvements qui ne confondent pas l'aide internationale et la coopération, la lutte contre la pauvreté et une stratégie de développement, travaillent d'arrache-pied à sortir de cette forte asymétrie de la relation NORD-SUD instituée par les bailleurs de fonds internationaux. Ces mouvements cherchent à construire de nouvelles régulations autour d'enjeux internationaux concrets : la sécurité alimentaire, la réduction des émissions de gaz à effet de serre, la lutte contre le Sida, la stabilité financière, la réduction de la fracture numérique... Certains États, des syndicats, des

ONG, des collectivités locales, des groupes de femmes, des associations diverses....s’y sont mis avec acharnement sur l’ensemble de la planète.

## **Conclusions**

À la lumière des conclusions élaborées, de la bibliographie et de la liste sélective des institutions de recherche et des réseaux suggérés, des propositions seront formulées pour l’orientation du programme interdisciplinaire sur l’Ethique de l’économie

### **Un espace d’innovation libéré par la crise**

L’érosion des compromis sociaux et la remise en question des règles institutionnelles qui ont constitué la base du développement de l’après-guerre dans les pays du Nord (le modèle fordiste et providentialiste), puis dans les pays du Sud (le modèle développementiste) constituent le cœur de la crise actuelle : la mondialisation néolibérale a provoqué une concurrence à la hausse entre pays et la montée de l’exclusion et de la précarité. La crise actuelle a également engendré un déficit démocratique car les États, surtout dans le Sud, deviennent de plus en plus redevables à des acteurs qui leur sont extérieurs, tels que le FMI et la Banque mondiale.

Dans la conjoncture internationale actuelle, il faut aussi relever que la face cachée de la mondialisation néolibérale, sa contrepartie en quelque sorte, c’est la remontée du “local”, à laquelle participe l’économie sociale et solidaire, c’est-à-dire le croisement des solidarités territoriales et des entreprises locales (privées et collectives), des services de proximité et des agences qui, en tant que dispositifs de développement ou de revitalisation, peuvent être porteurs de nouvelles approches de lutte contre la pauvreté et de développement.

La crise a en effet libéré un espace inédit pour l’innovation sociale, notamment dans la zone où le “social” et l’“économique” se superposent, ce qui est le cas de l’économie populaire dans les pays du Sud, économie dans laquelle les différentes approches de développement local et de coopération peuvent opérer pour la transformer par la constitution de réseaux d’entrepreneurs locaux, sa consolidation en amont et en aval (financement, formation, commercialisation des produits...) et des mesures législatives appropriées.

Cependant, participer pleinement à la construction de nouvelles régulations sociales ou d’une démocratisation du développement (Sen, 2000) faisant sienne l’idée d’une économie plurielle suppose que les nouvelles initiatives d’économie sociale et solidaire et de développement local dépassent le stade de l’innovation et puissent se généraliser. Comme l’illustrent fort bien Villa el Salvador ou Porto Alegre, la question de l’institutionnalisation de



ces initiatives se pose, notamment leur reconnaissance et la coopération effective avec les pouvoirs publics et les grandes institutions internationales (BIT ou UNESCO par exemple).

Dans la perspective de fournir un certain éclairage quant au renouvellement des politiques et des stratégies de développement pour favoriser une économie à visage humain où l'éthique constituerait une dimension plus explicite du développement économique et social, nous avançons ici quelques pistes d'approfondissement de la connaissance –sous l'angle du volet “économie sociale et solidaire”- que le programme Éthique de l'économie de l'UNESCO pourrait animer, coordonner et développer :

### **Pistes**

1. Approfondir la connaissance des organisations économiques populaires, composante principale des activités économiques prévalentes dans les pays du Sud, pour qu'elles puissent s'insérer dans des stratégies de développement solidaire
2. Approfondir les pratiques et les politiques innovatrices de coopération au développement dans le soutien aux organisations économiques populaires
3. Approfondir la connaissance de l'économie sociale et solidaire comme pôle de développement dans la mise en œuvre d'une économie éthique
4. Faire connaître, au sein des institutions internationales, la légitimité des réseaux internationaux d'économie sociale et solidaire comme interlocuteurs dans le développement d'une mondialisation équitable
5. Soutenir un ou des programmes internationaux de recherche centrés sur la question de la création de richesses en contexte de précarité et sur la transformation sociale des communautés et des régions en acteurs de leur développement
6. Approfondir la connaissance des programmes et des mesures des institutions internationales en matière d'économie sociale et solidaire

### **Plan d'intervention sur les trois volets de l'éthique de l'économie**

En ces temps d'incertitudes (de gouvernance mondiale en crise, de fatigue de l'aide publique au développement, de catastrophes écologiques appréhendées...), en ces temps de guerres au nom de la démocratie et du développement, en ces temps de consensus mous autour de notions comme celles de “participation”, de “société civile”, de “démocratie”, de “développement” mais aussi en ces temps de recherche, au sein des mouvements sociaux et de nombreuses institutions, des voies d'une mondialisation équitable, d'une économie à visage humain, d'une éthique sociale explicite de l'économie, il est impératif d'approfondir les questions liées à la “mondialisation” (une mondialisation équitable est-elle possible?), à la “société civile” (est-ce un paravent du libéralisme ou une nécessité pour nos sociétés au NORD comme au SUD?), à la “démocratie” (autre paravent des élites libérales ou condition-clé d'avancement des sociétés?) et au “développement” (instrumentalisation occidentale des pays du SUD ou droit et

aspiration des peuples au SUD comme au NORD?). Autrement dit, quel contenu donnons-nous à ces notions partagées en considérant que ces notions d'abord venues des mouvements sociaux mais repris par les grandes institutions économiques internationales doivent être reconstruites pour leur redonner une capacité de transformation sociale.

Pour ce faire, la contribution du programme d'Éthique de l'économie de l'UNESCO pourrait tenir une série de séminaires régionaux, c'est-à-dire par continent (Afrique, Amérique latine, Asie, Amérique du Nord, Europe...), sur le thème de l'éthique de l'économie à partir du triangle de la responsabilité sociale de l'entreprise privée, du développement de services publics d'intérêt collectif et de la contribution sociale des entreprises collectives. Ces séminaires seraient suivis d'une conférence internationale coiffée d'un fil conducteur central: *Le Nord et le Sud dans la mondialisation, quelles alternatives économiques pour nos sociétés?* Ces séminaires et cette conférence donneraient évidemment lieu à une publication majeure ou à un ensemble de publications.

## Repères bibliographiques

- AGLIETTA M. et S. MOATTI (2000). *Le FMI, de l'ordre monétaire aux désordres financiers*, Paris, Économica.
- AGLIETTA, M. et A. BRENDA (1984), *Les métamorphoses de la société salariale*, Paris, Calmann-Lévy.
- ALLIANCE (1997), *Alliance pour un monde responsable et solidaire*, Éd. Fondation Charles Léopold Mayer pour le progrès de l'Homme (FPH), Paris/Lausanne.
- AROCENA J. (1999). “ Les approches latino-américaines du développement local ” dans F. Debuyst et I. Yépez del Castillo (dir.), *Amérique latine. Espaces de pouvoir et d'identités collectives*, Paris, L'Harmattan, pp.39-64.
- ASSOGBA, Y. (1991), “L'organisation communautaire avec des communautés locales en Afrique” dans dans Doucet L. et L. Favreau, *Théorie et pratiques d'organisation communautaire*, Presses de l'Université du Québec, Sainte-Foy, p.389 à 414.
- AZCUETA, M. (2001), *Combate global contra la pobreza. Las soluciones existen (la experiencia de Villa el Salvador)*, Escuela Mayor de Gestion municipal et UNESCO, Lima, Peru.
- AZNAR, G. et alii. (1997), *Vers une économie plurielle*, Syros, Paris.
- BAIROCH, P. (1997), *Victoires et déboires III (histoire économique et sociale du monde du 16e siècle à nos jours)*, Gallimard, Paris.
- BARRAT BROWN, M. et S. ADAM (1999), “Le commerce équitable dans les échanges Nord-Sud” dans Defourny, J., Develtere, P. et B. Fonteneau (1999), *L'économie sociale au Nord et au Sud*, Éd. De Boeck Université, collection Ouvertures économiques, Paris/Bruxelles, p. 105 à 123.
- BARTOLI, H. (1999), *Repenser le développement, en finir avec la pauvreté*. UNESCO/économica, Paris.
- BELLEVILLE, P. (1987). “Un ensemble coopératif qui a passé le cap de la crise: Mondragon”, *Économie et humanisme*, no 296, juillet-août.
- BENDÉ, J. (2000), *Les clés du XXI e siècle*. Seuil/Éditions de l'UNESCO, Paris.
- BENKO, G. (1998), *La science régionale*. Que sais-je ? Numéro 3355, Paris.
- BENKO, G. et A. LIPIETZ (2000). *La richesse des régions*, Paris, PUF.
- BESSIS, S. (1997), “Les nouveaux enjeux et les nouveaux acteurs des débats internationaux des années 90”, revue *Tiers-Monde*, numéro 151, Paris.
- BIDET, E. (2000), “ Économie sociale : éclairage sur un concept méconnu ”, revue *Économie et Solidarités*, vol. 31, no. 2.
- BINDÉ J. (dir.) (2000). *Les clés du XXIe siècle*, Paris, UNESCO/Seuil.
- BOLI, J. et G. M. THOMAS (Eds.), (1999). *Constructing World Culture : International Nongovernmental Organizations since 1875*, Stanford, Stanford University Press.
- BOUCHER, J.-D. (1986), *Volontaires pour le Tiers monde*, Karthala, Paris.

- BOYER, R. *et al.* (1997). *La mondialisation au-delà des mythes*, Paris, La Découverte.
- BRAUDEL, F. (1985), *La dynamique du capitalisme*, Champs/Flammarion, Paris.
- BRESSON, Yoland (1993), *L'après salariat. Une nouvelles approche de l'économie*, 2e éd., Paris, Economica, 226 p.
- BUECHLER, S. M. (2000). *Social Movements in Advanced Capitalism : The Political Economy and Cultural Construction of Social Activism*, New York, Oxford University Press.
- CASTEL, R. (1995), *Les métamorphoses de la question sociale*, Paris, Fayard.
- CASTEL, O.(2002), *Le Sud dans la mondialisation : quelles alternatives ?*, La Découverte, Paris.
- CHESNAIS, F. (1997). *La mondialisation du capital*, Paris, Syros.
- CIRIEC (2000), *Les entreprises et organisations du troisième système Un enjeu stratégique pour l'emploi*. CIRIEC, Université de Liège, Liège.
- COLLOMBON, J.-M., MANOURY, L. et M.PARODI (2000), "Le croisement du développement local et de l'économie solidaire à Fortaleza ". *Économie et Solidarités*, vol.31, no.2, Presses de l'Université du Québec, Québec, p.110 à 136.
- COMEAU, Y., L. FAVREAU, B. LÉVESQUE et M.MENDELL (2001), *Emploi, économie sociale et développement local : les nouvelles filières*. Collection *Pratiques et politiques sociales*, Presses de l'Université du Québec, 300 pages.
- Commission on Global Governance (1995). *Our Global Neighborhood*, Oxford, Oxford University Press.
- CORRAGIO, J.-L. (1999), *Politica social y economia del trabajo*, Universidad Nacional de General Sarmiento//Mino y Davila Editores, Buenos Aires/Madrid.
- DE TOCQUEVILLE, A. (1991), *De la démocratie en Amérique*, Gallimard, Paris.
- DEBUYST, F. et I.YEPEZ del CASTILLO (dir.) (1999). *Amérique latine. Espaces de pouvoir et d'identités collectives*, Paris, L'Harmattan.
- DEFOURNY, J. et J. L. MONZON CAMPOS (1992), *Économie sociale, entre économie capitaliste et économie publique*, CIRIEC, De Boeck Université, Belgique.
- DEFOURNY, J., DEVELTERE, P. et B. FONTENEAU (dir.) (1999). *La Economia social en el Norte y en el Sur*. Corregidor, Buenos Aires.
- DEFOURNY, J., FAVREAU, L. et J.-L. LAVILLE (dir.) (1998), *Insercion y Nueva Economia Social : Un Balance Internacional*. CIRIEC Espana, Valencia.
- DEFOURNY, J., L. FAVREAU et J.-L. LAVILLE (dir.) (1998). *Insertion et nouvelle économie sociale, un bilan international*. Paris, Desclée de Brouwer.
- DEFOURNY, J., P. DEVELTERE et B. FONTENEAU (dir.) (1999). *L'économie sociale au Nord et au Sud*, Bruxelles, De Boeck Université.

- DEMAZIÈRE, C.(dir.) (2000), *Entreprises, Développement économique et espace urbain*. Éditions Economica, Paris.
- DEMIROVIC, A. (1998). “NGOs and Social Movements : A Study in Contrasts ”, *Capitalism, Nature, Socialism*, vol. 9, no. 3, pp. 83-92.
- DEMOUSTIER, D. (2001), *L'économie sociale et solidaire. S'associer pour entreprendre autrement*, Alternatives économiques/Syros, Paris.
- DESROCHE, H. (1976), *Le projet coopératif*, Éditions ouvrières, Paris.
- DEVELTERE P. (1998), *Économie sociale et développement: les coopératives, mutuelles et associations dans les pays en développement*, De Boeck Université, Paris/Bruxelles.
- DRAINVILLE A. C. (1998). “The Fetishism of Global Civil Society : Global Governance, Transnational Urbanism and Sustainable Capitalism in the World Economy ”, in M. P. Smith et L. Guarnizo, E. (Eds.), *Transnationalism from Below*, New Brunswick, Transaction Pub., pp. 35-63.
- EVERS, A. (1998), “Sur l'étude John Hopkins. Un commentaire critique” dans *Une seule solution, l'association? Socio-économie du fait associatif*, La revue du MAUSS, La Découverte, Paris, p.111 à 119.
- FALL, Abdou Salam (2001), “L'économie sociale et solidaire et les mouvements sociaux en Afrique de l'Ouest”. Conférence dans le cadre de la 2<sup>e</sup> Rencontre internationale d'économie solidaire, octobre 2001, Québec.
- FALL, A. S. et M. DIOUF (2000). “La société civile en Afrique de l'Ouest: configurations et défis”, *Économie et Solidarités*, vol. 31, n<sup>o</sup> 2, Québec, Presses de l'Université du Québec, 82-109.
- FAVREAU et FRÉCHETTE (1991), “L'organisation communautaire avec des communautés locales en Amérique latine” dans Doucet L. et L. Favreau, *Théorie et pratiques d'organisation communautaire*, Presses de l'Université du Québec, Sainte-Foy, p.415 à 438.
- FAVREAU, L .et B. LÉVESQUE, (1996), *Développement économique communautaire, économie sociale et intervention*. Collection Pratiques et politiques sociales, Presses de l'Université du Québec (PUQ), Sainte Foy, 230 pages.
- FAVREAU, L. (2000), *Économie sociale, coopération Nord-Sud et développement*. Numéro thématique de la revue *Économie et Solidarités*, vol. 31 numéro 2, Presses de l'Université du Québec, p.45 à 181.
- FAVREAU, L. et L. FRÉCHETTE (2002), *Mondialisation, économie sociale, développement local et solidarité internationale*, Presses de l'Université du Québec (PUQ), collection Pratiques et politiques sociales et économiques, Québec.
- FAVREAU, L. et L.FRÉCHETTE, M. BOULIANNE et S. VAN KEMENADE (2002), *Développement local et économie solidaire en Amérique latine : L'expérience de Villa el Salvador*. Rapport de recherche. Chaire de recherche en développement des collectivités (CRDC), Université du Québec en Outaouais (UQO), Gatineau, 140 pages.
- FAVREAU, L., LACHAPELLE, R. et J.-F. LEMAY (2003), *La economia social y solidaria : una perspectiva Norte-Sud*. GESQ, Québec, Canada, 2003, 48 paginas.

- FAVREAU, L. (1994a), “L’économie solidaire à l’américaine: le développement économique communautaire”, dans J.-L. Laville (dir.), *L’économie solidaire, une perspective internationale*, Paris, Desclée de Brouwer, p. 93-135.
- FONTENEAU, B., M.NYSSSENS et A.Salam FALL (1998), “Le secteur informel : creuset de pratiques d’économie solidaire ?” dans Defourny, J., Develtere, P. et B. Fonteneau (1999), *L’économie sociale au Nord et au Sud*, Éd. De Boeck Université, Collection Ouvertures économiques, Paris/Bruxelles, pp. 159-178.
- GENRO, T. et U. de SOUZA (1998), *Quand les habitants gèrent vraiment leur ville*, Éd. Charles Léopold Mayer, Paris/Lausanne.
- GONZALEZ, R. et L. HIDALGO (1995), *Desarrollo economico local: Accion municipal y microempresa*, PET, Santiago.
- GROUPE DE LISBONNE (1995), *Limites à la compétitivité*, Boréal (Canada), Labor (Belgique), La Découverte (France).
- GUESLIN, A. (1998), *L’invention de l’économie sociale*, idées, pratiques et imaginaires coopératifs et des mutualistes dans la France du XIXe siècle, Economica, Paris.
- HANSENNE, M. (1999), *Un garde-fou pour la mondialisation: le BIT dans l’après-guerre froide*, Éd. Quorum et Zoé, Belgique/Suisse.
- HIRST, P. et G. THOMSON (1996). *Globalization in Question : The International Economy and the Possibilities of Governance*, Cambridge, Polity Press.
- JACQUIER, C. (1992), *Les quartiers américains, rêve et cauchemar (le développement communautaire et la revitalisation des quartiers aux Etats-Unis)*. L’Harmattan, Paris.
- JOFFRIN, L. (1994), *La gauche retrouvée*, Paris, Seuil.
- LACHAPELLE, R. (2001), “Au Québec en 2001 une rencontre internationale Nord-Sud pour une mondialisation alternative”, *Économie et Solidarités*, vol.31, #2, p. 9 à 18.
- LAPLANTE, L. (2000). *L’utopie des droits universels. L’ONU à la lumière de Seattle*, Montréal, Écosociété.
- LARRACHEA, I. et M. NYSSSENS(1994), “Les défis de l’économie populaire au Chili”, *RECMA*, vol.49, no 252, p.43à 53.
- LAUTIER, B. (1994), *L’économie informelle dans le tiers monde*, La Découverte, “repères”, Paris.
- LAVILLE, J.-L. (1992), *Les services de proximité en Europe*, Paris, Syros/Alternatives.
- LAVILLE, J.-L. (dir.) (1994), *L’économie solidaire, une perspective internationale*, Paris, Desclée de Brouwer.
- LEBOSSÉ, J. (1998), *Micro-finance et développement local*, OCDE/IFDEC, Paris et Montréal.
- LÉVESQUE, B. et al (1997), *Desjardins: Une entreprise et un mouvement?*, Presses de l’Université du Québec, Québec.
- LÉVESQUE, B. et M. MENDELL (dir.) en collaboration avec L. FAVREAU, R. PAQUET et alii (1999), *La création d’entreprises par les chômeurs et les sans emploi: le rôle de la micro-finance*, CRISES-UQAM, Montréal. Rapport de recherche. BIT, Genève.

- LÉVESQUE, B. et M.MENDELL (1999), *L'économie sociale: éléments théoriques et empiriques pour le débat et la recherche*, Cahier de recherche du CRISES #9908, UQAM, Montréal.
- LÉVESQUE, B., G.-L. BOURQUE et É. FORGUES (2001), *La nouvelle sociologie économique*. Desclée de Brouwer, Paris.
- LÉVY M. (resp.) (2000). “ La nouvelle question Nord-Sud ”, *Esprit*, numéro 264, pp.79 à 175.
- LIPIETZ, A. (2001), *Pour le tiers secteur. L'économie sociale et solidaire : pourquoi et comment?* Éd. La Découverte/La Documentation française, Paris.
- LIPIETZ, A. (2001), *Pour le tiers secteur. L'économie solidaire : pourquoi et comment*. La Découverte/La Documentation française, Paris.
- LIPIETZ, A. (1996), *Vert espérance, l'avenir de l'écologie politique*, La Découverte, Paris.
- LIPIETZ, A. (1986) LIPIETZ, A. (1986), *Mirages et miracles, problèmes de l'industrialisation dans le tiers-monde*, Éditions La Découverte, Paris.
- MARÉCHAL, J.-P. (2000), *Humaniser l'économie*. Desclée de Brouwer, Paris.
- MARUANI, M. et E. Reynaud (1993), *Sociologie de l'emploi*, La Découverte, Paris.
- McGREW, A. G. (1999). “ Democratizing Global Governance : Democratic Theory and Democracy beyond Borders ”, *Theoria*, no. 94, pp. 1-29.
- McMICHAEL, P. (2000). “ Sleepless since Seattle : What is the WTO about? ”, *Review of International Political Economy*, vol. 7, no. 3, pp. 466-474.
- MISHRA, R. (1999). *Globalization and the Welfare State*, Cheltenham, UK, Edward Elgar.
- MYLES, J. (1991) “Post-Industrialism and the Service Economy”, dans D. Drache et M.S. Gertler (dir.), *The New Era of Global Competition. State Policy and Market Power*, Montréal et Kingston, McGill-Queen's University Press, p. 249-269.
- NOEL, A.(1996), “Vers un nouvel État-providence ? Enjeux démocratiques”, *Politique et sociétés*, numéro 30, p.3 à 27.
- NOWAK, M. (1994), *La banquière de l'espoir*, Éd. A. Michel, Paris.
- OCDE (1996), *Réconcilier l'économie et le social. Vers une économie plurielle*, OCDE, Paris.
- ORTIZ, H. et I. MUNOZ (1998), *Globalizacion de la solidaridad, un reto para todos*, GES/CEP, Lima, Peru.
- ORTIZ, H. (1994), *Las organizaciones economicas populares (semillas pequenas para grandes cambios)*, Servicios Educativos El Agustino, Lima.
- PALMIERI, J. (2002), “De Lima à Dakar, un mouvement international”, *Le Monde diplomatique*, novembre, 2002 (supplément p.III).
- PANOS, (1989), *Quand les pauvres du Sud s'autofinancent*, L'Harmattan, Paris.

- PECQUEUR, B. (2000), *Le développement local*. Alternatives économiques/Syros, Paris.
- PEEMANS, J.-P. (1997), *Crise de la modernisation et pratiques populaires au Zaïre et en Afrique*. L'Harmattan, Paris/Montréal.
- PEEMANS, J.-P. (1999). "L'importance de la dimension conflictuelle dans l'institutionnalisation du développement local" dans F. Debuyst et I. Yepez del Castillo (dir.), *Amérique latine. Espaces de pouvoir et d'identités collectives*, Paris, L'Harmattan, p.65 à 88.
- PERRET, B. et G. ROUSTANG (1993), *L'Économie contre la société (affronter la crise de l'intégration sociale et culturelle)*, Paris, Seuil, Coll. Esprit.
- RAZETO, L. et alii (1990), *Las organizaciones economicas populares*, PET, Santiago.
- PERRI 6 et I.VIDAL, I. (1994), *Delivering Welfare*, CIES, Barcelone.
- REILLY, C.A. (1995), *New Paths to Democrtic Development in Latin America : the Rise of NGO-Municipal Collaboration*, Lynne rierner Publishers, Londres.
- ROMAN, J. (1993), *Ville, exclusion et citoyenneté*, Paris, Éd. Esprit, coll. Société.
- ROSANVALLON, P. (1981), *La crise de l'État providence*, Paris, Seuil.
- ROSANVALLON, P. (1995), *La nouvelle question sociale*, Paris, Seuil.
- ROUILLÉ d'ORFEUIL, H. (2002), *Économie, le réveil des citoyens (les alternatives à la mondialisation libérale)*, La Découverte/Alternatives économique, Paris.
- SACHS, I. (1997), *L'écodéveloppement, stratégies pour le XXIe siècle*, Syros, Paris.
- SACHS, I. (dir.) (1996), *Quelles villes, pour quel développement ?*, PUF, Paris.
- SALAMON L.M. et H. K. ANHEIER (1996), *The Emerging Nonprofit Sector, an overview*, Manchester University Press, Johns Hopkins Nonprofit Sector Series 1, Manchester and New York.
- SALMON, J.-M. (2000). *Un monde à grande vitesse. Globalisation, mode d'emploi*, Paris, Seuil.
- SALAMON L.M. et H. K. ANHEIER (1998), *The Non Profit Sector in the DevelopingWorld*, Manchester University Press, Manchester and New York.
- SANCHEZ, N. (1994), "Community Development and the Role of NGOs: a New Perspective for Latin America in the 1990s", *Community Development Journal*, vol.29, no.4, London, p.307 319.
- SEN, A. (2000), *Un nouveau modèle économique. Développement, justice, liberté*. Éd. Odile Jacob, Paris.
- SINDZINGRE, A. (2000). " Les bailleurs de fonds en manque de légitimité ", *Esprit*, numéro 264, pp. 116-127.
- SMOUTS M.-C. (1995). *Les organisations internationales*, Paris Armand Colin.
- STREECK, W. (1992), *Social Institutions and Economic Performance. Studies in Industrial Relations in Advanced Capitalist Economies*, Newbury Park, Sage Publications.
- THIERRY H. (1995). " Le consensus dans les organisations internationales ", *Revue des sciences morales et politiques*, vol. 150, no. 4, pp. 389-401.



- STIGLITZ, J. (2002), *La grande désillusion*. Fayard, Paris.
- VAILLANCOURT, Y. (dir.) (1999), *Le tiers secteur*, revue *Nouvelles pratiques sociales*, vol.11 et 12, Presses de l'Université du Québec, Québec.
- VAILLANCOURT, Y. et alii (2000), *Social Economy, Health and Welfare*, *Revue canadienne de politique sociale*, no,45-46, Ottawa....
- VERSCHAVE, F.-X.(1994), *Libres leçons de Braudel (passerelles pour une société non excluante)*, Syros, Paris.
- VERSCHAVE, F.-X. et A.-S. Boisgallais (1994), *L'aide publique au développement*, Syros, Paris.
- VIENNEY, C. (1994), *L'économie sociale*, La découverte, Paris.
- VIGIER, J.-P. (1995), *Finances et solidarité, votre épargne pour le développement*, Syros, Paris.
- WEISS, P. (1998). *Les organisations internationales*, Paris, Nathan.
- ZAPATA, A. (1996), *Sociedad y poder local*, DESCO, Lima.

## Quelques revues en économie sociale et solidaire

*Annals of Public and Cooperative Economics*, revue d'économie publique et sociale européenne dirigée par des chercheurs. Publiée par Blackwell, Oxford.

*CIRIEC Espana*, revue d'un collectif de chercheurs et d'entreprises d'économie sociale et publique. Réseau de recherche du CIRIEC

*Économie et Humanisme*, revue française d'économie sociale et de développement local en France et dans les pays du Sud, surtout l'Afrique francophone. Née dans la mouvance du courant Économie et Humanisme de L.-J. Lebreton. Publiée à Lyon. Mouvement chrétien.

*Économie et solidarités*, revue canadienne d'économie sociale (anciennement *Coopératives et Développement*), publiée par un collectif de chercheurs et d'organisations de l'économie sociale, le CIRIEC Canada. Publiée par les Presses de l'Université du Québec, Canada.

*International Journal of Community development*, revue du Royaume Uni centrée sur le développement communautaire dans les pays du Sud comme du Nord et animée par un collectif d'universitaires et d'organismes communautaires.

*Revue des études coopératives, mutualistes et associatives* (RECMA). Revue française fondée en 1921 par C. Gide. Animée par un collectif de chercheurs et de dirigeants de l'économie sociale française. Publiée à Paris.

*Voluntas*, Revue américaine pilotée par l'association *International Society for the Third Sector*. Publiée par Plenum Press, New York et Londres.

## Quelques sites de recherche en économie sociale et solidaire

<http://www.econsoc.org>

Site du Centre d'économie sociale de l'Université de Liège, foyer animateur de recherche sur l'économie sociale au Nord et au Sud. À l'origine, initiateur de la rencontre d'Ostende de 1997 avec des chercheurs de l'Université de Louvain.

<http://www.uqo.ca/crdc-geris/>

Site de la Chaire de recherche en développement des collectivités et du Centre d'études et de recherches en intervention sociale (CÉRIS) de l'Université du Québec en Outaouais (UQO). Regroupement d'une quinzaine de chercheurs de l'UQAH dans différentes disciplines, notamment les sciences sociales, le travail social et les relations industrielles. Des professeurs d'autres universités (au Québec, en Europe, en Afrique et en Amérique latine) y sont associés.

<http://www.uqo.ca/ries2001>

Site d'information sur l'économie sociale et solidaire et le développement local à l'échelle internationale, tant dans les pays du Sud que du Nord. Coproduit par la CRDC de l'UQO et le GESQ (Groupe d'économie solidaire du Québec), ce site est né à l'occasion de la 2<sup>e</sup> rencontre internationale d'économie sociale et solidaire tenue à Québec en octobre 2001.

<http://www.unites.uqam.ca/crises>

Site du Centre universitaire de recherche sur les innovations sociales dans l'économie sociale, les entreprises et les syndicats (CRISES), foyer de recherches et d'analyses en économie sociale depuis plus de 10 ans. Regroupe une vingtaine de chercheurs et une centaine d'étudiants de 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycle de sept universités du Québec. Trois grands volets : 1) innovations dans le domaine du travail ; 2) économie sociale et conditions de vie ; 3) innovations et territoires.